Quatre-vingt-unième année. — N° 223. Le Numéro : 10 francs. Mercredi 21 Septembre 1949.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Débats de l'Assemblée nationale	Débats du Conseil de la République	Débats de l'Assemblée de l'Union française	Avis et Rapports du Conseil économique	ÉDITION COMPLÈTE		
Compte Chèque postal : 100.97, Paris	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
Métropole et France d'outre-mer .	3.000	1.650	900	700	500	300	200	4.500	2.500	1.350
Etranger	5.500	2.900	1.600	2.550	1.400	850	350	11.300	5.900	2.600

L'Edition des LOIS ET DÉCRETS comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et les annonces. Les tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée nationale, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DU CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE comprend le compte rendu *in extenso* des séances du Conseil de la République, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée de l'Union française et la table annuelle.

L'Edition des AVIS ET RAPPORTS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE comprend les avis et rapports du Conseil économique et la table annuelle.

L'Edition COMPLÈTE comprend : outre l'Edition des Lois et Décrets et les Editions des Débats de l'Assemblée nationale, du Conseil de la République et de l'Assemblée de l'Union française, les Avis et Rapports du Conseil économique, les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes. Toutes les Tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION
QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS-7e

POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 15 FRANCS

SOMMAIRE

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

Présidence du conseil.

Décret n° 49-1261 du 3 septembre 1949 portant règlement d'administration publique relatif à l'organisation dans les administrations centrales des ministères permanents et dans les administrations assimilées, de cadres d'ouvriers professionnels titulaires et à la fixation du statut de ces fonctionnaires (p. 9422).

Décrets du 19 septembre 1949 portant nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 9423).

Arrêté portant nomination du secrétaire général du comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne (rectificatif) (p. 9422).

POSTES, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES

Arrêtés portant affectations, mise en disponibilité, admissions à la retraite et rapportant les dispositions d'un précédent arrêté (administration centrale et services extérieurs) (p. 9423).

Ministère de la justice.

Arrêtés portant admissions à la retraite et acceptation de démission (administration pénitentiaire) (p. 9421).

Ministère de l'intérieur.

Décret du 17 septembre 1949 portant approbation d'une nouvelle convention entre la ville de Paris et la Compagnie parisienne de l'air comprimé pour l'exploitation de la distribution de l'air comprimé à Paris (p. 9440).

Décret portant témoignage de la Reconnaissance française (rectificatif) (p. 9440).

Ministère des finances et des affaires économiques.

Décret du 3 septembre 1949 portant nomination d'auditeurs de 1re classe à la cour des comptes (p. 9424).

Décret n° 49-1262 du 17 septembre 1949 modifiant le décret n° 48-1546 du 1er octobre 1948 portant dissolution et liquidation du centre national d'information économique (p. 9424).

Arrêté du 20 septembre 1949 portant ouverture de certains bureaux de douane aux opérations d'importation et d'exportation de timbres-poste (p. 9424).

Ministère de la défense nationale.

Décrets du 13 septembre 1949 portant attribution de la médaille des évadés (p. 9424).

Arrêté du 15 septembre 1949 portant délégation de signature (p. 9431).

Décisions portant homologation de brevets de l'armée de l'air et rectificatifs (p. 9431).

Décision portant promotions (troupes coloniales) (rectificatif) (p. 9436).

Listes de déplacement d'office et des demandes de changement de résidence, de réintégration ou de réaffectation du personnel civil technique du commissariat de la marine (p. 9437).

Listes de déplacement d'office et des demandes de réintégration ou de réaffectation du personnel civil administratif des services « commissariat et santé » (p. 9438).

Ministère de l'éducation nationale.

Décret portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur (rectificatif) (p. 9440).

Arrêtés portant promotions et nominations (officiers de l'instruction publique et officiers d'académie) (p. 9440).

Ministère de l'industrie et du commerce.

Arrêtés du 16 septembre 1949 autorisant l'emploi d'appareils électriques dans les mines grisouteuses (p. 9442).

Ministère de l'agriculture.

Décrets et *arrêtés* portant promotions et nominations dans l'ordre du Mérite agricole (rectificatif) (p. 9443).

Arrêté portant mise en disponibilité (génie rural) (p. 9443).

Liste complémentaire d'admission à l'Institut national agronomique d'élèves réguliers à la suite du concours de 1949 (p. 9443).

Liste complémentaire de candidates admises comme élèves de première année à l'école nationale d'enseignement ménager agricole de Coëtlogon-Rennes à la suite du concours de 1949 (p. 9443).

Ministère de la France d'outre-mer.

Décret du 23 août 1949 portant convocation dans les établissements français de l'Océanie des collèges électoraux pour l'élection d'un député à l'Assemblée nationale (p. 9443).

Décret du 19 septembre 1949 conférant l'honorariat du grade de gouverneur des colonies et de directeur à l'administration centrale (p. 9443).

Décret du 19 septembre 1949 portant désignation du gouverneur par intérim du Dahomey (p. 9443).

Arrêté du 17 septembre 1949 portant création de comités techniques paritaires au ministère de la France d'outre-mer (p. 9444).

Ministère du travail et de la sécurité sociale.

Décret n° 49-1263 du 4 septembre 1949 fixant les conditions d'intégration dans les corps d'adjoints administratifs de secrétaires sténodactylographes, de sténodactylographes et d'employés de bureau à l'administration centrale (p. 9444).

Arrêtés du 13 septembre 1949 portant agrément de caisses professionnelles et interprofessionnelles industrielles et commerciales (p. 9445).

Arrêté modifiant l'arrêté du 14 août 1948 relatif aux salaires des techniciens et agents de maîtrise de l'industrie et du commerce pharmaceutiques (rectificatif) (p. 9445).

Arrêté relatif aux salaires des employés, cadres et assimilés des cabinets de gérance d'immeubles, administrateurs de biens et des sociétés immobilières (rectificatif) (p. 9445).

Médaille d'honneur du travail (pagination spéciale M. O., pp. 561 à 592) (*à suivre*).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Avis aux importateurs titulaires de licences délivrées sur autorisations d'achat Marshall des premier et second trimestres 1949 (p. 9445).

Statistique mensuelle des vins et cidres (août 1949) (p. 9446).

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Avis aux importateurs de moutons et de porcs en provenance des territoires de l'Afrique du Nord (p. 9445).

Annonces (p. 9450).

DÉCRETS, ARRÊTÉS & CIRCULAIRES

PRÉSIDENCE DU CONSEIL

Décret n° 49-1261 du 3 septembre 1949 portant règlement d'administration publique relatif à l'organisation dans les administrations centrales des ministères permanents et dans les administrations assimilées, de cadres d'ouvriers professionnels titulaires et à la fixation du statut de ces fonctionnaires.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du secrétaire d'Etat à la présidence du conseil (fonction publique et réforme administrative),

Vu la loi n° 46-2294 du 19 octobre 1946 portant statut général des fonctionnaires et en particulier, son article 2, ainsi conçu ;

« Des règlements d'administration publique portant statuts particuliers préciseront pour le personnel de chaque administration ou service, ainsi que, le cas échéant, pour le personnel appelé à être affecté dans plusieurs administrations ou services, les modalités d'application de la présente loi. »

Le conseil d'Etat entendu,

Décrète :

CHAPITRE Ier. — *Dispositions générales.*

Art. 1er. — Les personnels ouvriers, tributaires de la loi du 20 septembre 1948, sur les pensions et retraites, occupant des emplois permanents dans les administrations centrales des ministères permanents et administrations assimilées sont régis par les dispositions du présent décret.

Art. 2. — Les spécialités professionnelles exercées par les ouvriers des administrations ou services visés à l'article 1er sont réparties, suivant le niveau de qualification professionnelle qu'elles exigent, entre les catégories suivantes :

4e catégorie : spécialités correspondant au niveau de qualification du manœuvre spécialisé ;

3e catégorie : spécialités correspondant au niveau de qualification de l'ouvrier spécialisé ;

2e catégorie : spécialités correspondant au niveau de qualification de l'ouvrier qualifié ;

1re catégorie : spécialités correspondant au niveau de qualification de l'ouvrier très qualifié.

Le classement des spécialités dans les catégories prévues par le présent article est effectué par arrêté du ministre chargé de la fonction publique et du ministre des finances, après avis des ministres intéressés.

Art. 3. — Le nombre des emplois correspondant à l'exercice d'une même spécialité est déterminé dans chaque administration par l'autorité administrative compétente, après avis du comité technique ministériel, dans la limite du nombre maximum des emplois fixés par la loi de finances pour l'ensemble des spécialités classées dans l'une des catégories susvisées au sein de l'administration intéressée.

CHAPITRE II. — *Recrutement.*

Art. 4. — Peuvent seuls être titularisés dans un corps permanent d'ouvriers, les agents satisfaisant aux conditions exigées à l'article 23 du statut général des fonctionnaires :

1° Ayant subi avec succès, dans les conditions fixées aux articles suivants, les épreuves d'un essai ou d'un concours professionnel ;

2° Ayant accompli le stage prévu à l'article 9 ci-dessous.

Nul ne peut se présenter aux essais ou concours visés ci-dessus s'il n'est âgé de dix-huit ans au moins et de trente-cinq ans au plus au 1er janvier de l'année en cours, cette limite d'âge étant reculée, le cas échéant, d'une durée égale au temps de services validables pour l'établissement du droit à pension.

La limite d'âge de trente-cinq ans prévue à l'alinéa précédent n'est pas applicable aux ouvriers titulaires en fonctions dans les administrations intéressées.

Art. 5. — Les ouvriers stagiaires de 4e catégorie sont recrutés au vu des résultats d'un essai professionnel. A qualification professionnelle équivalente, les candidats qui appartenaient déjà à une administration de l'Etat sont nommés stagiaires par priorité.

Art. 6. — Les ouvriers stagiaires des trois catégories supérieures sont choisis parmi les postulants ayant subi avec succès les épreuves d'un concours professionnel.

Nul ne peut être admis s'il n'a obtenu à ce concours une note moyenne supérieure à un minimum fixé par le règlement du concours.

Lorsque, dans une spécialité, le nombre des candidats ayant satisfait à cette dernière condition est supérieur au nombre de places mises au concours, les intéressés sont inscrits par ordre de mérite sur une liste d'admission et nommés stagiaires dans ce même ordre au fur et à mesure des vacances ultérieures.

A classement équivalent, les candidats qui appartenaient déjà à une administration de l'Etat sont nommés stagiaires par priorité au fur et à mesure des vacances.

Art. 7. — Les candidats provenant de l'extérieur inscrits sur les listes d'admission visées à l'article précédent ne conservent que pendant deux ans le bénéfice de leur admission. Toutefois, ce délai est prorogé de deux ans en cas d'appel sous les drapeaux sous réserve que les intéressés en fassent la demande au ministère intéressé.

Les intéressés sont, pendant cette même période, prioritaires pour être nommés ouvriers auxiliaires dans un emploi de la spécialité qu'ils postulent.

Art. 8. — La nature et le programme des épreuves des concours et essais sont fixés, pour chaque spécialité ou groupe de spécialité, par arrêté conjoint du ministre chargé de la fonction publique et du ministre des finances.

Nul n'est admis à se présenter plus de trois fois aux épreuves de l'essai ou du concours afférent à une même spécialité.

Art. 9. — Le stage dure en principe un an et est automatiquement prolongé si à l'expiration de cette période le stagiaire ne remplit pas la condition d'âge nécessaire à sa titularisation ; il peut être renouvelé une fois, après avis de la commission administrative paritaire compétente. Si, à l'issue du nouveau stage, la titularisation du stagiaire n'a pas été prononcée, celui-ci est licencié ou, le cas échéant, replacé dans l'emploi qu'il exerçait antérieurement.

Les ouvriers titulaires ou auxiliaires âgés de plus de vingt ans, justifiant de plus d'un an de services dans leur emploi qui ont subi avec succès les épreuves d'un concours ou d'un essai professionnel, sont dispensés du stage.

Art. 10. — Il est institué, conformément aux dispositions de l'article 56 du décret n° 47-1370 du 24 juillet 1947, modifié par le décret du 5 novembre 1948, un comité consultatif paritaire interministériel, dont les membres sont nommés par arrêté du ministre chargé de la fonction publique.

Le comité consultatif est appelé à donner son avis sur les questions suivantes :

1° Définition des spécialités professionnelles ;

2° Classement de ces spécialités dans les catégories visées à l'article 2 du présent décret ;

3° Programme et nature des épreuves des concours ou essais afférents aux différentes spécialités professionnelles.

Art. 11. — Les concours et essais professionnels prévus aux articles 5 et 6 ont lieu par administration ou groupes d'administrations.

Il est institué, par arrêté du ou des ministres intéressés, pour chaque spécialité ou groupe de spécialités, un jury de cinq membres chargé d'examiner les candidats et de les classer en fonction des résultats obtenus aux épreuves du concours ou de l'essai.

Ce jury comprendra obligatoirement l'un des représentants de l'administration au sein du comité consultatif institué à l'article précédent et un ouvrier titulaire d'un emploi de la spécialité des postulants.

CHAPITRE III. — *Avancement.*

Art. 12. — Chaque catégorie comprend sept échelons.

La durée moyenne du temps passé dans chaque échelon par un agent de valeur moyenne est de deux ans pour les deux premiers échelons et de trois ans pour les échelons supérieurs.

Cette durée peut être réduite pour les agents les mieux notés, sans pouvoir être respectivement inférieure à dix-huit mois

et deux ans. Toutefois, ces réductions ne pourront intervenir qu'après la mise en vigueur du nouveau régime de notation prévu par la loi du 19 octobre 1946.

Art. 13. — Les ouvriers de 1re catégorie peuvent être nommés maîtres ouvriers s'ils comptent dix ans de services dont huit au moins en qualité d'ouvrier titulaire de 1re catégorie et trente-cinq ans d'âge.

Les ouvriers de 2e catégorie peuvent être nommés ouvriers chefs s'ils comptent dix ans de services dont huit ans au moins en qualité d'ouvrier titulaire de 2e catégorie et trente-cinq ans d'âge.

Le nombre d'échelons et les échelles de traitement des emplois de maître-ouvrier et de chef ouvrier sont respectivement les mêmes que ceux affectés aux emplois de chef d'équipe et d'ouvrier de 1re catégorie.

Le nombre total des emplois de maître-ouvrier et de chef ouvrier ne peut respectivement excéder le dixième de l'effectif global des ouvriers titulaires de 1re catégorie et des ouvriers titulaires de 2e catégorie.

Art. 14. — Les ouvriers promus à un emploi d'une catégorie supérieure, dans les conditions visées aux articles 8 et 13 ci-dessus, sont nommés à l'échelon comportant un traitement égal ou, à défaut, immédiatement supérieur à celui qu'ils avaient atteint dans leur ancienne catégorie. Ils conservent l'ancienneté acquise dans leur ancien échelon, si l'augmentation de traitement est inférieure à celle résultant d'un avancement d'échelon dans l'ancien emploi.

CHAPITRE IV. — *Dispositions spéciales ou transitoires.*

Art. 15. — Les dispositions du présent statut ne font pas obstacle à l'application des dispositions législatives et réglementaires sur les emplois réservés.

Art. 16. — Les ouvriers professionnels titulaires, en fonctions dans les administrations intéressées à la date de publication du présent décret, recrutés par un examen ou un concours professionnel d'un niveau reconnu équivalent par le ministre chargé de la fonction publique, après avis du comité consultatif, à celui du concours ou de l'essai prévu pour leur spécialité par application du présent statut, sont directement nommés dans la nouvelle catégorie prévue pour la spécialité.

Les ouvriers professionnels titulaires, en fonctions dans les administrations intéressées à la date de publication du présent décret, ne remplissant pas les conditions fixées à l'alinéa précédent sont nommés directement dans la catégorie correspondant à leur spécialité, s'ils ont plus de dix ans de services et plus de trente-cinq ans d'âge à la date de publication du présent décret. S'ils ont moins de dix ans de services ou moins de trente-cinq ans d'âge, ils pourront être nommés dans la catégorie correspondant au niveau de qualification professionnelle dont ils auront fait preuve par examen spécial comportant des épreuves identiques à celles du concours ou de l'essai prévus pour chaque spécialité par application des dispositions de l'article 8 ci-dessus.

Les ouvriers auxiliaires en fonctions au 1er janvier 1949 dans les administrations intéressées, pourront subir l'examen spécial prévu à l'alinéa précédent. Ceux d'entre ces agents qui auront satisfait aux épreuves de l'examen pourront, dans la limite des vacances d'emplois, être titularisés dans la catégorie correspondant au niveau de qualification professionnelle dont ils auront fait preuve.

Art. 17. — Les intéressés sont nommés dans les nouveaux emplois à l'échelon comportant un traitement égal, ou, à défaut, immédiatement supérieur à celui afférent à leur ancien échelon. Ils conservent l'ancienneté acquise dans leur ancien échelon si l'augmentation de traitement est inférieure à celle résultant d'un avancement d'échelon dans l'ancien emploi.

Les ouvriers qui, à la suite du passage de l'examen spécial, se trouvent classés dans une catégorie de niveau moins élevé que celui de la spécialité dont ils relevaient jusqu'alors conservent, à titre personnel, le traitement qu'ils percevaient dans leur ancien échelon, si ce traitement est supérieur au traitement maximum de leur nouvel emploi.

Art. 18. — La limite d'âge de trente-cinq ans prévue à l'article 4 ci-dessus n'est pas applicable aux ouvriers auxiliaires en fonctions dans les administrations intéressées à la date de publication du présent décret.

Art. 19. — Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil (fonction publique et réforme administrative), le ministre des finances et des affaires économiques, le garde des sceaux, ministre de la justice, le ministre des affaires étrangères, le ministre de l'intérieur, le ministre de la défense nationale, le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme, le ministre de l'industrie et du commerce, le ministre de l'agriculture, le ministre de la France d'outre-mer, le ministre du travail et de la sécurité sociale, le ministre des anciens combattants et victimes de la guerre, le ministre de la santé publique et de la population, le ministre de la marine marchande sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 3 septembre 1949.

HENRI QUEUILLE.

Par le président du conseil des ministres,
ministre des finances et des affaires économiques par intérim:

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
ROBERT LECOURT.

Le ministre des affaires étrangères,
SCHUMAN.

Le ministre de l'intérieur,
JULES MOCH.

Le ministre de la défense nationale,
PAUL RAMADIER.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale, ministre des travaux publics, des transports et du tourisme par intérim,
DANIEL MAYER.

Le ministre de l'industrie et du commerce,
ROBERT LACOSTE.

Le ministre de l'agriculture,
PIERRE PFLIMLIN.

Le ministre de la France d'outre-mer,
PAUL COSTE-FLORET.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,
DANIEL MAYER.

Le ministre des anciens combattants et victimes de la guerre,
ROBERT BÉTOLAUD.

Le ministre de la santé publique et de la population,
PIERRE SCHNEITER.

Le ministre de la marine marchande,
ANDRÉ COLIN.

Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil (fonction publique et réforme administrative),
JEAN BIONDI.

Décret du 19 septembre 1949 portant nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 19 septembre 1949 pris en conseil des ministres et sur la proposition du président du conseil des ministres et du secrétaire d'Etat à la présidence du conseil chargé de l'information et après avis du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur en date du 28 juillet 1949 portant que les nominations du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, ont été nommées dans l'ordre de la Légion d'honneur, à titre exceptionnel, pour prendre rang du jour de la signature du présent décret, les personnes désignées ci-après:

Au grade de chevalier.

MM.

Grosjean (Georges), journaliste; 21 ans et 2 mois de services militaires et civils. Titres exceptionnels.

Penin (Maurice), directeur général de *Point de vue, Images du Monde;* 22 ans de services militaires et civils. Titres exceptionnels.

Valdeyron (Jean), directeur gérant de l'hebdomadaire *Noir et Blanc;* 19 ans de services militaires et civils. Titres exceptionnels.

Décret du 19 septembre 1949 portant nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 19 septembre 1949, pris en conseil des ministres, et sur la proposition du président du conseil des ministres et du secrétaire d'Etat à la présidence du conseil chargé de l'information et après avis du conseil de l'ordre en date du 8 août 1949 portant que la nomination du présent décret est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, a été nommée dans l'ordre de la Légion d'honneur, à titre exceptionnel, pour prendre rang du jour de la signature du présent décret, la personne désignée ci-après:

Au grade de chevalier.

M. Bougenot (André), président directeur général de *l'Epoque;* 23 ans de services militaires et civils. Titres exceptionnels.

Nomination du secrétaire général du comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne.

Rectificatif au *Journal officiel* du 18 septembre 1949: page 9358, 2e colonne, dernière ligne, ajouter: « Cet arrêté prendra effet à compter du 1er novembre 1949 ».

POSTES, TELEGRAPHES, TELEPHONES

Administration centrale.

Par arrêté du 15 septembre 1949, a été mise en disponibilité à compter du 1er septembre 1949 pour une durée de trois ans: Mme Pontvieux, dame sténodactylographe.

Services extérieurs.

Par arrêté du 12 septembre 1949, ont été admis à faire valoir leurs droits à la retraite:

A compter du 16 novembre 1949, M. Ducourneau, directeur départemental à Cahors.

A compter du 6 février 1950, M. Castex, chef de centre de 1re classe à Chartres-gare.

A compter du 1er janvier 1950, M. Hugon, chef de centre de 2e classe à Mâcon-gare.

A compter du 1er avril 1950, M. Buisson, receveur de 2e classe à Saint-Léonard.

A compter du 1er février 1950, M. Delmas, receveur de 2e classe à Port-Vendres.

A compter du 1er octobre 1949, M. François, receveur de 2e classe à Gex.

A compter du 1er avril 1950, M. Guillermier, receveur de 2e classe à Lyon-Monplaisir.

Par arrêtés du 15 septembre 1949:

Ont été affectés les inspecteurs principaux désignés ci-après, précédemment détachés auprès du commissariat général aux affaires allemandes et autrichiennes:

A Arras, M. Maigrot.

A Stasbourg-services télégraphiques et téléphoniques, M. Rampon.

Ont été rapportées les dispositions de l'arrêté du 17 août 1949, en ce qui concerne la nomination en qualité de receveur hors classe à Saint-Amand-Montrond de M. Bonnet, inspecteur principal à Evreux.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Administration pénitentiaire.

Par arrêté du 16 septembre 1949, sont admis à faire valoir leurs droits à la retraite à compter du 9 octobre 1949:

M. Fiole (Marcel), surveillant chef (hors classe) de la maison de correction de Versailles.

Mme Fiole (Joséphine), surveillante de petit effectif (1re classe) à la maison de correction de Versailles.

Les intéressés devront cesser leurs fonctions le 8 octobre 1949.

Par arrêté du 16 septembre 1949, est acceptée, à compter du 1er septembre 1949, la démission de M. Senecal (Jean), surveillant (3e classe) à la maison d'arrêt du Havre.

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Décret du 3 septembre 1949 portant nomination d'auditeurs de 1re classe à la cour des comptes.

Par décret en date du 3 septembre 1949, sont nommés auditeurs de 1re classe à la cour des comptes les auditeurs de 1re classe à titre provisoire dont les noms suivent: MM. Noiret, La Gaillarde, Corbasson.

Le présent décret prendra effet du 1er septembre 1949.

Décret n° 49-1262 du 17 septembre 1949 modifiant le décret n° 48-1546 du 1er octobre 1948 portant dissolution et liquidation du centre national d'information économique.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des finances et des affaires économiques et du secrétaire d'Etat aux affaires économiques,

Vu l'ordonnance n° 1811 du 14 août 1945 portant création d'un centre national d'information économique;

Vu le décret du 13 novembre 1947 portant transfert de la direction de la documentation à la présidence du conseil (secrétariat général du Gouvernement);

Vu la loi du 17 août 1948 tendant au redressement économique et financier;

Vu le décret n° 48-1546 du 1er octobre 1948 portant dissolution et liquidation du centre national d'information économique, modifié par le décret n° 48-2018 du 31 décembre 1948;

Le conseil d'Etat entendu,

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Le troisième alinéa de l'article 3 du décret n° 48-1546 du 1er octobre 1948, modifié par le décret du 31 décembre 1948 est remplacé par le texte ci-après:

« Il poursuivra sa mission jusqu'à l'apurement définitif des comptes et prononcera ensuite la clôture des opérations de liquidation ».

Art. 2. — Le ministre des finances et des affaires économiques et le secrétaire d'Etat aux affaires économiques sont chargés de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 17 septembre 1949.

HENRI QUEUILLE.

Par le président du conseil des ministres, ministre des finances et des affaires économiques par intérim:

Le ministre de l'industrie et du commerce,
ROBERT LACOSTE.

Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme,
CHRISTIAN PINEAU.

Le ministre de la France d'outre-mer,
PAUL COSTE-FLORET.

Le ministre de l'agriculture,
PIERRE PFLIMLIN.

Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,
FRANÇOIS MITTERRAND.

Le secrétaire d'Etat aux affaires économiques,
ANTOINE PINAY.

Le secrétaire d'Etat aux finances,
EDGAR FAURE.

Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil (fonction publique et réforme administrative),
JEAN BIONDI.

Ouverture de certains bureaux de douane aux opérations d'importation et d'exportation de timbres-poste.

Le ministre des finances et des affaires économiques et le secrétaire d'Etat aux finances,

Vu l'article 24 du code des douanes,

Arrêtent:

Art. 1er. — Les importations et les exportations de timbres-poste ne peuvent être effectuées que par les centres de contrôle douanier de Paris-rue Choron, Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Nice et Sarrebrück.

Art. 2. — Le directeur général des douanes et droits indirects est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 20 septembre 1949.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
JEAN LE VERT.

Le secrétaire d'Etat aux finances,
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
Le directeur du cabinet,
ROBERT BLOT.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

Décret du 13 septembre 1949 portant attribution de la médaille des évadés.

Par décret en date du 13 septembre 1949, la médaille des évadés est conférée aux candidats dont les noms suivent:

ACKERMANN (Louis), 2e classe, classe 1946.
ADAM (Maurice-R.), classe 1935, recrutement de la Seine (4e bureau), mle 3404.
AIX (Marcel-L.), 2e classe, classe 1930, recrutement de Tulle, mle 1690.
ALBERT (Léon), 1re classe, classe 1927, recrutement de Montluçon, mle 72.
ALIPS (Roger-E.-H.), brigadier, classe 1933, recrutement de la Seine (2e bureau), mle 1354.
ALLAIN (Henri-G.-L.), 1re classe, classe 1932, recrutement de Saint-Lô, mle 53.
ALLAIN (Raymond-J.-M.), second canonnier conducteur, classe 1927, recrutement de Nantes, mle 1516.
ALMERAS (André-C.-H.), sous-lieutenant, classe 1936, recrutement de Lyon.
ALRIC (Louis), maréchal des logis, classe 1926, recrutement d'Aurillac, mle 361.
ANDRE (Albert-E.), caporal, classe 1937, recrutement de Metz, mle 663.
ANDRE (Robert-H.), 2e classe, classe 1937, recrutement de Caen, mle 1612.
ANGELIER (René-E.), lieutenant de réserve, classe 1942, recrutement de Grenoble.
ANGONIN (Charles-F.-M.), sergent-chef, classe 1931, recrutement de Besançon, mle 287.
ANOT (Marcel-J.-E.), 1re classe, classe 1929/2, recrutement de Châlons-sur-Marne, mle L. M. 66.
ARGENSON (Etienne-E.), 2e classe, classe 1932 B, recrutement de Nîmes, mle 21/28.
ARLIX (Henri), classe 1927/38, recrutement d'Angoulême, mle 54.
ARRECHEA (Jean.-E.), adjudant en retraite, classe 1934, recrutement de Pau.
ARTIGUA (Marceau-A.), 1re classe, classe 1919, recrutement d'Auch, mle 3.
AUBERGER (Henri.-O.), caporal, classe 1928, recrutement de Montluçon, mle 2100.
AUBERT (Louis.-M.), caporal, classe 1933, recrutement de Tulle, mle 1583.
AUBIN (René-J.), 2e classe, classe 1942, recrutement de Casablanca, mle 878.
AUBRIOT (Louis.-A.), 2e classe, classe 1923, recrutement de Besançon, mle 2003.
AUBRY (Marcel.-E.), canonnier de 1re classe, classe 1934/1, recrutement d'Amiens, mle 1126.
AULARD (Claude.-E.-H.), lieutenant de réserve, classe 1939, recrutement de Versailles.
AURIAC (Roger.-M.), sergent-chef, classe 1935, recrutement de Marseille, mle 622.
AUROY (Robert.-E.), 2e classe, classe 1938, recrutement d'Orléans, mle 1173.
AUTERBE (Roger.-G.-R.), sergent de réserve, classe 1928, recrutement de Châlons-sur-Marne, mle 1778.
BALEINE (Armand), 2e classe, classe 1938, recrutement d'Angers, mle 61.
BARON (Marcel-H.), caporal-chef, recrutement de Versailles, mle 3829, classe 1907.
BARON (Michel.-M.), 2e classe, classe 1938, recrutement de la Seine, 6e bataillon, mle 694.
BARRAT (Gabriel.-J.), quartier-maître-fourrier, classe 1939, mle 2605 T 59 FNFL, 759 FN 42.
BARSACQ (Léon), sergent, classe 1926/2, recrutement de la Seine, 3e bataillon, mle 3585.
BATISSE (Marcel.-A.), 1er sapeur, classe 1926, recrutement de Troyes, mle 704.
BAUQUET (Auguste.-R.-E.), 2e classe, classe 1929, recrutement du Mans, mle 1020.
BAYEN (Maurice.-M.-A.), capitaine de réserve, classe 1922, recrutement de Paris.

BECQUER (Camille), déporté politique, classe 1922, recrutement de Thionville, mle 4418.
BEDEL (Albert), soldat de 2e classe, classe 1939, recrutement de Saint-Lô, mle 359.
BEGUIVIN (Jean), sergent, classe 1935, recrutement 1934, mle 1139.
BELIARD (Jean), classe 1919, recrutement de Colmar.
BELLANGER (Pierre), gendarme, classe 1935 B, recrutement de Beauvais, mle 1425.
BELLEGO (Robert), 2e classe, classe 1925, recrutement de la Seine.
BELLOCQ (Claude), brigadier, classe 1935/2, recrutement de Bordeaux, mle 3149.
BELLON (Jules-O.), gendarme de 1re catégorie, classe 1928/1, recrutement de Nice, mle 2498.
BEN CHEICK MOHAMED, 2e classe, classe 1938, recrutement d'Oran, mle 1019.
BENEZECH (Maurice-G.), lieutenant, classe 1934, recrutement de Toulouse.
BENOIT (Paul-L.-M.), brigadier-chef, classe 1937, recrutement de Belfort, mle 436.
BERGONT (Henri-C.-L.), membre des F. F. C. I., classe 1913, recrutement de Nice.
BERGONT (Jean.-F.-E.), membre des F. F. C. I., classe 1942, recrutement de Paris.
BERNARD (Joannès.-A.-M.), brigadier, classe 1925, recrutement du Puy, mle 294.
BERNARD (Robert-A.), capitaine, classe 1930, recrutement de Paris.
BERNAGOU(Henry-J.), 2e classe, classe 1939, recrutement de Bourges, mle 373.
BERTHELEMY (Jean-E.-A.), maître ouvrier, classe 1939 (E. V.), recrutement de Mézières-Charleville mle 55.
BERTHOU (Maiburin), 2e classe, classe 1927, recrutement de Quimper.
BERTRAND (Henri-J.), sergent, classe 1939, recrutement d'Angers, mle 1573.
BERTRAND (Raymond-J.-L.), 2e classe, classe 1931, recrutement de Bourg, mle 3025.
BESSARD (René), 1re classe, classe 1928, recrutement de Lons-le-Saunier, mle 969.
BESSIERE (Claude-P.), lieutenant de réserve, classe 1930, recrutement de Rodez.
BESSON (Eugène-L.-Cl.), 1re classe, classe 1933, recrutement de Toulon, mle 374.
BETHMONT (Charles-G.), 2e classe, classe 1937, recrutement de Versailles, mle 2309.
BEUN (Raymond-M.-A.), caporal, classe 1933/2, recrutement de Dunkerque, mle 2066.
BEYRIE (Marcel-P.), 1re classe, classe 1936, recrutement de Tarbes, mle 607.
BIANCHI (Ferdinand-J.-M.), caporal-chef, classe 1938, recrutement de Nice, mle 1800.
BIDEAU (Hervé), 2e classe, classe 1938, recrutement de Brest, mle 1538.
BIDOU (Xavier-P.-R.), sergent, classe 1928, recrutement 1926.
BIENCOURT (Charles-V.-J.), sergent, classe 1936, recrutement d'Amiens, mle 1492.
BIHOREAU (Constant-A.), 2e classe, classe 1938, recrutement du Mans, mle 183.
BINET (André-J.), 2e classe, classe 1937, recrutement de Caen, mle 79.
BLANCHARD (René-H.), capitaine, classe 1917, recrutement de Versailles.
BLANCHETON (Marcel), caporal, classe 1919, recrutement d'Angoulême, mle L. M. Maroc F 2210.
BLANCKAERT (Jérôme-A), 2e canonnier, recrutement de Dunkerque, mle 2044, classe 1926.
BLANQUART (Henri-E.), caporal-chef, classe 1936, recrutement de Béthune.
BLERON (Gérard-R.-P.), maître ouvrier, classe 1932 B, recrutement de Châteauroux, mle 1907.
BOANICHE (Jacques-M.), caporal, classe 1937, recrutement de Marseille, mle 4162.
BOHRINGER (Bernard), 2e classe, classe 1937, recrutement de Chartres, mle 5.
BOITHIAS (Pierre-Cl.-V.), caporal, classe 1929, recrutement de Clermont-Ferrand, mle 532.
BOMBAL (Antoine), 2e classe, classe 1938, recrutement de Carcassonne, mle 1266.
BONDUELLE (Emile-Gh.-M.-J.), sergent, classe 1927/2, recrutement de Lille, mle 4818.
BONFORT DE LAIDET (François-H.-B.), classe 1935, sergent-chef, recrutement de Chartres, mle 191.
BOREL (Henri-J.-M.), sergent-chef, classe 1932, recrutement de Clermont-Ferrand, mle 1240.
BORCTRA (Jean-L.-R.), capitaine de réserve, classe 1918, recrutement de Bayonne.
BOUBEE (Jean-M.), 2e classe, classe 1934/2, recrutement de Tarbes, mle 1145.
BOUCHAUD (Albert), capitaine, classe 1920, recrutement de Tulle, mle 132.
BOUCHAUX (Charles-R.), maréchal des logis, classe 1931/2, recrutement de la Seine (2e bureau), mle 1806.
BOUGEARD (Louis-M.-J.), adjudant, classe 1939, recrutement de Saint-Brieuc, mle L. 139.
BOUIGES (Maurice-G.-H.), 2e classe, classe 1934/2, recrutement de Versailles, mle 6020.
BOURGOIN (Jean-J.), brigadier-chef, classe 1933 B, recrutement de la Seine (3e bureau), mle 6035.
BOUTIN (Pierre-D.-L.), 2e classe, classe 1938, recrutement de Mâcon, mle 31.
BRANDIN (André-J.-H.), maréchal des logis, classe 1935, recrutement de Melun, mle L. M. 108.
BRANTONNE (Robert-A.), gendarme, classe 1932 A, recrutement de Bordeaux, mle 1598.
BRASQUIES (Germain-M.), 1re classe, classe 1931, recrutemnet d'Aurillac.
BRESSON (Albert), 1re classe, classe 1936 B, recrutement de la Seine (2e bureau).
BRICOUT (Jules-L.-J.-B.), 2e classe, classe 1920, recrutement de Cambrai-Avesnes, mle 1863.
BROGNIEZ (Robert), sergent-chef, actuellement adjudant-chef de réserve, classe 1927, recrutement de Laon, mle 572.
BROSSARD (Baptiste-C.), adjudant-chef, classe 1931, recrutement de Tulle, mle 868.
BRUNARD (Raoul-R.), brigadier-chef, recrutement de Lyon-Central, mle 1465.
BRUNEAU (Marcel-A.), 1re classe, classe 1929, recrutement de Châteauroux, mle 141.
BRUNET (Gaston), brigadier-chef de police d'Etat, classe 1936/2, recrutement de Thionville, mle 2332.
BULTEZ (Marcel-A.), brigadier, classe 1930, recrutement de Valenciennes, mle 13.
CABASSIER (Emilien-F.-O.), 2e classe, classe 1938, recrutement de Tarbes, mle 807.
CADOT (Léon-A.-E.), 1re classe, classe 1931, recrutement de Versailles, mle 874.
CAILLEUX (Roger-E.-H.), 2e classe, classe 1941, recrutement d'Amiens.
CALAMARO (Raymond-L.), lieutenant dentiste de réserve, classe 1930, recrutement de Cherbourg.
CALVEL (Alfred-L.), 2e classe, classe 1929, recrutement d'Albi, mle 611.
CAMPANI (Albert-M.), maréchal des logis, classe 1932, recrutement C. M. 55, Nîmes, mle 1186.
CAMPRUBI (Maurice-A.-F.), maréchal des logis, classe 1927, recrutement de Mamers, mle 1187.
CAMUS (Roland-G.-L.), 2e classe, classe 1937, recrutement d'Evreux, mle 1048.
CAPRON (André-O.), maréchal des logis, classe 1931, recrutement d'Arras, mle 932.
CARRIERE (Roger-M.-A.), 2e classe, classe 1927, recrutement de Toul, mle 172.
CARTRON (Albert-A.-G.-F.), 2e classe, classe 1931/1, recrutement de la Rochelle, mle 764.
CASENAVE (Jean), classe 1935, recrutement de Pau, mle 713.
CASTANET (Pierre-R.), sergent, classe 1935, recrutement de Périgueux, mle 1577.
CATALON (Georges-R.), 2e classe, classe 1931, recrutement de Privas, mle 1282.
CATHELINEAU (Pierre-L.-H.), maréchal des logis, classe 1927, recrutement d'Orléans, mle 1671.
CERBELOT (Georges), sergent-chef, classe 1925/2, recrutement de Guéret, mle 262.
CESARO (Albert-A.), 2e classe, classe 1931, recrutement de Marseille, mle 5055.
CESTARI (Joseph), caporal-chef, classe 1931/B, recrutement de Thionville, mle 1861.
CHAINTREUIL (Charles-M.), 2e classe, classe 1929, recrutement de Bourg, mle 217.
CHANZY (Claude-J.-M.-L.), sous lieutenant de réserve, classe 1941, recrutement de la Seine, mle 7065.
CHAPPE (Edouard-O.), caporal-chef, classe 1930, recrutement de Châlons-sur-Marne, mle 3205.
CHARLES (André-R.), sergent-chef, classe 1928, recrutement de Strasbourg, mle 185.
CHARLES (Robert-Y.), sergent-chef, classe 1941, recrutement de Poitiers.
CHASSAGNE (Auguste), 2e classe, classe 1939, recrutement du Puy, mle 188.
CHAUMONT (Emile-L.-A.), dit Jacques, caporal-chef, classe 1921, recrutement de la Seine (1e bureau), mle 72.
CHAUVIN (Georges-L.), 2e classe, classe 1923, recrutement de Nantes, mle 992.
CHAVATTE (Louis-J.-B.), 2e classe, classe 1938, recrutement d'Arras-Béthune, mle 2609.
CHAZARD (André-V.) maréchal des logis chef, classe 1936, recrutement de Vannes.
CHEMEL (Victor-R.), 2e classe, classe 1933, recrutement de Nancy, mle 109.
CHERY (Clément), sergent-chef, classe 1943, recrutement 1942, mle A. 3034.
CHESNEAU (Albert-A.-L.), 2e classe, classe 1925, recrutement de Versailles, mle 5578.
CHEVALLIER (André-C.), 2e classe, classe 1934 A, recrutement de la Seine (6e bureau), mle 779.
CHEVALLIER (Georges-A.), lieutenant, classe 1941.
CHIFFEMANN (Marius-G.), 2e classe, classe 1925, recrutement de Lisieux.
CHIFFLOT (Georges-V.), lieutenant, classe 1923, recrutement de la Seine (3e bureau).
CHOMIENNE (Marcel-L.), 2e classe, classe 1935, recrutement de Saint-Etienne, mle 1439.
CISSE (Badara), caporal, classe 1936, recrutement de Thiès, mle 41871.
CITRON (Léonce-A.), adjudant de réserve, classe 1933/2, recrutement de Pau, mle 911.
CLAUDEL (Paul), adjudant, classe 1940, recrutement d'Epinal, mle 3175.
CLEMENT (Pierre-A.), adjudant-chef, classe 1930, recrutement du D. R. R., 8e région de Lyon, mle 2191.
CLINIAS (Albert-D.), sergent-chef, classe 1935, recrutement de Mézières.
CLOAREC (Auguste-M.), maréchal des logis, classe 1940, recrutement de F. F. L. Londres S, mle 51703.
COLLIN (Jules), 2e classe, classe 1933, recrutement de Chaumont, mle 916.
COLLONGE (Armand-L.), 2e classe, classe 1932, recrutement de Privas, mle 536.
COMBES (François-J.), sergent, classe 1934/2, recrutement d'Aurillac, mle 1360.
COMBEY (Jean-M.), 2e classe, recrutement d'Annecy, mle 19, classe 1934.
COMBRIES (René-J.), 2e classe, classe 1940, recrutement d'Albi, mle 234.
COMTE (Gustave-V.), soldat, classe 1919, recrutement de Privas, mle 1917.
CONAN (Henri-P.-M.), caporal, classe 1940, recrutement de Chartres, mle 10.
COPREAU (Roger-P.), affecté spécial S.N.C.F., classe 1931, recrutement de 1930, mle 2192.
CORBI (Paul-A.), 2e classe, classe 1939, recrutement de Marseille, mle 4318.
CORRE (Vincent-M.), caporal, classe 1940, recrutement de Brest, mle 1272.
COSTE (Jean-G.), 1re classe, classe 1938, recrutement de Tulle, mle 973.
COTTARD (Paul-M.-F.), 2e classe, classe 1938, recrutement de Paris, 0e bureau Seine, mle 832.
COUDERC (Maurice-A.), caporal, classe 1931/2, Paris, 3e bureau, mle 3731.
COUENNE (Edouard-H.-R.), 2e classe, classe 1933, recrutement de Saint-Lô, mle 1154.

COULON (Albert), brigadier-chef, classe 1925, recrutement de Châteauroux, mle 1322.
COULON (Jean-P.-A.), capitaine, classe 1926, recrutement de la Seine, 2e bureau, mle 4736.
COURTE (Marcel-M.), caporal-chef, classe 1943, recrutement de 1942, mle 5361.
COURTET (Jean-Ch.), sous-lieutenant, classe 1940, recrutement de Melun.
COUTET (Victor-P.-F.), 1re classe, classe 1934/2, recrutement de 1935, mle 1525.
CRAMIER (Alphonse-B.), maréchal des logis chef, classe 1926, recrutement de Brive, mle 454.
CRESPEAUX (Amédée-E.), 2e classe, classe 1932, recrutement de Versailles, mle 3689.
CRIBIER (Maurice-F.), 1re classe, classe 1925, recrutement d'Orléans, mle 983.
CRINIERE (Paul-J.-M.), brigadier-chef, classe 1934 B, recrutement de la Seine, 1er bureau, mle 3107.
CROZIER (Gaston-F.), 2e classe, classe 1933, recrutement de Privas, mle 104.
DA (Paul-J.-R.), aspirant, classe 1931, recrutement de la Seine.
DARCOURT (Louis), 2e classe, classe 1934, recrutement de la Seine, 4e bureau, mle 316.
DASSONVILLE (Pierre-F.-J.), sergent-chef-major, classe 1937, recrutement de Valenciennes.
DAUBAN (Maurice-P.-A.), 2e classe, classe 1931/2, recrutement de la Seine, 4e bureau, mle 5227.
DAUGERON (Jean-H.), sergent, classe 1936, recrutement d'Orléans, mle 789.
DAUMAL (Robert), brigadier, classe 1945, recrutement d'Oran.
DAVENAS (Fernand-E.-E.), sous-lieutenant F. F. C., classe 1931, recrutement de Saint-Etienne, mle 3030.
DECONINCK (René-D.-J.), aspirant, classe 1937, recrutement de la Seine, 4e bureau.
DEFFAYS (Jacques-E.), 2e classe, classe 1925/2, recrutement de Cholet, mle 202.
DEGOUVE DE NUNCQUES (Jacques-H.-J.), maréchal des logis chef, classe 1929, recrutement de Lille, mle 6950.
DEGUEILLE (Clément-A.-A.), lieutenant, classe 1936/2, recrutement du Mans.
DEHOORNE (Joseph-A.-F.), brigadier, classe 1933, recrutement de Lille, mle 1301.
DEHOVE (Raymond-A.), 2e classe, classe 1932/2, recrutement de Lille, mle 4052.
DELENNE (Jean-L.), 1re classe, classe 1942, recrutement de Casablanca, mle F. 466.
DELOLME (Louis), adjudant F. F. I., classe 1937, recrutement du Puy, mle 503.
DELOST (Fernand-G.), 1re classe, classe 1929, recrutement de Magnac-Laval, mle 784.
DEMARQUET (Emile-J.-L.), soldat, classe 1937, recrutement de Troyes, mle 837.
DEMAY (Louis-G.), 1re classe, classe 1929, recrutement de Versailles.
DEMOLLIENS (Ulysse-J.-A.), 2e classe, classe 1924, recrutement de Saint-Omer, mle 2130.
DENIS (Raoul-J.-O.), 2e classe, classe 1927, recrutement de Nevers, mle 1465.
DENTELLE (Marcel-J.), 2e classe, classe 1934, recrutement de Nevers, mle 936.
DEPEYRE (Marc-A.-L.), adjudant-chef, classe 1931, recrutement de Montauban, mle 500.
DEROCHE (Antonin-M.), 2e classe, classe 1928, recrutement de Mâcon, mle 962.
DERYCKX (Pierre-L.), lieutenant, classe 1931, recrutement de Dunkerque.
DESCHARNE (Julien-P.-M.), 1re classe, classe 1935, recrutement de Mâcon, mle 2156.
DESCHARREAUX (Jean-J.-C.), 2e classe, classe 1939, recrutement de Rouen, mle 4738.
DESMOULIN (Pierre), sergent, classe 1938, recrutement de Valenciennes, mle L.M. 285.
DESMOULINS (Raoul-F.-A.), 2e classe, classe 1925, recrutement de Montluçon, mle 1339.
DESSAGNAT (Jean-L.), sergent, classe 1931/2, recrutement de Melun, mle 2359.
DESVIGNES (Henri-L.-A.), 2e classe, classe 1937, recrutement de Lons-le-Saunier, mle 402.
DEUS (Gilbert-S.), 1re classe, classe 1929/3, recrutement de Saint-Etienne, mle 1692.
DEVIZE (Julien-E.), classe 1927/2, recrutement de la Seine, 3e bureau, sergent, mle 3667.
DHOTEL (Jean-C.-M.), lieutenant de réserve, classe 1933, recrutement d'Arras.
DIDRY (Roger-C.), 2e sapeur, classe 1937/2, recrutement de la Seine, 3e bureau, mle 2192.
DINAUD (René-G.), maréchal des logis, classe 1938, recrutement de Bordeaux, mle 265.
DIONNET (Martial-L.), 2e classe, classe 1930, recrutement de Guéret, mle 509.
DJAFER (Mohamed), 2e classe, classe 1927, recrutement de Sétif, mle 1700.
DJIRIKIAN (Arthur-A.), 2e classe, classe 1938, recrutement de la Seine, 3e bureau, mle 2049.
DONNEAUD (Robert), 2e classe, classe 1938, recrutement de la Seine (6e bureau), mle 680.
DONZALAT (Georges-H.), sergent-chef, classe 1928/2, recrutement de la Seine (2e bureau), mle 3663.
DORBEC (François), lieutenant de réserve, classe 1935/37, recrutement de la Seine (2e bureau), mle 379.
DOUCET (Jean-G.), sergent, classe 1938, recrutement de Moulins, mle 121.
DOUZY (Jean), 1re classe, classe 1936, recrutement de Châlons-sur-Marne, mle 1849.
DREUX (Jean), 2e classe, classe 1935, recrutement de Beauvais, mle 1589.
DRUMEL (Albert), caporal-chef, classe 1930, recrutement de Lorient, mle 1086.
DUBOIS (André), brigadier-chef, classe 1931 B, recrutement de Poissy.
DUBOIS (Fernand), 1re classe, classe 1935, recrutement de Valenciennes, mle 943.
DUMAS (Louis), 2e classe, classe 1929, recrutement de Tulle, mle 1328.
DUMAZEAU (Jean-P.-L.-A.), sergent, classe 1933/2, recrutement de Châteauroux, mle 1710.
DUMOND (Prosper-M.-R.), soldat, classe 1925, recrutement 1925, mle 1416.
DUPUY (Pierre-A.), 2e classe, classe 1937, recrutement de Nancy, mle 1063.
DURAND (Marcel-L.-C.), 2e classe, classe 1924, recrutement de Blois, mle 1496.
DURAND-DELGA (Pierre-M.-J.-A.), maître ouvrier, classe 1929, recrutement d'Albi, mle 683.
DURAND (Richard.-L.), sergent, classe 1935, recrutement de Nantes, mle 2294.
DUTRIEZ (Robert-A.-J.), lieutenant, classe 1942, recrutement du Maroc, mle BAMC 1500/42.
DUVAL (Georges-H.), 1re classe, classe 1933/1, recrutement de la Seine, 6e bataillon, mle 878.
DUVAL (Lucien.-E.), capitaine de réserve, classe 1940, recrutement de Metz.
EBERHARD (Jacques), caporal, classe 1939, recrutement de Rouen, mle 2099.
EBERLING (Emile), classe 1934/1, recrutement de Mulhouse, mle 502.
EDEL (Xavier.-J.), caporal-chef, classe 1937, recrutement de Colmar.
EGGENSPIELER (Auguste.-A.), brigadier-chef, classe 1935, recrutement de Mulhouse.
ELIE (André.-G.-E.), maréchal des logis-chef, classe 1922, recrutement de Falaise, mle 193.
EMONET (André.-R.), 2e classe, classe 1934, recrutement de Blois, mle 557.
EMONIERE (Jean.-E.-R.), soldat, classe 1928/4, recrutement de la Seine, 1er bataillon, mle 2079.
ENGEL (Gaston.-Ch.), adjudant de réserve, classe 1927/2, recrutement de Nancy, mle 597.
ERDINGER (Roger.-A.), caporal, classe 1922, recrutement d'Epinal, mle 2905.
ERNOULT (Emile.-E.), 1re classe, classe 1935, recrutement de Laval, mle 112.
ESCANDE (Paul), sergent, classe 1933, recrutement de Montpellier, mle 2895.
ESCUDIER (E.-J.-M.), 2e classe, classe 1929, recrutement de Nîmes, mle 253.
ESPINASSE (Henri-J.), caporal-chef, classe 1934, recrutement de Tulle, mle 403.
ESPINOSA (José-M.), 1re classe, classe 1934, recrutement 1934.
ETCHART (Jean-P.), chasseur, classe 1932, recrutement de Casablanca.
EUZEN (Jean-P.-M.), 2e classe, classe 1933, recrutement de Brest, mle 501.
EVAIN (Joseph-J.-M.), 2e classe, classe 1933, recrutement de Nantes, mle 2177.
EVON (Henri-J.), 2e classe, classe 1938, recrutement d'Angers, mle 2015.
EVRARD (Jean-H.-J.), sous-officier, classe 1928/2, recrutement de Béthune, mle 915.
EVRARD (Paul-L.-J.), 2e classe, classe 1928/4, recrutement d'Arras, mle 1409.
EYCHENNE (François), 2e classe, classe 1934, recrutement de Foix, mle 387.
EYDOUX (Henri-P.-D.), capitaine de réserve, classe 1927, recrutement de la Seine (2e bureau).
EYHERAMOUNO (Dominique), 1re classe, classe 1933, recrutement de Pau.
FAIGE (Paul-A.-J.), médecin auxiliaire, classe 1931, recrutement de Tulle, mle 1751.
FAILLE (Jean-L.-C.), brigadier, classe 1934, recrutement de Laon, mle 525.
FAIVET (Jean-M.), caporal, classe 1943, recrutement de Dijon, mle 11076.
FALEMPIN (Marcel-E.), caporal, classe 1934, recrutement de Versailles, mle 8208.
FANTIN (Joseph-J.), 2e classe, classe 1934, recrutement de Thionville, mle 6475.
FARGES (Marcel), caporal, classe 1934 B, recrutement de Tulle, mle 1069.
FARRE (Georges-A.-J.), caporal, classe 1930, recrutement de Perpignan, mle 275.
FAUCHER (René-J.), soldat, classe 1926, recrutement du Puy, mle 5.
FAUCHERON (Pierre), caporal, classe 1932, recrutement de Nancy, mle 1687.
FAUCOZ (Maurice-Cl.), 2e classe, classe 1945, recrutement de Casablanca, mle 4783.
FAURE (Alexandre-J.-L.), 1re classe, classe 1931, recrutement de Toulouse, mle 1289.
FAURE (Jean-M.), premier sapeur, classe 1933/2, recrutement de Toulouse, mle 1100.
FAURE (Michel-A.), sergent, classe 1938, recrutement de Clermont-Ferrand, mle 621.
FAURE (Victorin-A.), 2e classe, classe 1934, recrutement de Privas, mle 738.
FAURIE (Jean-R.), soldat, classe 1935, recrutement de Bordeaux, mle 3690.
FAVIERES (Jean-L.-G.), 2e classe, classe 1927, recrutement du Mans, mle 700.
FAYA (Alfred-D.-A.), aréchal des logis, classe 1931, recrutement de Grenoble, mle 476.
FAYOUT (Lucien-F.-J.-B.), maréchal des logis, classe 1929/2, recrutement de Périgueux, mle 864.
FEITH (Marceau-L.-B.-E.), soldat de 2e classe, classe 1939, recrutement de Nîmes, mle 1135.
FERNANDEZ (Henry-V.), caporal-chef, classe 1927, recrutement de la Seine (1er bureau), mle 4321.
FERRAMOSCA (Emile), 2e classe, classe 1932, recrutement de Nice, mle 3336.
FERRAND (André), 2e classe, classe 1931, recrutement de Blois, mle 416.
FERRATO (Pierre-B.), 1re classe, classe 1929, recrutement de Marseille, mle 3895.
FERRIER (Georges-M.), adjudant en retraite, classe 1930, recrutement de Nîmes, mle 2629.
FERRY (Georges-L.-J.), maître pointeur, classe 1931, recrutement d'Epinal, mle 2617.
FEUILLET (Marcel-H.), brigadier, classe 1925/1, recrutement de la Seine (1er bureau), mle 4116.
FIGUSTER (Roch), 1re classe, classe 1935, recrutement de Saint-Denis (de la Réunion), mle 6109.
FIHEY (Maxime-E.-L.), maréchal des logis chef, classe 1927, recrutement de Vitré, mle 111.

FLUCHON (Camille-H.-F.), 2e classe, classe 1933/2, recrutement de Lons-le-Saunier, mle 1420.
FONTAINE (Evense-Ch.-J.), soldat, classe 1929/2, recrutement de Cambrai, mle 1284.
FORCET (Nicolas-F.), caporal, classe 1931 B, recrutement de Bordeaux, mle 4044.
FORMELL (René), gendarme, classe 1931, recrutement de Nancy, mle 1669.
FOUGERE (Pierre-M.-J.), caporal-chef, classe 1924, recrutement de Nantes, mle 117/A.
FOURNIER (Bernard-L.-R.), classe 1948, recrutement de Valenciennes.
FOURNIER (Pierre-L.-M.), caporal-chef, classe 1938, recrutement de Versailles, mle 5220.
FRANCESCONI (Raymond-P.-E.), caporal, classe 1933 B, recrutement de Versailles, mle 8574.
FRANCK (Guy-P.), caporal-chef, classe 1928/2, recrutement de Versailles, mle 2264.
FRANCONERI (Georges-V.), brigadier, classe 1938, recrutement d'Alger, mle 1551.
FRESNEL (Emile-R.-E.), soldat, classe 1921, recrutement de Bernay, mle 261.
FRIAT (Charles), soldat, classe 1935, recrutement de Mâcon, mle 4132.
FRIEDRICH (Raymond-M.), caporal, classe 1931, mle 1361, recrutement de Versailles.
FROMONTEIL (Pierre), sergent F. F. I., classe 1931, recrutement de Riom, mle 138.
FROUARD (Léon-G.), 1re classe, classe 1933, recrutement de la Seine 4e B, mle 1131.
FRUGIER (Robert-A.), caporal, classe 1933, recrutement d'Angoulême, mle 6055.
FRUIT (Maurice), maréchal des logis, classe 1932/2, recrutement d'Avesnes, mle 1666.
FUNCK (Marcel), sergent, classe 1933, recrutement de Strasbourg, mle 392.
FURBEYRE (Irénée), caporal, classe 1925, recrutement de Montauban, mle 547.
FURCY (Marcel), caporal, classe 1933, recrutement de la Seine 1er B, mle 4719.
GALLOIS (Henri-A.-L.), soldat, classe 1935 B, recrutement de Blois, mle 1088.
GARIGLIO (Joseph-L.-B.), sergent, classe 1935, recrutement de Versailles, mle 5615.
GAUDRY (Louis-A.), sous-lieutenant F. F. I., classe 1923, recrutement de Langres, mle 667.
GAULIER (Jean), soldat, classe 1931, recrutement de la Seine 1er B., mle 853.
GAUSSENS (Samuel-A.), soldat, classe 1938, recrutement d'Agen, mle 525.
GAUTERON (Pierre-E.-M.), 1re classe, classe 1933, recrutement d'Agen, mle 1213.
GAY (Jean-M.-A.), maréchal des logis, classe 1935, recrutement de Clermont-Ferrand, mle 1331.
GENESTE (Marc-E.), lieutenant, classe 1941, recrutement de Limoges.
GENESTINE (Michel), soldat, classe 1932, recrutement de Tulle, mle 332.
GENTILHOMME (Edouard-L.), soldat, classe 1926, recrutement de Tours, mle 620.
GEOFFROY (Jean-M.), 1re classe, classe 1929, recrutement d'Epinal, mle 1031.
GERARD (André-C.-M.), soldat, classe 1924, recrutement de la Seine (4e bureau), mle 7236.
GERARD (Marcel-L.), soldat, classe 1927, recrutement de Laon, mle 569.
GERARD (Raymond-A.), caporal-chef, classe 1928, recrutement de la Seine (2e bureau), mle 2080.
GERROLDT (Lucien-P.-J.), brigadier-chef, classe 1944, recrutement de Strasbourg, mle 5534.
GESLOT (Louis-E.), soldat, classe 1931, recrutement de Marseille.
GEVRAISE (Roger-H.), caporal-chef, classe 1936 A, recrutement de Versailles, mle 668.
GIBERGUE (Eugène-F.-V.), 1re classe, classe 1931/1, recrutement de la Roche-sur-Yon, mle 1472.
GIBERT (André), soldat, classe 1939, recrutement de la Seine (1er bureau), mle 3347.
GIBERT (Pierre-J.), caporal-chef, classe 1935, recrutement de Nîmes, mle 519.
GIBORY (Hubert-E.-J.-P.), maréchal des logis chef, classe 1927, recrutement de Laval, mle 756.
GICQUIAU (Robert-L.-M.), sergent-chef, classe 1930 B, recrutement de Versailles, mle 3967.
GIGUEL (Alphonse), sergent F. F. I., classe 1935 A, recrutement d'Evreux, mle 328.
GIRARD (Pierre-E.), 2e classe, classe 1931, recrutement de Perpignan, mle 752.
GIRAUD (Emile-M.), 2e classe, classe 1932, recrutement de Moulins, mle 1516.
GIREL (Maurice-J.), 1re classe, classe 1937, recrutement de 1938, mle 7019.
GLIN (Charles-M.), soldat, classe 1930, recrutement de Chartres, mle 921.
GODART (Félicien-L.), maréchal des logis, classe 1936, recrutement de Mézières, mle 219.
GODFROY (Pierre-E.), caporal, classe 1935, recrutement de Nancy, mle 356.
GOLDBERG (Henri), brigadier, classe 1938, recrutement de la Seine (2e bureau), mle 2838.
GOMBERT (Emile), sous-lieutenant, classe 1931, recrutement d'Alençon, mle 586.
GORY (René-E.), 2e classe, classe 1931 A, recrutement de la Seine.
GOSSE (Raymond-M.), 1re classe, classe 1933 B, mle 929, recrutement de Saint-Omer.
GOSSELIN (Charles-J.-M.), conducteur de 1re classe, classe 1936 B, recrutement de Cherbourg, mle 727.
GOTH (Jean-M.), gendarme, classe 1933, recrutement de Cambrai, mle 7134.
GOYARD (Henri), 2e classe, classe 1926, recrutement de Beauvais, mle L.M. 124 B.
GRAMIDON (Marie-J.-H.), 1re classe, classe 1927, recrutement de la Seine (3e bureau), mle 1551.
GRAND (Lucien-E.), 2e classe, classe 1929, recrutement de Macon, mle 134.
GRANDPIERRE (Michel-M.-H.), brigadier-chef, classe 1941, recrutement de Vesoul, mle 161.
GRANGER (Robert-J.-G.), lieutenant, classe 1937, mle 3695.
GREFILS (René-G.), 2e classe, classe 1938, recrutement de Châteauroux, mle 917.
GRETHEN (René-P.), brigadier-chef, classe 1946, recrutement de Casablanca, mle 1943 F. 1165.
GRINCOURT DE FLOGNY (André-E.-A.), maréchal des logis, classe 1927/3, recrutement de Digne, mle 19.
GRISOSTOMI (Ange-M.), caporal-chef, classe 1927, recrutement d'Ajaccio, mle 26.
GROLEAT (Georges-G.), sous-lieutenant, classe 1939, recrutement de Clermont-Ferrand, mle 128.
GROLLIER (Joël-V.-H.), brigadier, classe 1932, recrutement de la Roche-sur-Yon, mle 321.
GROSSELET (André-E.), sergent, classe 1936, recrutement d'Epinal, mle 616.
GRUYER (Camille-D.), 1re classe, classe 1928, recrutement de Chalons-sur-Marne, mle 677.
GUENARD (René), soldat, classe 1927, recrutement d'Amiens, mle 517.
GUERARD (André-A.-L.), 2e classe, classe 1939, recrutement d'Alençon, mle 644.
GUERIN (Baptiste), 2e classe, classe 1937, recrutement du Puy, mle 308.
GUERIN (Marius), 2e classe, classe 1934, recrutement du Puy, mle 1923.
GUERRERO (Lazare), gendarme, classe 1934, recrutement de Pau, mle 2358.
GUERRIAU (Marcel-R.), 2e classe, classe 1937, recrutement du Mans, mle 1656.
GUICHARD (Gabriel-J.-M.), maréchal des logis chef, classe 1933/3, recrutement de Lons-le-Saunier, mle 1752.
GUIENNOT (Louis-G.), 2e classe, classe 1940, recrutement de la Seine.
GUIGNABERT (Charles-L.), soldat, classe 1937, 2e bureau de recrutement de la Seine.
GUILBAUD (Alcide-H.-J.), brigadier, classe 1930, recrutement de la Roche-sur-Yon, mle 15.
GUILHEM (Roger-L.), soldat, classe 1934, recrutement d'Albi, mle 1248.
GUILLON (Henri-L.), 2e classe, classe 1932, recrutement de Versailles, mle 794.
GUILLON (Joannès-M.-F.) (dit Jean), 2e classe, classe 1939, recrutement de Bourg-en-Bresse.
GUILLOT (Bernard-M.-Ch.-B.), aspirant, classe 1933, recrutement de Dijon, mle 1750.
GUIMBERT (Albert), soldat, classe 1939, recrutement de Nancy, mle 1974.
GURNOT (Elie-A.), classe 1932, recrutement de Châlons-sur-Marne, mle 275.
GUYON (Louis-F.), soldat de 1re classe, classe 1937, recrutement du Mans, mle 838.
GUYOT (Etienne-D.), caporal, classe 1931 A, recrutement de Béthune, mle 114.
GUYOT (Raoul-A.-J.), soldat de 1re classe, classe 1931/2, recrutement de Lille, mle 2614.
HALGRIN (Georges-E.-Ch.), 1re classe, classe 1934, 1er bureau de recrutement de la Seine, mle 1413.
HENRION (Lucien-P.-M.), sergent, classe 1943, recrutement de Nancy, mle 1221.
HIRSCH (Sigismond), médecin capitaine à titre fictif, classe 1933, 1er bureau de recrutement de la Seine, mle 4172.
HONORE (Louis-E.), médecin-lieutenant, classe 1932, recrutement de Valenciennes.
IANDOLO (Généreux), 2e classe, classe 1928, recrutement de Marseille, mle M. 2571.
ILNISKY (Henri), brigadier, classe 1937/2, recrutement de Rodez, mle 1644.
IMBERT (Benoit-A.), brigadier, classe 1934, recrutement de Saint-Etienne, mle 2044.
INSELIN (Armand-L.), sergent F. F. I., classe 1931, recrutement de Chalon-sur-Saône, mle 856.
ISSARTEL (Eugène-A.), 1re classe, classe 1933, recrutement du Puy, mle 1015.
JACQUELINE (Fernand-E. R.), 2e sapeur, classe 1928/2, recrutement de Caen, mle 375.
JALABERT (Jean-A.), chasseur, classe 1934, recrutement de Marseille, mle 6652.
JAURY (Pierre), gendarme, classe 1936, recrutement de Pau, mle 1728.
JEAN (Gilbert), 1re classe, classe 1936, recrutement de Saint-Omer, mle 955.
JEANSON (Georges-R.-E.), 2e classe, classe 1936, recrutement de Rouen, mle 1184.
JERPHANION (François-L.-E.), maréchal des logis chef, classe 1929, recrutement de Saint-Etienne, mle 530.
JORDA (Alexandre), aspirant, classe 1938, recrutement de Perpignan, mle 363.
JOUANNY (Joseph-M.), chasseur de 1re classe, classe 1936, recrutement d'Alençon, mle 519.
JUST (André), soldat, classe 1939, recrutement de la Seine Central, mle 8744.
KESTELOOT (Gilbert-A.), soldat, classe 1932, recrutement de Saint-Omer, mle 166.
KISSLING (Paul-W.), 2e classe, classe 1938, 3e bureau de recrutement de la Seine, mle 1433.
KOSZEZANSKI (Samuel), soldat, classe 1926, recrutement de C. E. S. L. E. Clignancourt, mle 1397.
KRZNARIE (Jean-M.), sergent-chef, classe 1935, recrutement de Thionville, mle 476.
LACHERADE (Adrien-L.), soldat, classe 1928/2, recrutement de Guéret, mle 759.
LAFAYE (Louis), sergent, classe 1928, recrutement de Périgueux, mle 905.
LAHON (René-E.), soldat, classe 1932, recrutement de Pau, mle 249.
LALLEMENT (Jules-E.), 2e classe, classe 1933, recrutement de Bar-le-Duc.
LALOT (Daniel), soldat de 1re classe, classe 1927, recrutement de Périgueux, mle 608.
LAMBERT (Armand-L.), caporal, classe 1928, recrutement de Metz, mle 5308.
LARRIVE (André), soldat, classe 1931, recrutement de Toulouse, mle 1126.
LARSONNIER (Henri), sergent, classe 1929, 4e bureau de recrutement de la Seine, mle 3301.
LAUDAT (Marcel-L.-C.), 2e classe, classe 1921, recrutement de Nevers, mle 245.
LAURENT (Emile-J.-B.), 1re classe, classe 1920, recrutement d'Arras, mle 806.
LAURENT (Lucien-E.), soldat, classe 1931, recrutement de Beauvais, mle 861.
LAURENT (Raoul-V.), 2e classe, classe 1932/3, recrutement de Lyon, mle 5841.

LAUVIE (Aimé-M.-M.), 2e classe, classe 1932, recrutement de Marseille, mle 370.
LAVAL (Gaston-L.), sergent, classe 1928, recrutement de Thionville, mle 2528.
LAYE (Raymond-G.), vétérinaire capitaine, classe 1934, recrutement de Périgueux.
LAYRE (Emmanuel), 2e classe, classe 1932, recrutement de Nîmes, mle 2134.
LECLERE (Joseph-G.), sergent, classe 1933 B, 3e bureau de recrutement de la Seine, mle 5716.
LE DALL (Henri-Y.), sergent, classe 1931, recrutement de Brest, mle 3049.
LEDEZ (Pierre-A.), 2e classe, classe classe 1936, recrutement de Lille, mle 1941.
LEFEVRE (Henri), caporal, classe 1934, recrutement de Beauvais, mle 2281.
LEFEVRE (Raymond-J.), maréchal des logis, classe 1935 B, recrutement de la Seine 3e bureau, mle 3365.
LEGER (Lucien), 2e classe, classe 1934, recrutement du Mans, mle 2137.
LEGRAND (Octave-D.), 2e classe, recrutement de Fontainebleau, mle 682.
LEGRAND (Pierre-C.), 2e classe, classe 1923, recrutement d'Avesnes, mle 652.
LE GUEULT (Georges-M.), 2e classe, classe 1932, recrutement de Caen, mle 2046.
LELONG (Roger-E.), soldat, classe 1935, recrutement de Versailles, mle 3941.
LEMAIRE (Jean-H.), sergent, classe 1930, recrutement de Saint-Omer, mle 1803.
LEMENN (Albert-G.), caporal, classe 1934 B, recrutement de Brest, mle 2048.
LE MESTRE (François-M.), 1re classe, classe 1934/1, recrutement de Lorient, mle 1681.
LE MEZO (Paul-L.), adjudant-chef, classe 1933, recrutement de Vannes, mle 393.
LEONARD (Paul-A.), lieutenant, classe 1931, recrutement d'Epinal, mle 127.
LEROY (Jean-P.-M.), soldat, classe 1937, recrutement de Caen, mle 986.
LESIEUR (Fernand), 2e classe, classe 1933 B, recrutement de Châlons-sur-Marne.
LESPITAOU (Jean-S.), maréchal des logis chef, classe 1912, recrutement de Mont-de-Marsan.
DE LESTANG-PARADE (Hugues), chargé de mission de 2e classe, classe 1912, recrutement de Londres, mle 56080.
LEVA (Fernand), caporal classe 1937, recrutement de Mézières, mle 603.
LEVANNIER (Marcel-F.), 1re classe, classe 1930, recrutement 1933, mle 1083.
LEVEQUE (Louis-H.), 2e classe, classe 1932, recrutement d'Arras, mle 14682.
LHELGOUACH (Joseph), 2e classe, classe 1938, recrutement de Quimper, mle 1235.
L'HERITIER (Louis-F.), sous-lieutenant, classe 1934 B, recrutement de Belfort.
LIARD (Marcel-P.), soldat, classe 1929, recrutement de Saint-Lô, mle 646.
LIBERGE (Gustave-D.-A.), 2e classe, classe 1937, recrutement du Mans, mle 1781.
LIGEOUR (Louis), 2e classe, classe 1934/2, recrutement de Quimper, mle 3391.
LIGIER (Louis-V.), soldat, classe 1933, recrutement de Marseille, mle 963.
LINE (Jules-L.-M.-J.), soldat, classe 1930/2, recrutement d'Arras, mle 1774.
LINOL (Yves-P.-F.-E.), caporal-chef, classe 1936/1, recrutement de Tarbes, mle 341.
LINOT (André-A.), adjudant, classe 1923, recrutement de Mamers, mle 78.
DE LISE (Mario), caporal, classe 1930, recrutement de la Seine 3e bureau, mle 2659.
LISSAJOUX (Jean), 2e cannonnier conducteur, classe 1935, recrutement de Tulle, mle 407.
LITZLER (Maurice-J.), soldat, classe 1926, recrutement de Belfort, mle 1961.
LOCOGE (Désiré), caporal, classe 1932, recrutement de Valenciennes, mle 1537.
LOGEZ (Louis-E.-J.), 1re classe, classe 1929, recrutement d'Arras.
LOKOCKI (Stéphane), 2e classe, classe 1928, recrutement de la Rochelle, mle 2207.
LORET (Gaston), 2e classe, classe 1929, recrutement de Versailles, mle 8537.
LORGE (Henri-J.-E.), 2e classe, classe 1931, recrutement de Lons-le-Saunier, mle 789.
LORIDAN (Georges-B.-J.), 2e classe, classe 1933, recrutement de Dunkerque, mle 2349.
LOUF (Daniel-A.-J.-L.), soldat, classe 1930, recrutement de Lille, mle 1279.
LOZET (Hector-L.), 2e classe, classe 1932 B, recrutement de la Seine 6e bureau no 784, mle 2292.
MACIEJEWSKI (Wladislas), 2e classe, classe 1930, recrutement de Béthune, mle 4294.
MAILLET (René), 1re classe, classe 1935, recrutement de la Seine 6e bureau, mle 1012.
MALISSEN (Pierre), adjudant-chef, classe 1927, recrutement de Brive, mle 1569. A titre posthume.
MANCIER (Gaston-A.), caporal), classe 1934, recrutement de Châlons-sur-Marne, mle 1101.
MAQUENHEM (Emile-L.-E.), maître ouvrier, classe 1932 B, recrutement de Saint-Omer, mle 1717.
MARCHAL (Robert-M.-J.), maître pointeur, classe 1933, recrutement de Bar-le-Duc, mle 742.
MARNAIS (Louis-F.), soldat, classe 1933/2, recrutement de Bordeaux, mle 3244.
MASCOT (Alfred-F.-A.), 2e classe, classe 1931, recrutement de Saint-Omer, mle 2882.
MATHIEU (Omer-J.-F.), chasseur, classe 1936 B, recrutement de Grenoble, mle 2119.
MATTERN (André-E.-H.), 2e sapeur, classe 1924, recrutement de Cherbourg, mle 669.
MEANG (Ong), maréchal des logis chef, E.V. 1939, recrutement de Saïgon, mle 17688.
MELLE (William-E.), sergent, classe 1932, recrutement de Bordeaux, mle 2309.
MENU (Marcel-L.), caporal, classe 1938, recrutement 1938, mle 1202.
MERCIER (Marcel), brigadier-chef, classe 1935, recrutement de Versailles, mle 2624.
MERLE (Victorien), 2e classe, classe 1930, recrutement du Puy, mle 236.
MESTRALLET (François), 1re classe, classe 1933, recrutement de Chambéry, mle 1280.
NICOD (Georges-J.), 2e classe, classe 1934/2, 4e bureau du recrutement de la Seine, mle 4131.
NOMIS (Jules-T.), 2e classe, classe 1933, recrutement de Fort-de-France, mle 553.
NOTTE (Marcel-E.), sergent, classe 1917, recrutement de Mézières, mle 1531.
OLIVIER (Bernard-A.-J.), classe 1938, recrutement de Paris, mle 220.
PANOSSIAN (Albert), caporal, classe 1934 B, 6e bureau du recrutement de la Seine, mle 1684.
PARROS (Gaston), 1re classe, classe 1934, recrutement de Clermont-Ferrand mle 1619.
PAULY (Roger-R.), lieutenant, classe 1929/3, recrutement Valenciennes, mle A. 768-29.
PERET (Raoul-E.-M.), 2e classe, classe 1931, recrutement de Tulle, mle 515.
PERIN (Lucien-H.-P.), 1re classe, classe 1931, recrutement de Melun, mle 2025.
PERON (Guénolé-E.), 2e classe, classe 1921, recrutement de Quimper, mle 2631.
PESEZ (Maurice), 1re classe, classe 1926/1, recrutement de Saint-Omer, mle 1191.
PETRET (René-M.), maître pointeur, classe 1933, 2e bureau du recrutement de la Seine, mle 2331.
PHELIPEAU (Henri-J.-G.-M.), 2e cannonnier-conducteur, classe 1935, recrutement d'Angers, mle 182.
PHILIPPE (André-A.-M.), sergent, classe 1936, recrutement de Beauvais, mle 1667.
PICARD (Marcel), lieutenant, classe 1932, recrutement de Metz, mle 925.
PICORNOT (Gabriel-L.), sous-lieutenant F.F. C., classe 1940, recrutement de Mâcon, mle 200.
PICOT (Emile-A.-P.), chef de bataillon, classe 1915, recrutement de Brest, mle 645.
PIERQUET (André-H.-Ch.), lieutenant, classe 1936, recrutement de Nevers, mle L.M. 111.
PIERREGROSSE (Lucien-E.), 2e classe, classe 1926/1, recrutement de Chambéry.
PIGE (Engelbert-F.-A.), 1re classe, classe 1935, recrutement de Caen.
PILLOT (Julien-L.-E.), 2e classe, classe 1928, 2e bureau du recrutement de la Seine, mle 7373.
PILLOT (Oscar), brigadier, classe 1933, recrutement d'Arras B, mle 913.
PINCHON (Jacques-G.), caporal, classe 1943, recrutement d'Oran, mle 226.
PLA (René-L.-E.), 2e canonnier, classe 1923, recrutement de la Seine, mle 6131.
PLANTEVIN (Fernand-A.), gardien de la paix, classe 1935, recrutement de Marseille, mle 5106.
PLEUCHOT (Lucien-A.), caporal-chef, classe 1935, 2e bureau du recrutement de la Seine, mle 981.
PLOTON (Alexandre-R.), sergent-chef, classe 1937, recrutement du Puy, mle 471.
PLUME (Gaston-G.-M.), sergent, classe 1930, recrutement de Marseille, mle 1167.
POIRSON (Daniel-A.-J.), 1re classe, classe 1941, recrutement de Casablanca.
POIRSON (Francis-R.-F.), 1re classe, classe 1913, recrutement de Casablanca.
PUJO (Robert-J.), 1re classe, classe 1942, recrutement de Tarbes, mle 10372.
RABAGNY (René-L.), 2e classe, classe 1938, recrutement d'Alger, mle 891.
RABILLER (Robert-L.), adjudant-chef, classe 1929, recrutement d'Angoulême, mle 2326.
RAECKELBOOM (Michel), 2e classe, classe 1934 B, recrutement d'Arras, mle 4028.
RAGIER (Henri-A.-L.), 2e classe, classe 1927/1, recrutement d'Angers, mle 1091.
RAINGEARD (Paul-H.), sergent-chef, classe 1932/2, 3e bureau du recrutement de la Seine, mle 6171.
RAMBAUD (Eugène-A.), 1re classe, classe 1921, recrutement de Riom, mle 5064.
RAMEIX (Jean-M.), 2e classe, classe 1931, recrutement de Châlons-sur-Marne, mle 2139.
RAMOS (Maurice), adjudant-chef, classe 1935, recrutement d'Oran, mle 170.
RANARISON (Bernard), sergent-chef, classe 1935, recrutement de Tananarive, mle 21599.
RANCE (Emmanuel-A.-J.-B.), 2e classe, classe 1934, recrutement de Clermont-Ferrand.
RAUWEL (Léon-G.), 1re classe, classe 1925, recrutement de Lille, mle 3358.
RAVAILHE (Louis-H.) sergent-chef, classe 1929/3, recrutement d'Albi, mle 175.
RAVAT (François-P.-M.-J.), 2e classe, classe 1925/2, recrutement de Cholet, mle 1120
RAYNAUD (Jacques), 2e classe, classe 1932, recrutement de Toulouse, mle 2388.
REAUD (Fernand-P.), soldat, classe 1934/1, recrutement de Marseille C. R. 141, mle 5350.
REBOUL (Lucien-E.), caporal, classe 1934/1, recrutement de la Seine (1er bureau), mle 3913.
REDOLFI (Robert), 2e classe, classe 1926, recrutement de Versailles, mle 1272.
REFFAY (Jean-R.), maréchal des logis, classe 1921, recrutement de la Seine (1er bureau), mle 4009
REINEHR (Noël-J.), sergent, classe 1937, recrutement de Lille, mle 1695.
REINHARDT (André-J.), aspirant de réserve, classe 1941, recrutement de Strasbourg.
REMAUD (René-T.-P.-A.), agent contractuel, classe 1937 B, recrutement de Versailles, mle 29.
REMOND (Marc-A.), soldat, classe 1933 B, recrutement de Tours, mle 2212.
REMY (René-H.-J.), caporal, classe 1941, recrutement de Sarrebourg
RENARD (Louis-C.), capitaine de réserve, classe 1920, recrutement de Nancy, mle 1467
RENARD (Raoul-J.), adjudant-chef, classe 1933, recrutement de Cambrai, mle 1862
RENAND (Ajax-F.), 1re classe, classe 1933, recrutement de Paris (1er bureau), mle 2588.
RENAUDIN (Henri), soldat, classe 1936, recrutement de la Seine (1er bureau), mle 3333.
RENCHET (Marc-I.), caporal-chef, classe 1933, recrutement de Chambéry, mle 133.
RENEAU (André-F.), sergent, classe 1928, recrutement de Cambrai, mle 386.

RENNER (Albert-L.), 1er C.S.T., classe 1940, recrutement de 1942, mle 630.
REMY (Albert-P.-J.), adjudant-chef, classe 1934, recrutement de Metz, mle 162.
REY (Jacques-G.-G.-M.), brigadier-chef, classe 1939, recrutement de la Seine (3e bureau), mle 1447.
REY (René-J.-E.), 1re classe, classe 1934/2, recrutement de Marseille, mle 2680.
REYMOND (Georges-L.-A.), canonnier 2e classe, classe 1931, recrutement de Grenoble.
REYNAUD (Gabriel-F.-J.), lieutenant, classe 1942, recrutement de Digne.
RIBOUNI AHMED BEN SALAH, sergent-chef, classe 1929, recrutement de Guelma, mle 161.
RICHARD (Jean-P.-A.), maréchal des logis, classe 1941, recrutement de Nîmes,, mle L. M. 7.
RICHOU (Ernest), caporal, classe 1931 recrutement de Foix, mle 492.
RIGAUD (Pierre-G.-M.), 1re classe, classe 1932, recrutement de Poitiers, mle 1970.
RIPEAU (Raymond-A.), sergent, classe 1922, recrutement de la Seine.
RIVOAL (Yves-G.), maréchal-des-logis, classe 1920, recrutement de Brest, mle 3660.
RODRIGUEZ (Fernand), capitaine, classe 1932, recrutement de Constantine.
RONGIERAS (Jean), adjudant, classe 1935, recrutement de Poitiers, mle 270.
RUFFIN (Adolphe), 1re classe, classe 1925, recrutement de Cambrai, mle 1837.
RUFIN (Julien-A.), soldat, classe 1924, recrutement de Béthune, mle 1274.
RUIZ (André), gendarme, classe 1940, recrutement d'Oran.
RUSSELL (James-A.-A.), agent auxiliaire au service des personnes déplacées, classe 1933, 2e bureau de recrutement de la Seine, mle 2747.
SABATIER (Jacques-L.), sergent-major, classe 1932/2, recrutement de Nîmes, mle 1642.
SAGUET (Roger), 2e classe, classe 1934, 1er bureau de recrutement de la Seine, mle 1513.
SAINTOT (Pierre-L.), 2e C. S. T., classe 1938, recrutement de Châlons-sur-Marne, mle 7248.
SAINT-OUEN (Alfred-A.), 2e classe, classe 1930, recrutement d'Evreux, mle 92.
SAIVE (Bernard-J.), adjudant, classe 1930, recrutement de Lons-le-Saunier, mle 25.
SALE (Albert-R.), soldat de 1re classe, classe 1939, recrutement de Poitiers, mle 36.
SALEMBIER (Ernest), soldat, classe 1931, recrutement de Lille, mle 1024.
SALVADOR (Jean), soldat de 1re classe, classe 1933, recrutement de Marseille, mle 4714.
SALVAN (Raymond-R.-V.-M.), brigadier, classe 1931/2, recrutement d'Albi, mle 9185.
SAMIE (Alexandre), 2e classe, classe 1925, recrutement de Limoges, mle 2859.
SANDRAT (Jules-A.), lieutenant, classe 1940, recrutement de Cambrai
SANTOT (André-E.), adjudant-chef, classe 1930/1, recrutement de Valenciennes.
SAPPA (Albert-J.), 2e classe, classe 1937, recrutement de Nice, mle 69.
SARRAZIN (Pierre), 1re classe, recrutement de Moulins, mle 1157.
SAUVADET (Robert-C.), 1re classe, classe 1932 A, recrutement de Versailles, mle 3870.
SAUVAGE (Jean-M.), maréchal des logis, classe 1934, recrutement de 1932, mle 739.
SAUVAGET (Bernard-C.-M.), classe 1930, recrutement de la Roche-sur-Yon, mle 1290.
SAVARD (Jean-O.), 2e S. M., classe 1932, recrutement de Poitiers, mle 136.
SAVELLI (Louis-J.), 2e classe, classe 1935, recrutement d'Ajaccio, mle 994.
SAVONNEAU (Lucien-H.), caporal, classe 1935, recrutement de Chartres, mle 394.
SCHEIDT (Joseph-M.-M.), agent auxiliaire au gouvernement militaire, classe 1942, recrutement de Saverne.
SCHERPEREEL (Albert-H.), sapeur, classe 1918, recrutement de Lille, mle 3044.
SCHLOESING (Jean-L.-A.), lieutenant, classe 1922, recrutement d'Avignon, mle 1756.
SCHMITT (Joseph-L.), maréchal des logis, classe 1926, recrutement de Riom, mle 440.
SCHNEIDER (Henri), caporal-chef, classe 1928, recrutement de Thionville, mle 1537.
SCHNERB (André-A.), soldat, classe 1916, recrutement de 1915, mle 1067.
SCHNERB (Roger-B.), sous-lieutenant, classe 1944, recrutement du Maroc, mle F. 605.
SCHOUMIATZKY (Jacques), 1re classe, classe 1934, 3e bureau de recrutement de la Seine, mle 885.
SCHULER (Pierre), sergent, classe 1941, recrutement de Mulhouse, mle B. 7051/41.
SCHWARZ (René), soldat, classe 1927, 4e bureau de recrutement de la Seine, mle 1772.
SECHER (Roger), sergent-chef, classe 1929, recrutement de la Rochelle, mle 805.
SEDILLE (Fernand-M.), brigadier-chef, classe 1932, 6e bureau de recrutement de la Seine, mle 1294.
SELLIER (Robert-L.-S), soldat, classe 1933, recrutement d'Amiens, mle 1111.
SEMONIN (Georges-A.), sergent, classe 1925, 2e bureau de recrutement de la Seine, mle 2770.
SEPAY (Roger-M.), soldat, classe 1937, 4e bureau de recrutement de la Seine, mle 1899.
SERGENT (Désiré-G.), 1re classe, classe 1930, recrutement de Chartres, mle 1928.
SERGENT (Roger-M.), soldat, classe 1934, recrutement de Brest, mle 2273.
SERRE (Félix-J.), soldat, classe 1933, recrutement d'Aurillac, mle 1106.
SERRE (Gaston), canonnier, classe 1925, recrutement de Saint-Etienne, mle 725.
SERRE (Victor-C.), brigadier pointeur, classe 1925, recrutement de Moulins, mle 1626.
SIBILEAU (André-H.), 2e classe, classe 1928, recrutement de Parthenay, mle 678.
SIDEAU (Adrien-A.), soldat, classe 1928, recrutement de la Roche-sur-Yon, mle 484.
SIROT (Marc-J.), sous-lieutenant, classe 1937, recrutement 1939, mle 205.
SLIVA (Stanislas), soldat de 1re classe, classe 1932, recrutement de Moulins, mle 1653.
SODANO (Jean-P.), légionnaire, classe 1938, 4e bureau de recrutement de la Seine, mle 1222.
SOHY (Raoul), sapeur, classe 1927, recrutement de Valenciennes, mle 2038.
SOLASSOL (Armand-J.-L.), caporal, classe 1925, recrutement de Beauvais, mle 1112.
SORBIERE (Marc-R.), sous-lieutenant, classe 1939 ,recrutement de Constantine, mle 814.
SORIN (Roger-D.-R.), caporal, classe 1930/1, recrutement de Caen, mle 93.
SOULARD (Marcel-R.), caporal, classe 1932, recrutement du Mans, mle 2037.
SOULARD (Pierre-P.-J.), soldat de 1re classe, classe 1934, recrutement d'Angers, mle 839.
SOURBES (Léo-P.-F.), brigadier, classe 1941, recrutement de Toulouse, mle D. 130.42.
SPLINGART (Désiré-P.), adjudant, classe 1935, recrutement d'Arras, mle L. M. 19.
STANEK (Léon), soldat, classe 1936, recrutement de Valenciennes, mle 954.
STERN (Marius-D.-I.), adjudant, classe 1927, recrutement de Melun, mle 325 C.
STEUER (Charles), lieutenant, classe 1932/31, recrutement de Thionville, mle 458.
STRIBRNY (René-F.), soldat, classe 1929, 2e bureau de recrutement de la Seine.
STUDNIA (Jacques), soldat, classe 1938, 4e bureau de recrutement de la Seine, mle 440.
SUDREAU (Georges), sapeur, classe 1927, recrutement de Bordeaux, mle 3189.
SURAUD (Raymond-A.-I.), soldat de 1re classe, classe 1929, recrutement de Saint-Etienne, mle 575.
SVALDUZ (Oreste), soldat, classe 1926, recrutement de Thionville, mle 1236.
TABARAND (Maurice-J.), maréchal des logis, classe 1933/1, recrutement d'Orléans.
TABILLON (Raymond-E.), 2e classe, classe 1934, recrutement de Saint-Etienne, mle 17.
TABOYAN (Nichan), soldat, classe 1925, recrutement de Valence, mle 1376.
TACHE (Gabriel-N.), soldat, classe 1936, recrutement de Rodez, mle 412.
TAILLANDIER (André), soldat, classe 1928/2, recrutement de Bourges, mle 947.
TARDIVAT (Alfred), maréchal des logis, classe 1921/2, recrutement de Périgueux, mle 38.
TATREAUX (Lucien-L.), soldat, classe 1940, recrutement de Mâcon.
TAVERA (Jean-F.), gendarme, classe 1938, recrutement d'Ajaccio, mle 687.
TAVERNIER (Albert), maréchal des logis, classe 1937, recrutement du Puy, mle 62.
TEILLEUX (Marcel-G.), 2e classe, classe 1932, recrutement de Chartres.
TEPERMAN (Albert), soldat de 1re classe, classe 1943, recrutement de Paris.
TERISSE (Claude-P.-J.), brigadier, classe 1928, recrutement de Lyon, mle 2462.
TERNYNCK (Oscar-E.), capitaine, classe 1921, recrutement de Béthune, mle 3997.
TESSIER (Serge-J.-R.), soldat de 1re classe, classe 1936, recrutement de Tours, mle 553.
TESTARD (Jules-G.-M.), 2e C. S. T., classe 1922, recrutement de Poitiers, mle 770.
TEXIER (Edmond-B.), sergent, classe 1926, 2e bureau de recrutement de la Seine, mle 2296.
TEXIER (Pierre-J.-M.), 1re classe, classe 1932, recrutement de Lorient, mle 3339.
THAREAU (Jean-C.-H.), 2e classe, classe 1938, 1er bureau de recrutement de la Seine, mle 2126.
THEBAUD (Léon-R.-A.), soldat, classe 1936, recrutement de Nantes, mle 217.
THEBAULT (Emmanuel-V.), 2e classe, classe 1935, recrutement de Rennes, mle 2529.
THEBAULT (Georges-L.-G.), 2e classe, classe 1936, recrutement d'Evreux, mle 54.
THELLIER (Jules-J.), 1re classe, classe 1936, recrutement de Cambrai, mle 1753.
THEVENOT (Roland-A.), 2e classe, classe 1938, recrutement de Nancy, mle 722.
THIEME (Armand-E.-L.), 2e classe, classe 1929, recrutement de Valenciennes, mle 1641.
THIOQUE (Jean-M.-A.), 2e classe, classe 1935 A, recrutement de la Seine, 3e bureau, mle 1188.
THIRION (Daniel-M.), lieutenant, classe 1935 A, recrutement de Nice.
THOLIN (René-Cl.-E.), sergent-chef F. F. I., classe 1934, recrutement de Saint-Etienne, mle 2931.
THOLLET (Pierre-J.-S.), 1re classe, classe 1933, recrutement de Saint-Etienne, mle 4353.
THOMAS (Daniel-M.), 1re classe, classe 1938, recrutement de la Seine, 1er bureau, mle 2133.
THORIN (Valentin), sergent-chef, classe 1926/A, recrutement d'Angoulême, mle 567.
THOUMAZEAU (Gérard-Ch.-A.), 2e classe, classe 1935, recrutement de Bordeaux, mle 2680.
THUILLEAUX (Robert), maréchal des logis, classe 1927/1, recrutement de la Seine, 2e bureau, mle 131.
TILMONT (Edouard-L.-C.), sergent, classe 1925, recrutement de la Seine, 2e bureau, mle 3676.
TOBYAS (Paul), sergent-chef, classe 1927, recrutement de la Seine, central, mle 4091.
TOMASSEVSKI (Léon), 1re classe, classe 1936, recrutement de Lille, mle 1752.
TOMASOVER (Marcel), sous-lieutenant, classe 1935, recrutement de la Seine.
TONNOIR (Philippe-S.), caporal, classe 1923, recrutement d'Arras, mle 5328.

TOUBIN (Pierre-E.-A.), adjudant-chef, classe 1933/2, recrutement de Besançon, mle C. M. 73.
TOURAINE (André-C.-R.), 2e classe, classe 1925, recrutement du Blanc, mle 1306.
TOURAIS (Pierre-E.-M.), 2e classe, classe 1933, recrutement de Châlons-sur-Marne, mle L. M. 18.
TOURET (André), 2e classe, classe 1927, recrutement de Coulommiers.
TOUZIN (André-R.), 2e classe, classe 1929, recrutement de la Seine, 6e bureau, mle 5779.
TREMBLAY (Maurice-M.-J.-M.), sergent, classe 1930, recrutement de Nantes, mle 47.
TREUTHARD (René-J.-R.), adjudant-chef, classe 1934/1, recrutement de Vesoul, mle 398.
TRIBOLET (Edouard-P.-J.), 2e classe, classe 1923, recrutement d'Oxonne, mle 796.
TRIBOUILLARD (Henri-G.-F.), 2e classe, classe 1933, recrutement de Caen, mle 1273.
TRIBOULET (Albert), caporal, classe 1938, recrutement de Mâcon.
TRICART (Félix), 2e classe, classe 1932, recrutement de Valenciennes, mle 1170.
TRIDON (Robert-G.-L.), caporal, classe 1939, recrutement de Saint-Omer, mle 805.
TRIFFAULT (Désiré-G.), 2e classe, classe 1935, recrutement du Mans.
TROSSAT (Gabriel-J.-Th), 2e classe, classe 1930/2, recrutement de Lons-le-Saunier.
TUDAL (Albert-J.-L.), caporal, classe 1940, recrutement de Quimper, mle 26.
TURPIN (Emilien-L.), lieutenant, classe 1931, recrutement de Laon, mle 315.
VALETTE (Paul), caporal chef, classe 1934, recrutement de Privas, mle 1432.
VALLET (Pierre-A.-Cl.), brigadier, classe 1932 B, recrutement de Chartres, mle 2089.
VANDENBERGHE (Georges-J.-N.), 2e classe, classe 1929, recrutement de Cambrai, mle 1785.
VANDERMEERSCH (Emile-R.), 1re classe, recrutement de Saint-Omer.
VANDE WIELE (François-L.), 2e classe, classe 1931, recrutement de Lille, mle 3139.
VAN HOEYLANDT (Théodule), caporal, classe 1929, recrutement de Lille, mle 4491.
VANHOVE (Marcel-J.-A.), caporal-chef, classe 1933/1, recrutement de Lille, mle 103.
VAN KIERSBILCK (Albert), 2e classe, classe 1921, recrutement de Lille, mle 4431.
VASSAS (Albert-J.-M.-M.), garde, classe 1935, recrutement de Montpellier.
VASSEUR (André-L.), 2e classe, classe 1932, recrutement de Saint-Omer.
VATAN (Roland-L.-Y.), caporal-chef, classe 1935, recrutement de Bourges, mle 213.
VAXELAIRE (Yves-P.-F.), maréchal des logis chef, classe 1938, recrutement de Nancy, mle 474.
VEISLINGER (Alfred-L.), 2e sapeur, classe 1938/2, recrutement de la Seine, 4e bureau, mle 1283.
VELGHE (Raymond-L.), 2e classe, classe 1932, recrutement 1932, mle 1852.
VELLUTINI (François-X.), chef de bataillon, classe 1923/1, recrutement d'Ajaccio.
VERCAMBRE (Louis-J.), 2e classe, classe 1922, recrutement de Lille, mle 3150.
VERDIER (Roland), 2e classe, classe 1929, recrutement de Melun, mle 755.
VERDIN (Roland-J.-Al.), sergent, classe 1933 A, recrutement de Saint-Omer.
VERDOUCQ (René-V.-D.), caporal, classe 1929/1931, recrutement de Lille, mle 992.
VERGNIOL (René-F.), caporal, classe 1928, recrutement de Saverne, mle 62.
VERNET (Auguste-S.), 2e classe, classe 1931, recrutement du Puy, mle 58.
VERSWIJVER (Charles-P.), maréchal des logis chef, classe 1935, recrutement de Valenciennes, mle 1216.
VERY (Gilbert-L.), 1re classe, classe 1937, recrutement de Châlons-sur-Marne, mle 478.
VESPERINI (Pierre-J.), 2e classe, classe 1937, recrutement de Versailles, mle 2767.
VEYSSET (alias GRANDFORGE) (Jacques-G.-G.-P.-M.), lieutenant, classe 1930, recrutement de Bordeaux.
VIAUD (Georges-P.-A.), sergent, classe 1921, recrutement de la Roche-sur-Yon.
VIBERT (Marcel-J.A.), 2e sapeur, classe 1931, recrutement d'Annecy.
VIDAL (Michel-L.-G.), gendarme, classe 1940, recrutement de Rochefort, mle 795-R. 37.
VIENOT (Marcel-L.), sergent-chef, classe 1937, recrutement de Thionville, mle 1236.
VIGIER (Raymond-G.), 2e classe, classe 1933/2, recrutement de la Seine, 1er bureau, mle 6193.
VIGNAUD (Paul-F.-C.-A.), 1er canonnier, classe 1930, recrutement de la Rochelle, mle 302.
VIGNY (Roland-G.), 2e sapeur, classe 1938, recrutement de Laon, mle 1630.
VIGUIER (Marcel-P.-J.), chasseur de 2e classe, classe 1929/3, recrutement de la Seine, 3e bureau, mle 6988.
VILLEMAUX (Roger-A), 1re classe, classe 1941, recrutement de Casablanca, mle 1067.
VILLERS (Louis-P.), 2e classe, classe 1931, recrutement de Béthune, mle 1051.
VILLOUTREIX (Camille), 2e classe, classe 1933, recrutement de Limoges, classe 2243.
VINCENOP (Laurent-R.), 2e classe, classe 1925, recrutement de Bar-le-Duc, mle 3606.
VINCENT (Jacques), 2e classe, classe 1928/4, recrutement de Cholet.
VINCENT (Robert-L.-P.), 1re classe, classe 1937, recrutement de la Seine, 6e bureau.
VIVIEN (Emile-L.), 1re classe, classe 1930, recrutement de Mézières, mle 478.
VURPILLAT (Paul-N.-B.), caporal, classe 1934, recrutement de Besançon, mle 2178.
VUYLSTEKE (Pierre-J.), 2e classe, classe 1933, recrutement de Dunkerque, mle 811.
WAGNER (Jean-A.-L.), maréchal des logis, classe 1933, recrutement de Versailles, mle 8612.
WALLEF (Louis-L.-Gh.), brigadier chef, classe 1939/2, recrutement d'Amiens.
WALTER (Lucien-A.), 1re classe, classe 1937, recrutement de Cambrai, mle 730.
WANEGUE (Charles-A.), 2e classe, classe 1927, recrutement de la Seine, 2e bureau, mle 4945.
WATIN-AUGOUARD (Daniel-P.-R.), sergent, classe 1940, recrutement de la Seine, 6e bureau, mle 558.
WEBER (Georges-A.), 2e classe, classe 1930, recrutement de la Seine, 1er bureau, mle 1120.
WEBER (Jérôme-E.-M.), sergent, classe 1943, recrutement de Nancy, mle 1188 M.
WEBER (Marius-G.-L.), sergent-chef, classe 1926, recrutement de Lille, mle 3386.
WEIL (Lucien), 2e classe, classe 1925, recrutement de Strasbourg, mle 589.
WEISZ (Alexandre), 2e classe, classe 1939, recrutement de la Seine, central, mle 5765.
WELKER (René), caporal, classe 1945, recrutement de Strasbourg, mle 1536.
WINCKEL (Marcel-J.), soldat, classe 1931/2, recrutement de Châlons-sur-Marne, mle 698.
WINLING (Antoine-R.), 2e classe, classe 1945, recrutement de Saverne.
WURTZ (Pierre), 2e classe, classe 1922, recrutement de la Seine, 2e bureau, mle 5560.
YOURONSKI (Isaac), 2e classe, classe 1935, recrutement du Havre, mle 608.
ZANGARELLI (Pierre), maréchal des logis, classe 1926, recrutement de Nice, mle 3256.
ZANOTTI (Jacques-L.), 2e classe, classe 1938, recrutement d'Ajaccio, mle 958.
ZIMMER (Pierre), adjudant, classe 1933, recrutement de Thionville, mle 368.
ZIVY (Pierre-G.), médecin capitaine de réserve, classe 1930 B, recrutement de la Seine, 3e bureau.
ZYLBERSZTAJN (Ignace-I.), 2e classe, classe 1930, recrutement d'Arras.

Décret du 13 septembre 1949 portant attribution de la médaille des évadés.

Par décret en date du 13 septembre 1949, la médaille des évadés est conférée aux candidats dont les noms suivent avec citation entraînant le droit au port de la Croix de guerre :

A l'ordre de la division.

LOUSTAU (Lucien-R.), maréchal des logis, classe 1933, recrutement de la Seine, 3e bureau, mle 2193.

A l'ordre de la brigade.

ADELAIDE (Jean-B.), 2e classe, classe 1930, recrutement de Bayonne.
FORTIN (Paul-L.), brigadier, classe 1935, recrutement du Mans, mle 698.
MONDY (Robert), maréchal des logis major, classe 1941, recrutement de Toulouse, mle 7951 *bis*.
MONTELS (Raymond-L.), 2e classe, classe 1934, recrutement de Limoges, mle 833.
MORICHON (Emile-R.), 2e classe, classe 1928, recrutement de Limoges, mle 957.
TAMM (Edmond), sergent, classe 1934, recrutement de la Seine, 1er bureau, mle 1040.
DE VILLARDI DE MONTLAUR (Charles-H.-J.), maréchal des logis, classe 1934 B, recrutement de la Seine, 2e bureau, mle 1699.

A l'ordre du régiment.

BUJEAUD (Gaston-A.), 2e classe, classe 1929, recrutement de Guéret, mle 353.
CALMEJANE (Marcel), 2e classe, classe 1929, recrutement de Bordeaux, mle 1895.
ENTREMONT (Auguste), 2e classe, classe 1930, recrutement d'Annecy, mle 260.
ESCANDE (Edouard-F.), conducteur hippo, classe 1934, recrutement d'Albi, mle 763.
FLORENT (Charles-H.), 2e classe, classe 1935, recrutement de Cambrai, mle 289.
FOLGHERA (Dominique-P.), 2e classe, classe 1931, recrutement de Lyon, mle 1299.
FOURNIS (Henri), sergent, classe 1932, recrutement de Nantes, du 138e R.I.
FRANÇOIS (Joseph-E.), 2e classe, classe 1939, recrutement de Valenciennes.
FRANCOULON (Jean-A.), 2e classe, classe 1937, recrutement d'Agen.
GUERIN (Henri), brigadier, classe 1931, mle 771, recrutement de Poitiers.
LASSERRE (Raymond-G.-M.), maréchal des logis, classe 1937, recrutement de Bordeaux, mle L.M.J. 13.
RANCHER (Jacques-Y.-M.-J.), maréchal des logis, classe 1930, recrutement de Tours, mle 1734.
SEAUMAIRE (Raymond-V.), caporal, classe 1931/2, mle 1079, recrutement d'Arras.
SENTAGNE (Edmond-J.-R.), soldat, recrutement de Bordeaux, classe 1928, mle 4431.
TAISNE (Elie-A.), adjudant-chef, classe 1931, recrutement de Cambrai, mle 1089.
TATENCLOUX (Louis), soldat, classe 1933, recrutement de Valenciennes, mle 507.
TREMEAU (Pierre-C.), caporal, classe 1930, recrutement de Chalon-sur-Saône, mle 704.

Décret du 13 septembre 1949 portant attribution de la médaille des évadés.

Par décret en date du 13 septembre 1949, la médaille des évadés est conférée aux candidats dont les noms suivent avec accompagnement d'une lettre de félicitations :

ACHIGAR (Jean), garde, classe 1933, recrutement de Pau, mle 559.
AGULHON (Jean-M.-F.), sous-lieutenant, classe 1932, recrutement de Marseille, mle 194.
BONNY (Louis-C.), classe 1931, recrutement d'Auxerre, mle 1275.
BREYSSE (Georges), 2e classe, classe 1928, recrutement de Guéret, mle 247.

DELETREZ (Georges), classe 1932, recrutement de Cambrai, mle 473.
DEREWONKO (Henri), 2e classe, classe 1933, recrutement d'Evreux, mle 1966.
DERVAUX (Henri-E.), sergent, classe 1929, recrutement de Chaumont, mle 1293.
ESVAN (Pierre-F.), adjudant, classe 1929, recrutement de Lorient, mle 3081.
FEVRE (Lucien-A.), 2e classe, classe 1923, recrutement de Châlons-sur-Marne, mle 682.
FONTAINE (Marcel), brigadier, classe 1928, recrutement de Cambrai, mle 42.
GEOFFROY (Désiré-R.), caporal, classe 1937, recrutement de Châlons-sur-Marne, mle 1090.
GONIN (Victor-M.-J.), sous-lieutenant, classe 1938, recrutement de Nantes, mle 2700.
GOUAS (Roger-A.), caporal, classe 1932, recrutement de Versailles, mle 2758.
GROUSSARD (Georges-J.), sous-lieutenant, classe 1936, recrutement de Versailles, mle 1607.
LANCIA (Oswald-R.-F.), caporal, classe 1929, recrutement de Lyon, mle 737.
LAUDET (Michel-C.-G.), lieutenant de réserve, classe 1938, recrutement de Nevers, mle 132.
LOURDELLE (Léon-A.), classe 1933, recrutement de Lille, mle 3806
MILLION (Albert), caporal-chef, classe 1937, recrutement de Nancy, mle 432 (à titre posthume).
MULLER (Bernard-R.-H.), sergent, classe 1938, recrutement de Béthune, mle 2066.
REYROLLE (Marcel-L.), adjudant-chef F.F.I., classe 1937, recrutement de Clermont-Ferrand, mle 1599.
SAINT-CRICQ (Henri), caporal-chef, classe 1933, recrutement de Mont-de-Marsan, mle 426.
SALINGUE (Robert-C.-A.), classe 1932, recrutement de Lille, mle 2103.
SANZ (Jésus-R.), classe 1936, recrutement de Tarbes, mle 352.
SIBIET alias ASSEINQ (René-J.-H.), classe 1926/1, recrutement d'Avesnes-sur-Helpe, mle 411.
STRASFOGEL (Charles-J.), adjudant, classe 1936, mle 1752, recrutement de la Seine 3e bureau.
TAILLEBOUT (Louis), lieutenant, classe 1938/1, recrutement de Versailles.
THOMAS (Raymond-A.), sergent-chef de réserve, classe 1931, recrutement de Rennes, mle 3008.
TRANVOUEZ (Pierre-G.), adjudant, classe 1931, recrutement de Toulon, mle 713.
VASSEUR (Guy-E.-C.-J.), maréchal des logis chef, classe 1933/2, recrutement de la Seine 6e bureau.
VERNAZOBRES (Roger-A.-A.), 2e classe, classe 1936, recrutement 3e bureau, mle 105.
VERNHES (Marcel-F.-J.), sous-lieutenant, classe 1925, recrutement de Versailles, mle 2123.
VILLE (Abel-C.), ex-lieutenant de renseignements, classe 1931, recrutement de Mézières, mle 587.

Délégation de signature.

Le secrétaire d'Etat aux forces armées (guerre),

Vu ensemble les arrêtés des 2 août 1948, 14 août 1948 et 19 septembre 1948 portant délégation de signature du secrétaire d'Etat aux forces armées (guerre),

Arrête:

Art. 1er. — M. le colonel d'artillerie Gouraud (Marie-Michel), de l'état-major de l'armée, reçoit, dans les conditions fixées à l'article 2 de l'arrêté du 2 août 1948, la délégation de signature prévue pour les sous-chefs d'état-major de l'armée.

Art. 2. — Le général d'armée chef de l'état-major général de l'armée est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 15 septembre 1949.

MAX LEJEUNE.

Homologation de brevets de l'armée de l'air.

Par décision n° 12111 SPAA/1/A.3 en date du 9 septembre 1949, le secrétaire d'Etat aux forces armées (air) décerne les brevets suivants au personnel ci-après:

I. — Personnel navigant.

1° *Brevet militaire de pilote d'avion.*

(A compter du 14 avril 1949.)

33588 Tourret (Michel), lieutenant, B. A. 701.
33589 Barbier (Pierre), sergent, B. A. 705.
33590 Collignon (Henri), sergent, B. A. 705.
33591 Contant (André), sergent, B. A. 705.
33592 Decamp (Jean), sergent, B. A. 705.
33593 De Somon (Yvan), sergent, B. A. 705.
33594 Foubert (Pierre), sergent, B. A. 705.
33595 Guillet (Jacques), sergent, B. A. 705.
33596 Hanrio (Jean), aspirant d'active, B. A. 705.
33597 Lafaye (Jacques), sergent, B. A. 705.
33598 Lammens (René), sergent, B. A. 705.
33599 Parizel (Jacques), sergent, B. A. 705.
33600 De Rolland (Alain), sergent, B. A. 705.
33601 Souchet (Pierre), sergent, B. A. 705.
33602 Tourniaire (Maurice), sergent, B. A. 705.
33603 Unvoas (Jacques), sergent, B. A. 705.

(A compter du 23 mai 1949.)

33604 Artigue (Paul), sergent, B. A. 705.
33605 Bara (Maurice), sergent, B. A. 705.
33606 Benzoni (Gilbert), sergent, B. A. 705.
33607 Cochet-Alquie (André), sergent, B. A. 705.
33608 Fleur (Jean), sergent, B. A. 705.
33609 Flamant (Yvan), sergent, B. A. 705.
33610 Guillou (Michel), sergent, B. A. 705.
33611 Lechelle (Germain), sergent, B. A. 705.
33612 Mettray (Jacques), sergent, B. A. 705.
33613 Miotte (Maurice), sergent, B. A. 705.
33614 Potel (Louis), sergent, B. A. 705.
33615 Ronillon (Henri), sergent, B. A. 705.
33616 Schoppig (René), sergent, B. A. 705.
33617 Seitre (Roland), sergent, B. A. 705.
33618 Kohlstedt (Claude), sergent, B. A. 705.
33619 Reinaud (Paul), adjudant-chef, B. A. 705.

2° *Brevet militaire d'observateur en avion.*

a) Sous-spécialité « navigateur ».

(A compter du 25 décembre 1942.)

7175 Jean (Edmond), capitaine, B. A. 706 (1).

3° *Brevet militaire de mécanicien volant.*

(A compter du 1er mars 1949.)

953 Subra (Max), adjudant, E. O. M. 85.
954 Lesenfant (Jacques), sergent-chef, E. O. M. 85.
955 Glaszlou (Edouard), sergent-chef, E. O. M. 85.

II. — Personnel non navigant spécialiste.

1° *Brevet supérieur de mécanicien d'aéronautique.*

a) Spécialité « Avion ».

(A compter du 11 juillet 1949.)

15195 Rousseaud (Louis), sergent, B. A. 118.
15196 Com-Nougue (Henri), sergent, B. A. 118.
15197 Braud (Jules), sergent, C. I. E. T.
15198 Carbonnel (Henri), sergent, B. A. 701.
15199 Gérard (René), sergent-chef, 1re D. A. et 1er R. A.
15200 Ros (Georges), sergent, S. R. M. A. A.
15201 Robin (Roger), sergent-chef, 61e escadre.
15202 Segui (Emile), sergent, B. A. 708.
15203 Meyts (Michel), sergent, 61e escadre.
15204 Combeau (Jacques), sergent, B. A. 701.
15205 Jamen (Simon), sergent, 60e escadre.
15206 Bichon (Raymond), sergent-chef, B. A. 721.
15207 Maurin (Marc), sergent, 62e escadre.
15208 Ruinet (Michel), sergent, B. A. 156.
15209 Bonnet (Lucien), sergent-chef, Cées, Colomb-Béchar.
15210 Rittaud (Henri), sergent-chef, B. A. 106.
15211 Chauvin (Jean), sergent-chef, E. P. A. A. 58.
15212 Giorgi (François), sergent, 62e escadre.
15213 Chabot (Rémy), sergent, B. A. 140.
15214 Hocquard (Henri), sergent-chef, 1re escadre.
15215 Comte (Jean-Baptiste), sergent, B. A. 156.
15216 Le Rol (Marcel), sergent, 62e escadre.

b) Spécialité « Armement ».

(A compter du 11 juillet 1949.)

1610 Gros (Marcel), sergent-chef, B. A. 722.
1611 Granier (Lucien), adjudant, B. A. 721.
1612 Gauzere (Jean), sergent, E. A. A. 607.
1613 Serrate (Sylvain), sergent-chef, C. I. M. T. 239.
1614 Pegeot (Jean), adjudant-chef, B. A. 116.
1615 Roux (Rémy), sergent, EM C. S. E. A. et 3e R. A.
1616 Perez (Fernand), sergent-chef, CER 2e R. A.
1617 Camio (Jean), sergent-chef, G. C. 2/8 « Normandie-Niémen ».
1618 Murel (Jean), sergent-chef, D. B. A. 101.

c) Spécialité « Equipement ».

Sous-spécialité « Equipement de bord ».

(A compter du 11 juillet 1949.)

722 Chassignet (Maurice), sergent-chef, B. A. 701.
723 Barbot (René), sergent, 1re escadre.
724 Martin (Raoul), adjudant, B. A. 702.

Sous-spécialité « Equipement photo ».

725 Joubert (Pierre), sergent-chef, B. A. 721.

d) Spécialité « Atelier d'aviation ».

Sous-spécialité « Mécanique générale ».

251 Barbe (Robert), sergent-chef, B. A. 722.
252 Lataste (Guy), sergent-chef, C. I. E. T.
253 Tanchon (Charles), sergent-chef, B. A. 701.
254 Scolan (Jean), adjudant, air Maroc.

e) Spécialité « Electricien ».

1776 Dalger (Georges), sergent, C. R. A. A. 207 (1) (2).

2° *Brevet élémentaire de mécanicien d'aéronautique.*

a) Spécialité « avion ».

(A compter du 27 juin 1949.)

7463 Collet (Pierre), caporal, 62e escadre.
7464 Fiallet (Maurice), caporal, B. A. 701.
7465 Bohain (Guy), sergent, B. A. 701.
7466 Godichaud (Claude), caporal, 62e escadre.
7467 Besson (Marcel), caporal, B. A. 701.
7468 Denmer (Jean), caporal, 62e escadre.
7469 Rouet (Camille), caporal, B. A. 701.
7470 Blacteau (Marcel), caporal, B. A. 701.
7471 Leroy (Michel), caporal, B. A. 701.
7472 Finelle (Jean), caporal, B. A. 701.
7473 Toussaint (Emile), caporal, 62e escadre.
7474 Bellon (Joseph), caporal-chef, B. A. 701.

(A compter du 11 juillet 1949.)

7475 Hoarau (Daniel), caporal-chef, B. A. 702.
7476 Grevel (Robert), caporal-chef, G. M. M. T. A.
7477 Vigneau (André), caporal, air Algérie.
7478 Laurent (Marcel), caporal, B. A. 702.
7479 Lecomte (Jacques), caporal, B. A. 702.
7480 Peyret (Roger), caporal, air Tunisie.
7481 Besnault (Guy), caporal, air Tunisie.
7482 Sirac (Jean), aspirant d'active, G. M. M. T. A.
7483 Bonte (René), caporal, air Algérie.
7484 Castellblanch (Vincent), caporal, G. M. M. T. A.
7485 Vialet-Chabrand (Pierre), caporal, B. A. 702.
7486 Debord (René), sergent, air Algérie.
7487 Peyrin (René), sergent-chef, air Algérie.
7488 Hollier (René), caporal, B. A. 702.
7489 André (Yves), caporal, B. A. 702.
7490 Bideau (François), caporal, G. M. M. T. A.
7491 Arnaud (Marcel), caporal, air Algérie.

3° *Brevet élémentaire de télémécanicien.*

a) Sous-spécialité « radioélectricien ».

(A compter du 16 juin 1944.)

4668 Marron (Lucien), adjudant, B. A. 106 (1) (2).

b) Sous-spécialité « téléphone ».

(A compter du 25 mai 1949.)

4669 Léonard (Georges), sergent, C. E. T. 802.
4670 Duchesne (André), sergent, air A. E. F.
4671 Combes (Albert), sergent, C. E. T. 803.
4672 Descheres (Ernest), caporal-chef, air Extrême-Orient.
4673 Masson (Camille), sergent, air A. E. F.
4674 Marion (Jacques), sergent-chef, 5e R. A.
4675 Narjot (Claude), caporal-chef, 5e R. A.
4676 Mahieu (Maurice), caporal-chef, Z. D. A. 903.
4677 Dosmon (Roger), sergent, C. E. T. 802.
4678 Perrin (André), sergent, C. E. T. 802.
4679 Lafon (Jacques), sergent, C. E. T. 802.
4680 Bessard (Marcel), sergent, C. E. T. 802.
4681 Masse (Pierre), sergent, B. A. 725.
4682 Bergerot (Pierre), sergent, C. E. T. 801.

c) Sous-spécialité « Télégraphe ».

(A compter du 25 mai 1949.)

4683 Galand (Georges), sergent, C. E. T. 802.
4684 Richard (Pierre), caporal-chef, 1er D. A. et 1er R. A.
4685 Beuillard (Jean), caporal-chef, C. E. T. 601.
4686 Grayo (Gildes), sergent, C. E. T. 802.
4687 Herodet (Michel), sergent, 1er D. A. et 1er R. A.
4688 Labbé (Fernand), sergent, air Afrique occidentale française.
4689 Bazille (Yves), caporal-chef, E. A. A. 606.
4690 Gorbeau (Yves), sergent, C. E. T. 803.
4691 Lassus (Roger), caporal-chef, D. M. A. A. 622.
4692 Lenix (Jacques), caporal-chef, air Extrême-Orient.
4693 Thumerel (Auguste), sergent, Z. D. A. 901.
4694 Grillot (René), sergent, 1er D. A. et 1er R. A.
4695 Treguier (François), sergent, Z. D. A. 902.
4696 Cussinus (Jean), caporal-chef, B. A. 725.

d) Sous-spécialité « Radioélectricien ».

(A compter du 16 juin 1949.)

4697 Kreb (Roland), sergent, D. A. T.
4698 Hartemann (Pierre), sergent, B. A. 723.
4699 Grassard (Gilbert), sergent, air Afrique équatoriale française.
4700 Paradis (Jean), sergent, air Afrique équatoriale française.
4701 Guignof (Jean), sergent, B. A. 723.
4702 Ledent (Georges), sergent, B. A. 723.
4703 Amberi (Yvon), sergent, D. A. T.
4704 Dany (Jean), caporal-chef, S. R. M. A. A.
4705 Compagnon (Serge), sergent, air Afrique équatoriale française.
4706 Barthélemy (Georges), sergent, air Afrique occidentale française.
4707 Luhmann (René), caporal-chef, air Afrique occidentale française.
4708 Laulom (Jean), sergent, S. R. M. A. A.
4709 Lavail (Adrien), sergent, air Extrême-Orient.
4710 Lagarde (Claude), sergent, air Afrique occidentale française.
4711 Michel (Fernand), sergent, S. R. M. A. A.
4712 Torchy (Jacques), sergent, S. R. M. A. A.

III. — **Personnel non navigant non spécialiste du service général.**

1° *Brevet supérieur de spécialiste du service général.*

a) Spécialité « Fusilier de l'air ».

(A compter du 30 juillet 1947.)

943 Césaire (Henri), adjudant-chef, A. P. E. 3/601 (3).
944 Vitet (Raymond), adjudant-chef, démobilisé (3).
945 Angoujard (André), adjudant, E. A. A. 601 (3).

(A compter du 31 juillet 1947.)

946 Tardieu (Aubert), aspirant de réserve, B. A. 708 (3).
947 Arnaud (Emile), adjudant-chef, B. A. 708 (3).

(A compter du 1er janvier 1948.)

948 Silvestre (Henri), adjudant-chef, démobilisé (3).

(A compter du 28 février 1948.)

949 Fonteneau (Jean), adjudant-chef, G. T. 2/61 « Maine » (3).
950 Lemaitre (Jean), adjudant, G. T. 2/61 « Maine » (3).

(A compter du 7 septembre 1948.)

951 Jacob (Yvon), adjudant, B. A. 708 (3).

(A compter du 1er décembre 1948.)

952 Villemin (Henri), aspirant de réserve, B. A. 724 (3).

(A compter du 20 janvier 1949.)

953 Bataille (Norbert), sergent-chef, G. C. 1/5 « Vendée » (3).

(A compter du 23 mars 1949.)

954 Jenni (Jean), adjudant-chef, Air Maroc (3).

(A compter du 24 mars 1949.)

955 JeanBaptiste (Roger), adjudant, G. C. 1/5 « Vendée » (3).
956 Ringot (Jean), adjudant, A. I. A. n° 3 (3).
957 Medan (Jacques), adjudant, S. T. P. 249 (3).

(A compter du 22 avril 1949.)

958 Jaquet (Robert), sergent-chef, B. A. 106 (3).

(A compter du 1er juillet 1949.)

959 Beauvent (Jean), sergent-chef, B. A. 723 (3).
960 Dalanzy (René), sergent-chef, B. A. 121 (3).

b) Spécialité « chef comptable ».

Sous-spécialité « chef comptable administratif ».

(A compter du 22 juin 1949.)

683 Boutin (André), adjudant-chef, 2e R. A.
684 Mariette (Guillaume), adjudant-chef, B. A. 101.
685 Brillet (Pierre), adjudant-chef, B. A. 702.
686 Delcourt (Pierre), sergent, D. T. M. A.
687 Houry (Roland), adjudant-chef, B. A. 117.
688 Corbière (René), adjudant-chef, C. S. E. A. et 3e R. A.
689 Brami (Gilbert), adjudant, B. A. 109.
690 Carbonnelle (André), adjudant-chef, B. A. 117.
691 Nicolas (Henri), sergent, B. A. 121.
692 Bouvier (René), sergent, Air Extrême-Orient.
693 Mouton (Albert), adjudant, Air Extrême-Orient.
694 Thouvenel (Daniel), adjudant-chef, C. B. A. 758.
695 Fortier (André), adjudant-chef, B. A. 109.
696 Tourres (André), adjudant, B. A. 209.
697 Pelletier (Rémy), adjudant-chef, C. S. E. A. et 3e R. A.
698 Joyet (Maurice), adjudant-chef, C. S. E. A. et 3e R. A.
699 Bonfils (Maurice), adjudant-chef, B. A. 101.
700 Clamens (Guy), sergent-chef, B. A. 118.
701 Simon (René), adjudant, B. A. 723.
702 Pasquet (Roger-Abel), adjudant, C. B. A. 752.
703 Guilhem (Paul), adjudant-chef, B. A. 117.
704 Lembezat (Robert), sergent, Air Extrême-Orient.
705 Lannaud (René), sergent-chef, A. S. R. M. A. 862.
706 Tessonneau (Wilson), adjudant-chef, C. S. E. A. et 3e R. A.
707 Bergamaschi (Louis), sergent, 2e R. A.
708 Davinroy (Daniel), sergent-chef, B. A. 112.
709 Ambert (Jean), sergent, B. A. 707.
710 Ruedas (René), adjudant-chef, G. T. 2/61 « Maine ».
711 Vorillon (Louis), adjudant-chef, C. B. A. 761.
712 Mira (Albert), adjudant, B. A. 210.
713 Vaugenot (Jean), sergent, C. B. A. 751.
714 Costa (Joseph), sergent, B. A. 111.
715 Ervay (Jean), adjudant, B. A. 702.
716 Clément (Henri), sergent, C. B. A. 751.
717 Bernardini (Jean-Paul), adjudant-chef, B. A. 117.
718 Lalanne (Alexis), adjudant-chef, C. S. E. A. et 3e R. A.
719 Garreta (Eugène), sergent, B. A. 118.
720 Legros (Jacques), sergent-chef, B. A. 117.
721 Simon (Joffre), adjudant, B. A. 156.
722 Plantade (Yvon), sergent, B. A. 121.
723 Lepine (Bernard), sergent, B. A. 139.
724 Guillemette (Georges), adjudant, B. A. 740.
725 Martin (Jules), adjudant, B. A. 723.
726 Bury (Marcel), adjudant, M. R. H. S. S. 789.
727 Canerie (Georges), adjudant-chef, C. R. R. T. 461.
728 Charpentier (Georges), adjudant-chef, B. A. 106.
729 Benattar (Ange), adjudant-chef, B. A. 117.

c) Spécialité « Secrétaire d'état-major ».

(A compter du 30 juillet 1947.)

412 Gilles (Jean-François), adjudant-chef, air Extrême-Orient (3).

(A compter du 9 juin 1948.)

413 Reisch (Pierre-Charles), adjudant, B. A. 117 (3).

(A compter du 16 décembre 1948.)

414 Carrer (Louis), sergent-chef, air Maroc (3).

(A compter du 23 mars 1949.)

415 Martin (André), adjudant-chef, air Maroc (3).
416 Taudin (François), adjudant-chef, air Maroc (3).

(A compter du 1er avril 1949.)

417 Chaduc (Simon), adjudant-chef, air Extrême-Orient (3).

(A compter du 28 mai 1949.)

418 Pepin (Robert), adjudant-chef, E. A. A. 700 (3).

(A compter du 1er juin 1949.)

419 Belier (Lucien), sergent-chef, air Extrême-Orient (3).
420 Lacroix (Jean), sergent-chef, 1er D. A. et 1er R. A. (3).

(A compter du 19 août 1949.)

421 Daulny (Jean), adjudant-chef, B. A. 725 (3).
422 Gabert (Jean), adjudant, 1er D. A. et 1er R. A. (3).
423 Michaut (Gilbert), adjudant, B. A. 117 (3).

d) Spécialité « Interprète ».

(A compter du 9 mai 1949.)

11 Bayeux (Joseph), adjudant-chef, B. A. 117 (3).

e) Spécialité « Moniteur chef d'éducation physique. »

(A compter du 16 novembre 1946.)

213 Venec (Jean), adjudant, B. A. 721 (1).

2° *Brevet élémentaire de spécialiste du service général.*

a) Spécialité « Canonnier et mitrailleur de l'artillerie de l'air ».

(A compter du 1er mars 1949.)

4 Thery (Gérard), caporal, D. B. A. 102.
5 Chevalet (James), caporal, C. I. M. T. 231.
6 Rocaboy (Albert), sergent, B. A. 102.
7 Liagre (Jean), caporal, C. I. M. T. 232.
8 Galmiche (Marcel), sergent, B. A. 112.

b) Spécialité « Fusilier de l'air ».

(A compter du 1er janvier 1948.)

1034 Leclercq (Guy), aspirant de réserve, démobilisé (3).
1035 Pré (André), aspirant de réserve, démobilisé (3).
1036 Mathis (Jules), adjudant-chef, C. B. A. 751 (3).
1037 Leccia (Ange), adjudant, D. B. A. 126 (3).
1038 Cuquloux (Jean), sergent-chef, B. A. 721 (3).
1039 Helluy (Jean), sergent-chef, B. A. 102 (3).
1040 Laporte (Henri), sergent-chef, E. A. A. 607 (3).
1041 Mazé (André), sergent-chef, B. A. 118 (3).
1042 Soum (Gabriel) sergent-chef, B. A. 106 (3).
1043 Fauchereau (Franck), sergent, B. A. 106 (3).
1044 Lequerre (Yves), sergent, démobilisé (3).
1045 Pelon (Jean), sergent, B. A. 706 (3).
1046 Babillier (René), sergent, B. A. 109 (3).

(A compter du 1er avril 1948.)

1047 Conard (René), sergent), B. A. 708 (3).
1048 Gonzalès (Emilien), sergent, C. T. A. 803 (3).
1049 Versanne (Jacques), sergent, B. A. 708 (3).

(A compter du 15 juin 1948.)

1050 Gedek (Alexandre), sergent, C. T. A. 801 (3).

(A compter du 1er août 1948.)

1051 Boulard (Serge), sergent, air, Extrême-Orient (3).
1052 Tisnes (Yves), sergent, G. M. M. T. A. (3).

(A compter du 7 août 1948.)

1053 Lacroix (Lucien), adjudant, A. R. A., Tours (3).

(A compter du 23 août 1948.)

1054 Prion (Maurice), sergent, Air, A. O. F. (3).

(A compter du 1er septembre 1948.)

1055 Nakache (Roland), adjudant, C. E. S. A. (3).

(A compter du 8 octobre 1948.)

1056 Colin (Georges), sergent, B. A. 121 (3).

(A compter du 10 octobre 1948.)

1057 Dauvillaire (Philibert), adjudant, B. A. 102 (3).

(A compter du 3 février 1949.)

1058 Brachet (Gaston), sergent-chef, E. A. A. 603 (3).
1059 Pornin (Raymond), sergent, E. A. A. 603 (3).

(A compter du 16 février 1949.)

1060 Cabanes (Yves), sergent, B. A. 240 (3).

(A compter du 18 février 1949.)

1061 André (Joseph), sergent, E. A. A. 601 (3).

(A compter du 28 février 1949.)

1062 Lecuyer (Robert), sergent, E. A. A. 609 (3).

(A compter du 1er mars 1949.)

1063 Nahan (Georges), adjudant, B. A. 153.
1064 Petry (Raymond), sergent, air, Extrême-Orient.
1065 Cremont (Jean), caporal-chef, C. I. M. T. 232.
1066 Carrier (Bernard), caporal, C. I. M. T. 231.
1067 Duplessy (Jean), caporal, C. I. M. T. 231.
1068 Héritier (François), caporal, C. I. M. T. 231.

(A compter du 8 mars 1949.)

1069 Lemout (Joseph), adjudant-chef, B. A. 155 (3).

(A compter du 9 mars 1949.)

1070 Lheureux (André), sergent-chef, G. C., 2/6 « Normandie-Niémen » (3).

(A compter du 5 avril 1949.)

1071 Kohler (Marcel), sergent-chef, E. A. A. 607 (3).
1072 Mascaro (Barthélémy), sergent-chef, B. A. 170 (3).
1073 Cros (Jean), sergent, E. A. A. 607 (3).
1074 Morin (Guy), sergent, E. A. A. 607 (3).
1075 Porc (Gaston), sergent, E. A. A. 607 (3).
1076 Rocquelay (Fernand), sergent, E. A. A. 607 (3).

(A compter du 26 avril 1949.)

1077 Cliquot (Armand), sergent-chef, G. M. M. T. A. (3).

(A compter du 7 mai 1949.)

1078 Lascou (Jean), adjudant, D. M. A. A. 621 (3).

(A compter du 26 mai 1949.)

1079 Rivalain (Emilien), sergent-chef, B. A. 708 (3).

(A compter du 1er juin 1949.)

1080 Bossu (Claude), sergent-chef, B. A. 102 (3).
1081 Seguin (Fernand), sergent-chef, 1er R. A (3).
1082 Beuvelet (Félix), sergent, B. A. 102 (3).
1083 Kraemer (Pierre), serzent, C.B.A. 751 (3).
1084 Wittmer (Jean-Pierre), sergent, B. A. 121 (3).

c) Spécialité « Comptable ».

Sous-spécialité « Comptable administratif ».

(A compter du 3 février 1949.)

1176 Mangin (Georges), sergent-chef, B.A. 117.

(A compter du 29 juin 1949.)

1177 Limeuil (Edmond), sergent-chef, B.A. 117.
1178 Chojnicki (Jean), sergent, B. A. 117.
1179 Millot (René), sergent-chef, B. A. 117.
1180 Bollinger (Michel), sergent-chef, B.A. 117.
1181 Crohare (Pierre), sergent, E. M. air Algérie.
1182 Etourneau (Jean), sergent, D. A. T.
1183 David (Raymond), sergent-chef, E. M. air Algérie.
1184 Charpiat (Jean), sergent, E. M. 3e R. A.
1185 Saurat (Jean-Marie), sergent, Z.D.A. 902.
1186 Viseux (René), sergent-chef, E. M. air Maroc.
1187 Deval (Louis), sergent-chef, E.M. 5e R.A.
1188 Barrault (André), sergent, E. M. air Maroc.
1189 Dupré (Roland), caporal-chef, E. M. air Maroc.
1190 Mulla (Fernand), caporal-chef, E. M. air Algérie.
1191 Lancelle (Charles), caporal-chef, E.M. air Tunisie.
1192 Jobert (Amédée), caporal-chef, E. M. air Tunisie.

d) Spécialité « Secrétaire dactylographe ».

(A compter du 30 novembre 1947.)

1741 Labbé (André), sergent, B. A. 708.

(A compter du 1er janvier 1948.)

1742 Troubat (Jean), adjudant, B. A. 724 (3).

(A compter du 1er février 1948.)

1743 Jacquier (Yves), adjudant, B. A. 724 (3).

(A compter du 1er juin 1948.)

1744 Jourdy (René), sergent-chef, air Extrême-Orient (3).

(A compter du 1er octobre 1948.)

1745 Dauthier (André), sergent, air Maroc (3).
1746 Pergaud (Emile), sergent, air Extrême-Orient (3).

(A compter du 3 février 1949.)

1747 Merck (Serge), sergent-chef, E. A. A. 603 (3).
1748 Jean-Pierre (Roland), sergent, E. A. A. 603 (3).

(A compter du 15 février 1949.)

1749 Chanon (Charles), sergent, C.T.A. 361 (3).
1750 Pierson (Roger), sergent, G.M.M.T.A. (3).

(A compter du 8 mars 1949.)

1751 Fournier (Albert), adjudant-chef, B. A. 707 (3).
1752 Wiart (Gaston), adjudant, B. A. 151 (3).
1753 Briat (Edouard), sergent, B. A. 155 (3).
1754 Picard (Roger), sergent, B. A. 155 (3).

(A compter du 10 mars 1949.)

1755 Peynichou (André), sergent-chef, air Maroc (3).
1756 Boutin (Jean), sergent-chef, air Maroc (3).
1757 Clavel (Yves), sergent-chef, air Maroc (3).

(A compter du 23 mars 1949.)

1758 Malet (Roger), sergent-chef, B.A. 151 (3).
1759 Brandicourt (Roger), sergent, B.A. 151 (3).

(A compter du 1er avril 1949.)

1760 Baurens (Jacques), aspirant d'active, 3e escadre (3).
1761 Buzenet (Roger), sergent, 3e escadre (3).
1762 Charles (Jean), sergent, air Extrême-Orient (3).
1763 Dymel (Félix), sergent, air Extrême-Orient (3).
1764 Galigne (Roger), sergent, air Extrême-Orient (3).
1765 Gaudion (André), sergent, S/GMMTA (3).
1766 Geoffroy (Pierre), sergent, G. M. M. T. A. (3).
1767 Guilleux (Jean), sergent, air Extrême-Orient (3).
1768 Harter (Louis), sergent, air Extrême-Orient (3).
1769 Leroy (Martial), sergent, G. C. 2/3 « Champagne » (3).
1770 Lloubes-Munier (Louis), sergent, air Extrême-Orient (3).
1771 Martinez (Antoine), sergent, B. A. 50 (3).
1772 Pron (Daniel), sergent, S/GMMTA (3).

(A compter du 5 avril 1949.)

1773 Aubert (Jean), sergent, E. A. A. 607 (3).
1774 Corde (Raymond), sergent, E. A. A. 607 (3).

(A compter du 10 mai 1949.)

1775 Ricq (André), sergent, C. G. A. 595 (3).

(A compter du 1er juin 1949.)

1776 Boudat (Pierre), adjudant, B. A. 102 (3).
1777 Girardin (Fernand), sergent, B. A. 102 (3).
1778 Poulain (Roger), sergent, air Extrême-Orient (3).

(A compter du 16 juin 1949.)

1779 Arnould (Maurice), sergent, E. A. A. 603 (3).

(A compter du 1er juillet 1949.)

1780 Charron (André), sergent, E. A. A. 607 (3).
1780 Vermandel (Gontran), sergent, 1re D. A. et 1er R. A. (3).
1782 Verpraet (Mouy-Léonard), sergent, 1re D. A. et 1er R. A. (3).

e) Spécialité « Moniteur d'éducation physique ».

(A compter du 16 mai 1947.)

50 Thiebaud (André), sergent, D. B. A. 191 (1).

(A compter du 1er janvier 1949.)

51 Bossée (André), sergent, C. I. M. 233 (2).

f) Spécialité « Infirmier ».

(A compter du 15 juillet 1949.)

56 Bertrand (Alexandre), caporal, C. R. A. P. 205 (2).

g) Spécialité « Sécurité incendie ».

(A compter du 18 juin 1949.)

401 Reynaud (Robert), sergent, B. A. T. 141.
405 Hinz (René), adjudant-chef, Z. D. A., 901.
406 Harribey (Georges), adjudant-chef, B. A. 209.
407 Vincent (Théophile), sergent-chef, B. A. 706.
408 Braux (Germain), sergent-chef, D. B. A. 122.
409 Castel (Lucien), sergent-chef, P. D. C. 75.
410 Cavet (Lucien), adjudant, C. P. O. A.
411 Calafato (Vincent), adjudant, B. E. 706.
412 Gilgenkrantz (Gilbert), sergent-chef, B. A. 707.
413 Dennevault (Robert), sergent, G. T. 1/61 « Touraine ».
414 Couraud (Guy), sergent, B. A. 1/121.
415 Milard (Roger), sergent, E. L. A. 56.
416 Palus (Francis), sergent-chef, S. T. M. A. 672.
417 Pellegrini (Jean), sergent-chef, C. R. A. P. 205.
418 Antoine (Gaston), sergent-chef, B. A. 1/112.
419 Bouaniche (Désiré), sergent, M. C. S. S. 820.
420 Thomas (Bernard), sergent, M. R. H. 782.

IV. — Brevet de contrôleur d'aérodrome.

(A compter du 5 juillet 1949.)

419 Josse (François), lieutenant, B. A. 102.

V. — Brevet militaire de pilote de planeurs légers.

a) Type « C ».

(A compter du 9 juin 1949.)

70 Jung (Claude), soldat de 2e classe, B. A. T. 137 (2).

(A compter du 22 juin 1949.)

71 Bouvard (René), caporal, G. C. 2/6 Normandie-Niemen (2).

(A compter du 23 juin 1949.)

72 Brangetto (Lucien), caporal-chef, G. C. 1/6 « Corse » (2).

(A compter du 5 juillet 1949.)

73 Exiga (Jean-Baptiste), sergent de réserve, B. C. I. A. A. 267 (2).

Les intéressés sont classés dans leur nouvelle spécialité à compter de la date d'homologation de leur brevet, sauf en ce qui concerne:

Le personnel officier, pour lequel un reclassement éventuel sera prononcé par le service du personnel de l'armée de l'air, 1er bureau;

Les pilotes de planeurs; ceux-ci restent classés dans le corps de personnel auquel ils appartiennent;

Le personnel reclassé en application de l'instruction ministérielle n° 110/EMAA/5EC/S du 29 juin 1948, repères 3) qui a fait l'objet d'une décision de changement de spécialité (radiation, obtention d'un brevet à la suite d'un stage ou examen en école, etc.) émanent du commandement.

Les commandants de formation dont dépendent les intéressés, voudront bien, chacun en ce qui le concerne, donner tous ordres nécessaires pour assurer la mise à jour rigoureuse des pièces matricules des intéressés.

Par ailleurs, les commandants de centres mobilisateurs seront tenus de mettre à jour les dossiers concernant le personnel démobilisé et de notifier ces homologations aux intéressés.

(1) Pour régularisation.
(2) Par équivalence.
(3) Reclassement.

Par décision ministérielle n° 12196 S. P. A. A./4. A/3 du 10 septembre 1949, le secrétaire d'Etat aux forces armées (air) décerne, à compter du 1er septembre 1949, les brevets suivants aux militaires ci-après:

I. — Personnel non navigant spécialiste.

1° *Brevet supérieur de mécanicien d'aéronautique.*

a) Spécialité « Atelier d'aviation ».

Sous-spécialité « Mécanique générale ».

255 Aubert (Roger), adjudant-chef, A. B. A. A. 681.
256 Audigier (Georges), adjudant-chef, B. A. 157.
257 Bauge (Raymond), adjudant-chef, 60e escadre.
258 Beague (Raoul), adjudant-chef, C. R. R. T. 433.
259 Biardel (Jean), adjudant-chef, B. A. 721.
260 Bignalet-Cazalet (Jean), adjudant-chef, B. A. 703.
261 Bisquay (Yves), adjudant-chef, E. P. A. 741.
262 Bonnard (Augustin), adjudant-chef, A. P. E. 2/601.
263 Bonneau (André), adjudant-chef, D. T. I. A.
264 Bornet (Pierre), adjudant-chef, Z. D. A. 901.
265 Boudignes (Léonard), adjudant-chef, A. R. A. A. 681.
266 Boulanger (Georges), adjudant-chef, B. A. 701.
267 Bourgeon (Victor), adjudant-chef, B. A. 721.
268 Bremond (Auguste), adjudant-chef, A. S. R. M. A. 862.
269 Bretenaker (Joseph), adjudant-chef, E. L. A. 57.
270 Bretesche (Robert), adjudant-chef, G. T. L. A. 2/60.
271 Brochot (Maurice), adjudant-chef, C. R. R. T. 433.
272 Brunet (Roland), adjudant-chef, B. A. 118.
273 Caboche (Albert), adjudant-chef, P. D. C. 71.
274 Calon (René), adjudant-chef, 4e escadre.
275 Camoules (Albert), adjudant-chef, C. T. M. T. 240.
276 Deletage (Marcel), adjudant-chef, B. A. 166.
277 Le Deley (Ernest), adjudant-chef, E. L. A. 54.
278 Dubosque (André), adjudant-chef, C. R. R. T. 461.
279 Fabre (André), adjudant-chef, A. S. R. M. A. 862.
280 Gaillard (Francis), adjudant-chef, B. A. 741.
281 Le Goas (Louis), adjudant-chef, A. P. E. 2/601.
282 Goujon (Paul), adjudant-chef, B. A. 708.
283 Hauret (Gabriel), adjudant-chef, G. T. 1/63 « Bretagne ».
284 Henry (Raymond), adjudant-chef, B. A. 741.
285 Kervella (Armand), adjudant-chef, B. A. 740.
286 Lestage (Louis), adjudant-chef, A. R. A. A. 681.
287 Levrat (René), adjudant-chef, B. A. 117.
288 Luthringer (Daniel), adjudant-chef, B. A. 741.
289 Marande (Louis), ajudant-chef, A. S. R. M. A. 862.
290 Maurel (Auguste), adjudant-chef, A. P. B. A. 2/162.
291 Messana (Vito), adjudant-chef, B. A. 157.
292 Perret-Gentil (Eugène), adjudant-chef, B. A. 724.
293 Peyrot (Robert), adjudant-chef, B. A. 721.
294 Reynaud (Septime), adjudant-chef, 281e compagnie B. R. E.
295 Richard (Edouard), adjudant-chef, A. R. A. A. 681.
296 Seva (Marceau), adjudant-chef, A. R. A. A. 682.
297 Souchon (Jean-Baptiste), adjudant-chef, B. A. 701
298 Vigeant (André), adjudant-chef, A. R. A. A. 681.
299 Vignolo (Gabriel), adjudant-chef, B. A. 140.
300 Vigneulle (Norbert), adjudant-chef, G. B. 2/33 « Savoie ».
301 Villiet (René), adjudant-chef, B. A. 1/121.
302 Vitte (Georges), adjudant-chef, B. A. 741.
303 Voisard (Henri), adjudant-chef, G. T. 2/61 « Maine ».
304 Walgenwitz (Georges), adjudant-chef, B. A. 708.
305 Brument (Georges), adjudant, Z. D. A. 903.
306 Brunet (René), adjudant, C. R. R. T. 402.
307 Castel (Henri), adjudant, Z. D. A. 901.
308 Chretien (Jean), adjudant, B. A. 117.
309 Cruette (Robert), adjudant, B. A. 721.
310 Desesquelle (Maurice), adjudant, B. A. 708.
311 Didier (Léon), adjudant, B. A. 136.
312 Dufour (François), adjudant, B. A. 170.
313 Geoffroy (Maurice), adjudant, B. A. 101.
314 Guedenet (Robert), adjudant, G.T. 1/63 « Bretagne ».
315 Guy (Roger), adjudant, B. A. 116.
316 Herbster (Albert), adjudant, C. R. R. T. 461.
317 Jouberton (Gustave), adjudant, B. A. 116.
318 Loraux (Roger), adjudant, B. A. 741.
319 Peigne (Roger), adjudant, E. A. A. 609.
320 Plumecoq (Jean), adjudant, D. B. A. 122.
321 Renaudin (Jean), adjudant, G. T. 3/61 « Poitou ».
322 Roignan (Jacques), adjudant, C. R. A. P. 209.
323 Sidan (Lucien), C. R. R. T. 433.
324 Vieuxmaire (Henri), adjudant, B. A. 721.
325 Combaz (Jean), sergent-chef, B. A. 741.
326 Roux (Rémy), sergent-chef, B. A. 741.

Sous-spécialité « menuiserie ébénisterie ».

327 Carrère (Maurice), adjudant-chef, B. A. 703.
328 Cornette (René), adjudant-chef, B. A. 781.
329 Eschbach (Jean-Paul), adjudant-chef, D. T. I. A.
330 Gazel (Jacques), adjudant-chef, B. A. 125.
331 Virard (Maurice), adjudant-chef, A. P. B. A. 2/162.
332 Lafaille (Pierre), adjudant-chef, B. A. 101.

Sous-spécialité « matériel roulant ».

333 Casabonne (Pierre), aspirant d'active, D. A. T.
334 Muller (Roger), aspirant d'active, C. T. A. 374.
335 Redon (Gabriel), aspirant d'active, A. S. R. M. A. 862.
336 Amat (Pierre), adjudant-chef, B. A. 118.
337 André (Alexis), adjudant-chef, A. S. R. M. A. 862.
338 Ayme (Léon), adjudant-chef, A. S. R. M. A. 862.
339 Baris (Lucien), adjudant-chef, A. R. A. A. 681.
340 Barreau (Alex), adjudant-chef, B. A. 117.
341 Bellenger (Christian), adjudant-chef, D. B. A. 122
342 Berger (Raymond), adjudant-chef, B. A. 117.

343 Biscarat (Emile), adjudant-chef, M. C. H. 797.
344 Boitel (Georges), adjudant-chef, E. A. A. 601.
345 Boutreaux (Léon), adjudant-chef, 281e compagnie B. R. E.
346 Bouvard (Maurice), adjudant-chef, G. T. 2/61 « Maine ».
347 Bricout (Prosper), adjudant-chef, A. S. R. M. A. 862.
348 Brouens (René), adjudant-chef, B. A. 101.
349 Cammal (Gaston), adjudant-chef, A. R. A. A. 681.
350 Capdecomme (Paul), adjudant-chef, A. S. R. M. A. 862
351 Caujolle (Pierre), adjudant-chef, D. M. A. A. 621.
352 Certelet (Pierre), adjudant-chef, B. A. 117.
353 Chaptal (Léon), adjudant-chef, A. S. R. M. A. 862.
354 Charpin (André), adjudant-chef, P. D. C. 71.
355 Chêne (Aristide), adjudant-chef, B. A. 117.
356 Considere (Louis), adjudant-chef, A. R. A. A. 682.
357 Copin (Gaston), adjudant-chef, E. A. A. 604.
358 Coquillard (Charles), adjudant-chef, A. S. R. M. A. 862.
359 Corbier (Maurice), adjudant-chef, A. R. A. A. 681.
360 Couture (Emile), adjudant-chef, B. A. T. 136.
361 Cretel (Louis), adjudant-chef, A. R. A. A. 681.
362 Darthout (Michel), adjudant-chef, A. R. A. A. 681.
363 Delage (Robert), adjudant-chef, B. A. 117.
364 Delhom (Kléber), adjudant-chef, A. S. R. M. A. 862.
365 Deloncle (Frédéric), adjudant-chef, B. A. 725.
366 Desbrosses (Louis), adjudant-chef, compagnie C. A. 2/72.
367 Descombes (Roger), adjudant-chef, A. R. A. A. 681.
368 Dintrat (Roger), adjudant-chef, B. A. 117.
369 Dufay (Gaston), adjudant-chef, A. S. R. M. A. 862.
370 Dumonet (Robert), adjudant-chef, A. R. A. A. 681.
371 Durand (Louis), adjudant-chef, A. S. R. M. A. 862.
372 Encrenaz (Alfred), adjudant-chef, A. S. R. M. A. 862.
373 Foggiaroli (Jean-Baptiste), adjudant-chef, B. A. 708.
374 François (Louis), adjudant-chef, B. A. 139.
375 Galgani (Paul), adjudant-chef, C. T. R. R. T. 472.
376 Gaulmin (Robert), adjudant-chef, A. S. R. M. A. 862.
377 Gauthrot (Jean), adjudant-chef, B. A. 102.
378 Geille (Maurice), adjudant-chef, A. R. A. A. 681.
379 Gonard (René), adjudant-chef, A. S. R. M. A. 863.
380 Gosselin (Raymond), adjudant-chef, C. T. A. 333.
381 Guillaumont (Jean), adjudant-chef, B. A. 139.
382 Iltis (Alfred), adjudant-chef, A. S. R. M. A. 862.
383 Javerliac (René), adjudant-chef, B. A. 117.
384 Joigneaux (André), adjudant-chef, B. A. 725.
385 Labigang (Charles), adjudant-chef, B. A. 114.
386 Lamarche (Jean-Claude), adjudant-chef, A. P. E. 11/601.
387 Lauer (Michel), adjudant-chef, B. A. 725.
388 Laumet (Marcel), adjudant-chef, B. D. C. A. 72.
389 Lhermenot (Raoul), adjudant-chef, B. A. 117.
390 Litas (Arthur), adjudant-chef, A. R. A. A. 681.
391 Litta (Joseph), adjudant-chef, B. A. 139.
392 Mambre (Gaston), adjudant-chef, 33e escadre.
393 Marc (Marcel), adjudant-chef, A. S. R. M. A. 862.
394 Martinez (Emile), adjudant-chef, C. T. R. R. T. 472.
395 Meistermann (Joseph), adjudant-chef, B. A. 139.
396 Merat (Lucien), adjudant-chef, B. A. 136.
397 Monnot (René), adjudant-chef, B. A. 136.
398 Mora (Emile), adjudant-chef, B. A. 117.
399 Mougey (René), adjudant-chef, A. S. R. M. A. 862.
400 Muller (Albert), adjudant-chef, A. S. R. M. A. 862.
401 Nardin (Roger), adjudant-chef, B. A. 708.
402 Ornon (Roger), adjudant-chef, A. R. A. A. 681.
403 Oudot (Marcel), adjudant-chef, B. A. 106.
404 Ouillet (Ulysse), adjudant-chef, B. A. 136.
405 Parendel (Pierre), adjudant-chef, B. A. 741.
406 Paulhac (André), adjudant-chef, A. R. A. A. 681.
407 Pèle (Pierre), adjudant-chef, Z. D. A. 901.
408 Peltre (René), adjudant-chef, A. S. R. M. A. 862.
409 Perraud (Roger), adjudant-chef, A. S. R. M. A. 862.
410 Perrin (Maurice), adjudant-chef, B. A. 781.
411 Pique (Maurice), adjudant-chef, 33e escadre.
412 Piraube (Alfred), adjudant-chef, A. R. A. A. 681.
413 Priat (J.-Jacques), adjudant-chef, A. R. A. A. 681.
414 Roger (Eugène), adjudant-chef, B. A. 722.
415 Rousseau (René), adjudant-chef, B.A. 152.
416 Royer (Robert), adjudant-chef, G. R. 2/33 « Savoie ».
417 Ruaux (Robert), adjudant-chef, A. S. R. M. A. 862.
418 Salvat (Jean), adjudant-chef, B.D.C.A. 72.
419 Seban (Mimoun), adjudant-chef, B.A. 136.
420 Seux (Emile), adjudant-chef, B. A. 114.
421 Teycheney (Jean), adjudant-chef, A. S. R. M. A. 862.
422 Therouin (André), adjudant-chef, 60e escadre.
423 Toillon (Marcel), adjudant-chef, 1re D. A. et 1re R. A.
424 Veirun (Jean), adjudant-chef, A. S. R. M. A. 862.
425 Verdy (Gaston), adjudant-chef, G. T. 2/61 « Maine ».
426 Vidal (Célestin), adjudant-chef, B. A. 136.
427 Vincent (Jules), adjudant-chef, B. A. 153.
428 Allain (Pierre), adjudant, E. A. A. 609.
429 Bergua (Roger), adjudant, A. S. R. M. A. 862.
430 Bona (Yves), adjudant, A. P. E. 11/601.
431 Bordat (André), adjudant, A. P. E. 11/601.
432 Boulanger (Pierre), adjudant, E.A.A. 601.
433 Brasleret (Henri), adjudant, 33e escadre.
434 Cannard (Hippolyte), adjudant, P.D.C. 71.
435 Carbonnier (Fernand), adjudant, B.A. 117.
436 Carpentier (Roger), adjudant, C. R. R. T. 433.
437 Chaillan (André), adjudant, A. S. R. M. A. 862.
438 Claude (Raymond), adjudant, A. R. A. A. 681.
439 Collomb (Lucien), adjudant, A. S. R. M. A. 862
440 Coulom (André), adjudant, B. A. 152.
441 Dauzan (Albert), adjudant, B. A. 117.
442 Daviron (Jacques), adjudant, D. B. A. 122.
443 Desmares (Roger), adjudant, B. A. 117.
444 Dubourg (Roger), adjudant, B. A. 106.
445 Dubourg (René), adjudant, A. R. A. A. 681.
446 Friderici (Christian), adjudant, A. S. R. M. A. 862.
447 Le Conteilec (François), adjudant, 33e escadre.
448 Fillias (Paul), adjudant, B. A. 117.
449 Friocourt (Alain), adjudant, C. T. A. 333.
450 Gathier (Jean-Marie), adjudant, A. S. R. M. A. 862.
451 Gaultier (Henri), adjudant, A. S. R. M. A. 862.
452 Guimard (Pierre), adjudant, B. A. 705.
453 Gilibert (Camille), adjudant, B. A. 741.
454 Gilliet (Robert), adjudant, A. R. A. A. 681.
455 Gonnet (Georges), adjudant, A. S. R. M. A. 862.
456 Harlepp (Jean), adjudant-chef, A. P. E. 11/601.
457 Jeoffret (Robert), adjudant, C. R. R. T. 433.
458 Klinger (Raymond), adjudant, 33e escadre.
459 Kluijtmans (John-Christian), adjudant, B. A. 139.
460 Lacroix (Henri), adjudant, A. S. R. M. A. 862.
461 Lafarge (Henri), adjudant, Z. D. A. 901.
462 Lasbats (Jean-Marie), adjudant, C. S. T. A. 73.
463 Magne (Paul), adjudant, B. A. 106.
464 Magraigne (Pierre), adjudant, B. D. C. A. 72.
465 Mir (Yvan), adjudant, B. A. 114.
466 Missonnier (Jean), adjudant, B. A. 740.
467 Montagnier (Eloi), adjudant, B. A. 117.
468 Mougenet (Marius), adjudant, C. S. T. A. 73.
469 Moutreuil (Raymond), adjudant, C. R. R. T. 433.
470 Normand (Alfred), adjudant, B. A. 117.
471 Onfray (André), adjudant, B. A. 708.
472 Oubrier (Pierre), adjudant, C. T. A. 333.
473 Pensu (Robert), adjudant, P. D. C. 71.
474 Pernoud (Marcel), adjudant, B. A. 721.
475 Peyroux (Jean-Baptiste), adjudant, C. R. R. T. 433.
476 Pouzin (René), adjudant, A. S. R. M. A. 862.
477 Prelat (Roger), adjudant, E. A. A. 604.
478 Ramos (Roger), adjudant, Z. D. A. 902.
479 Rettien (Roger), adjudant, D. T. M. A. Strasbourg.
480 Rossi (Félix), adjudant, Z. D. A. 902.
481 Sabatier (Frantz), adjudant, D. B. A. 101.
482 Schoepp (Casimir), adjudant, A. S. R. M. A. 862.
483 Tellier (René), adjudant, B. A. 117.
484 Thiellement (Marcel), adjudant, B. A. 106.
485 Torre (André), adjudant, B. A. 149.
486 Touchard (Roger), B. A. 117.
487 Varennes (Paul), adjudant, G. R. 1/31 « Lorraine ».
488 Vidal (Marcel), adjudant, C. S. E. A. et 3e R. A.
489 Vieillemecet (Jean), adjudant, A. R. A. A. 681.
490 Vincens (Guy), adjudant, A. R. A. A. 681.
491 Viratelle (Jean), adjudant, B. A. 152.
492 Vouloir (Jean), adjudant, B. A. 740.
493 Zeissloff (Marcel), S. T. M. A. 673.
494 Armand (Camille), sergent-chef, B. A. 106.
495 Bordat (Jean), sergent-chef, A. S. M. R. A. 862.
496 Bruguiere (Hubert), sergent-chef, B. A. 101.
497 Danna (Norbert), sergent-chef, B. A. 116.
498 David (Paul), sergent-chef, B. A. 740.
499 Duchamp (Jean), sergent-chef, G. R. 2/33 « Savoie ».
596 Escalère (Emile), sergent-chef, B. A. 708.
597 Gregori (Sauveur), sergent-chef, B. A. 140.
598 Juilhard (Jean-Baptiste), adjudant, B. A. 106.
599 Marchal (Emile), sergent-chef, C. R. R. T. 433.
600 Marion (Armand), sergent-chef, 33e escadre.
601 Rideau (Marcel), sergent-chef, B. A. 118.
602 Salesne (Claude), sergent-chef, B. A. 153.
603 Vidal (Léonce), sergent-chef, B. A. 117.

2e brevet élémentaire de mécanicien d'aéronautique.

a) Spécialité « Atelier d'aviation ».

Sous-spécialité « Ajusteur machines outils ».

839 Maillet (Fernand), adjudant-chef, B. A. 722.
840 Dietrich (Jean), sergent-chef, B. A. 117.
841 Mondon (Louis), sergent-chef, G. C. 2/6 « Normandie Niemen ».
842 Cardix (Robert), sergent, G. T. 1/63 « Bretagne ».
843 Gozin (Roger), sergent, G. T. 2/61 « Maine ».
844 Rocher (Joseph), sergent, G. T. 3/61 « Poitou ».
845 Signaire (André), sergent, B. A. 781

Sous-spécialité « Matériel roulant ».

846 Chelles (Jean), aspirant d'active, A. S. R. M. A. 862.
847 Léon (Roger), aspirant d'active, A. R. A. A. 681.
848 Noël (Joseph), adjudant-chef, B. A. 136.
849 Teneze (André), adjudant-chef, C. R. R. T. 433.
850 Audouin (Marcel), adjudant, B. A. 117.
851 Bodoignet (Albert), adjudant, C. L. C. O. A. 930.
852 Gallin-Martel (Charles), adjudant, G. T. L. A. 2/60.
853 Leguen (Emile), adjudant, B. A. 157.
854 Morice (Marcel), adjudant, A. S. R. M. A. 862.
855 Portal (Roger), adjudant, B. A. 117.
856 Vincent (Georges), adjudant, A. S. R. M. A. 862.
857 Auliac (André), sergent-chef, C. T. R. R. T. 472.
858 Cahuzac (Jacques), sergent-chef, 284e compagnie R. B. E.
859 Ferran (Jean), sergent-chef, C. R. R. T. 433.
860 Gaillard (Jean), sergent-chef, P. D. C. 71.
861 Geslin (René), sergent-chef, B. A. 723.
862 Grandjean (Michel), sergent-chef, G. T. 1/63 « Bretagne ».
863 Jerôme (Paul), sergent-chef, Z. D. A. 902.
864 Jurczyszyn (Lucien), sergent-chef, G. T. 1/63 « Bretagne ».
865 Lachaud (Roland), sergent-chef, B. A. 106.
866 Limes (Georges), sergent-chef, P. D. C. 71.
867 Millon (Roland), sergent-chef, B. A. 139.
868 Moura (Roger), sergent-chef, B. A. 125.
869 Ollier (André), sergent-chef, C. R. R. T. 433.
870 Peix (Maurice), sergent-chef, B. A. 139.
871 Pinsart (Jean), sergent-chef, G. T. L. A. 2/60.
872 Pouey (Pierre), sergent-chef, B. D. C. A. 72.
873 Pouey (Georges), sergent-chef, A. S. R. M. A. 862.
874 Rossi (Georges), sergent-chef, G. T. 1/63 « Bretagne ».
875 Toledo (Jean), sergent-chef, B. A. 703.
876 Bossu (Marcel), sergent, G. R. 1/31 « Lorraine ».
877 Bredeau (Henri), sergent, G. T. 2/61 « Maine ».
878 Debron (Serge), sergent, B. A. 723.
879 Duprey (Léon), sergent, B. A. 740.
880 Dupuits (Raymond), sergent, B. A. 723.
881 Gauthier (Maurice), sergent, B. A. 723.
882 Joigneau (Raymond), sergent, B. A. 723.
883 Massat (Robert), sergent, P. C. 480.
884 Metay (Francis), sergent, B. A. 701.
885 Prenot (André), sergent, A. S. R. M. A. 862.
886 Rataud (René), sergent, G. R. 1/31 « Lorraine ».
887 Schmitt (Raymond), sergent, B. A. 723.

b) Spécialité « équipement ».

Sous-spécialité « équipement de bord ».

1030 Boge (Georges), sergent-chef, 60e escadre.

Les intéressés sont classés dans leur nouvelle spécialité à compter de la date d'homologation de leur brevet.

Les commandants de formation dont dépendent les intéressés voudront bien, chacun en ce qui le concerne, donner tous ordres nécessaires pour assurer la mise à jour rigoureuse des pièces matricules des intéressés.

Rectificatif à la décision ministérielle n° 7513/SPAA/4/A. 3 du 18 mai 1949, insérée au *Journal officiel* du 25 mai 1949:

Page 5114, 2e colonne, 60e ligne, au lieu de: « 209 Llacer (François), sergent-chef G. R. 2/33 « Savoie », homologué à compter du 3 mars 1949 », lire: « 209 Llacer (François), sergent-chef G. R. 2/33 « Savoie », homologué à compter du 6 juin 1940 ».

Rectificatif à la décision ministérielle n° 9615/SPAA/4/A. 3 du 5 juillet 1949, insérée au *Journal officiel* du 20 juillet 1949:

Page 7123, 1re colonne, 53e ligne, au lieu de: « 3617 Salmon (Joseph) », lire: « 3617 Salmon (Raymond) »; 2e colonne, 87e ligne, au lieu de: « 3681 Sigard (Raymond) », lire: « 3681 Sicard (Raymond) »; 3e colonne, 17e ligne, au lieu de: « 3691 Fulgrand (René) », lire: « 3691 Fulcrand (René) »; 28e ligne, au lieu de: « 3700 Nazade (Marie-Charles) », lire: « 3700 Mazade (Marie-Charles) ».

Page 7124, 1re colonne, 31e ligne, au lieu de: « C. R. R. Versailles », lire: « C. D. R. Versailles »; 51e ligne, au lieu de: « 3768 Henry (Robert), C. R. R. T. 461 (3) », lire: « 3768 Henry (Robert), sergent-chef, C. R. R. T 461 (3) »; 2e colonne, 81e ligne, au lieu de: « 826 Bergeron (René) », lire: « 826 Bergeon (René) ».

Page 7125, 1re colonne, 88e ligne, au lieu de: « 4516 Lecorcq (Claude) », lire: « 4516 Lecrocq (Claude) »; 2e colonne, 3e ligne, au lieu de: « 4526 Chavallier (Louis) », lire: « 4526 Chevalier (Louis) ».

Page 7126, 3e colonne, 62e ligne, au lieu de: « 38e escadre », lire: « 33e escadre »; 98e ligne, au lieu de: « C. E. T. 802 », lire: « C. E. T. 808 ».

Page 7127, 1re colonne, 26e ligne, au lieu de: « 173 Prois (Armand) », lire: « 173 Prost (Armand) »; 61e ligne, au lieu de: « B. D. C. C. 72 », lire: « B. D. C. A. 72 »; 80e ligne, au lieu de: « 208 Seoberne (Joseph) », lire: « 208 Skoberne (Joseph) »; 2e colonne, 31e ligne, au lieu de: « 243 Koslinski (Pierre) », lire: « 243 Kozlinski (Pierre) »; 87e ligne, au lieu de: « C. R. A. P. 217 », lire: « C. R. A. P. 207 »; 88e ligne, au lieu de: « C. M. T. 802 », lire: « C. E. T. 802 »; 3e colonne, 8e ligne, au lieu de: « C. E. 812 », lire: « C. E. T. 812 »; 88e ligne, au lieu de: « 333 Dreguin (Léon) », lire: « 333 Frequin (Léon) ».

Page 7128, 1re colonne, 11e ligne, au lieu de: « 341 Cumont (Gabriel) », lire: « 341 Dumont (Gabriel) ».

Page 7129, 1re colonne, 32e ligne, au lieu de: « Classé », lire: « Reclassé ».

Rectificatif à la décision ministérielle n° 10155/SPAA/4/A. 3 du 23 juillet 1949, insérée au *Journal officiel* du 7 août 1949:

Page 7783, 1re colonne, 47e ligne, au lieu de: « 7143 Le Mailloux (Robert) », lire: « 7143 La Mailloux (Robert) ».

Page 7784, 3e colonne, 44e ligne, au lieu de: « C. L. A. Chartres », lire: « C. L. A. Hanoï ».

Troupes coloniales.

Rectificatif au *Journal officiel* du 15 septembre 1949: page 9308.

EUROPEENS

Infanterie.

Au grade d'adjudant-chef.

Les adjudants:

b) Non de carrière.

Au lieu de:
Coustells (Urban) (métropolitain).
Veine (Roger) (métropolitain).

Lire:
Coustells (Urbain) (métropolitain).
Vein (Roger) (métropolitain).

Au grade d'adjudant.

Les sergents-chefs (non de carrière):

Au lieu de:
Le Carpentier (Maurice).

Lire:
Lecarpentier (Maurice).

Au grade de sergent-chef.

Les sergents (non de carrière):

Au lieu de:
Cabanes (Aimé).
Bauer (Ernest).

Lire:
Cabanes (Aimé).
Bauer (Ernest) (métropolitain).

Artillerie.

Au grade d'adjudant-chef.

Les adjudants:

b) Non de carrière.

Au lieu de:
Le Renard (François).

Lire:
Lerenard (François).

Au grade de maréchal des logis-major.

Les maréchaux des logis chef (non de carrière):

Au lieu de:
Lapazin (Ange).

Lire:
Lapasin (Ange).

Section des commis et ouvriers d'administration.

Au grade de sergent-chef.

Les sergents (non de carrière):

Au lieu de:
Ching-Wa (Paulin).
Gipet (Raymond).

Lire:
Chong-Wa (Paulin).
Gippet (Raymond).

Service des matériels et bâtiments coloniaux.

Au grade d'adjudant-chef.

Les adjudants:

Lire:

a) De carrière.

Bardine (Maurice).
Martin (Roger).
Arnaud (Thomas).
Scherhag (Charles).

b) Non de carrière.

Glad (François).
Pecqueux (Roger).
Perrin (Lucien).
Choulet (André).
Maître (Robert).
Cabanes (René).
Garreau (André).
Debona (Pierre).
Siemers (Charles).
Roques (René).
Sage (Albert).
Oger (Eugène).
Cuinat-Guerraz (Henri) (métropolitain).

Au grade d'adjudant.

Les maréchaux des logis-majors (non de carrière):

Au lieu de:
Hugonet (Henri).

Lire:
Hugonnet (Henri).

AUTOCHTONES

SÉNÉGALAIS

Artillerie.

Au grade de maréchal des logis chef.

Le maréchal des logis:

Au lieu de:
Guilavigui Pepe, mle 49470.

Lire:
Guilavogui Pepe, mle 49470.

Listes de déplacement d'office du personnel civil technique du commissariat de la marine.

Personnel qui, depuis son entrée dans le personnel technique n'a jamais été affecté ou déplacé d'office en France continentale ou en Corse et n'a jamais servi d'office ou sur sa demande en Algérie ou dans les territoires de l'Union française.

(Liste arrêtée à la date du 1er juillet 1949.)

NOMS ET PRÉNOMS	GRADE	AFFECTATION	DATE DE NOMINATION à l'emploi d'A. T. de 3e classe.	OBSERVATIONS
	Spécialité « Métallurgiste ».			
Desvergée (A.)	A. T. de 1re classe.	Cherbourg.	26 mars 1946.	
	Spécialité « Tonnelier ».			
Le Lous (G.)	Chef de travaux.	Brest.	14 août 1931.	
	Spécialité « Habillement ».			
Duchoze (R.)	Chef de travaux.	Toulon.	10 janvier 1930.	

Personnel qui, pendant une durée de deux ans au moins, a déjà été affecté ou déplacé d'office en France continentale ou en Corse, ou a déjà servi d'office ou sur sa demande en Algérie ou dans les territoires de l'Union française.

(Liste arrêtée à la date du 1er juillet 1949.)

NOMS ET PRÉNOMS	GRADE	AFFECTATION	DATE DE RETOUR au port.	OBSERVATIONS
	Spécialité « Métallurgiste ».			
Pelton (L.)	Chef de travaux.	Brest.	25 janvier 1938.	
Jego (V.)	A. T. principal de 2e classe.	Lorient.	24 juin 1939.	
Brun (E.)	A. T. principal de 3e classe.	Toulon.	1941.	
Lhotellier (A.)	A. T. principal de 1re classe.	Brest.	Avril 1945.	
Le Noan (P.)	A. T. de 1re classe.	Brest.	7 mai 1946.	
Avril (P.)	A. T. principal de 2e classe.	Lorient.	17 septembre 1946.	
	Spécialité « Boulanger ».			
Coatanea (L.)	Chef de travaux.	Brest.	25 janvier 1935.	
	Spécialité « Caviste ».			
Grall (E.)	A. T. principal de 1re classe.	Toulon.	1er octobre 1946.	

Liste des demandes de changement de résidence du personnel civil technique du commissariat de la marine au 1er juillet 1949.

NOMS ET PRÉNOMS	GRADE	AFFECTATION actuelle.	PORT OU ÉTABLISSEMENT demandé.	DATE de la plus ancienne demande valable.
	Spécialité « Métallurgiste ».			
Richard (R.)	A. T. de 3e classe.	Cherbourg.	Bizerte.	1er janvier 1948.
Lazard (E.)	A. T. de 3e classe.	Casablanca.	Bizerte.	1er janvier 1948.
Desvergée (A.)	A. T. de 1re classe.	Cherbourg.	Dakar. Casablanca.	1er juillet 1948.
Le Ghen (R.-H.)	A. T. de 1re classe.	Diégo-Suarez.	Paris. Dakar.	1er juillet 1948.
Caraman (R.)	Chef de travaux.	Ajaccio.	Dakar. Diégo-Suarez.	1er janvier 1949.
Salini (A.)	A. T. de 1re classe.	Bizerte.	Ajaccio.	1er juillet 1949.
	Spécialité « Habillement ».			
Flaux (M.)	A. T. de 1re classe.	Toulon.	Paris. Dakar. Saïgon.	1er juillet 1949.

Liste des demandes de réintégration ou de réaffectation du personnel civil technique du commissariat de la marine à l'un des ports métropolitains ou établissements hors des ports au 1er juillet 1949.

NOMS ET PRENOMS	GRADE	RÉSIDENCE ACTUELLE	DATE D'AFFECTATION	PORT MÉTROPOLITAIN ou établissement demandé.	DATE de la plus ancienne demande valable.
		Spécialité « Métallurgiste ».			
Caraman (R.).....	Chef de travaux.	Ajaccio.	14 juin 1948.	Toulon.	1er janvier 1949.

Listes de déplacement d'office du personnel civil administratif (tranche « Commissariat et santé »).

Personnel qui, depuis son entrée dans le personnel administratif, n'a jamais été affecté ou déplacé d'office en France continentale ou en Corse, et n'a jamais servi d'office ou sur sa demande en Algérie ou dans les territoires de l'Union française.

(Liste arrêtée à la date du 1er juillet 1949.)

NOMS ET PRENOMS	GRADE	AFFECTATION	DATE de la titularisation.	OBSERVATIONS
		Sous-chef de section administrative.		
Henry (Louis).....	Sous-chef S. A. de 2e classe.	Rochefort.	15 mars 1930.	
		Attachés d'administration.		
Marty (G.).....	A. A. de 3e classe.	Bordeaux.	25 novembre 1948.	
Moudenner (F.).....	A. A. de 3e classe.	Brest.	25 novembre 1948.	
		Agents administratifs.		
Bazin (A.).....	A. A. de 3e classe.	Cherbourg.	8 juillet 1940.	
Dos (A.).....	A. A. de 3e classe.	Brest.	16 novembre 1939.	
		Agent administratif adjoint.		
Chamaillard (A.).....	A. A. A. de 2e classe.	Toulon.	11 mai 1943.	

Personnel qui, pendant une durée de moins de deux ans, a déjà été affecté ou déplacé d'office en France continentale ou en Corse ou a déjà servi d'office ou sur sa demande en Algérie ou dans les territoires de l'Union française.

(Liste arrêtée à la date du 1er juillet 1949.)

NOMS ET PRENOMS	GRADE	AFFECTATION	DATE de titularisation.	OBSERVATIONS
		Attaché d'administration principal.		
Texier (P.).....	A. A. principal de 3e classe.	Rochefort.	11 juin 1937.	Distrait du tour de départ colonial pour un an, à compter du 25 octobre 1948.
		Attaché d'administration.		
Camblan (A.).....	A. A. de 2e classe.	Brest.	21 février 1945.	
		Agent administratif.		
Guesdes (F.).....	A. A. de 2e classe.	Brest.	15 février 1938.	
		Agent administratif adjoint.		
Le Gall (P.).....	A. A. A. de 1re classe.	Brest.	21 août 1946.	

Personnel qui, pendant une durée de deux ans au moins, a déjà été affecté ou déplacé d'office en France continentale ou en Corse ou a déjà servi d'office ou sur sa demande en Algérie ou dans les territoires de l'Union française.

(Liste arrêtée à la date du 1er juillet 1949.)

NOMS ET PRÉNOMS	GRADES	AFFECTATION	DATE de retour au port.	OBSERVATIONS
	Sous-chefs de section administrative.			
Gourmelon (J.)	Sous-chef S. A. de 3e classe.	Brest.	10 août 1931.	
Guillerme (E.)	Sous-chef S. A. de 2e classe.	Brest.	18 mai 1932.	
Tomasini (B.)	Sous-chef S. A. de 2e classe.	Toulon.	16 septembre 1933.	
Cadeville (L.)	Sous-chef S. A. de 3e classe.	Brest.	8 août 1938.	
Le Goic (F.)	Sous-chef S. A. de 2e classe.	Brest.	5 juillet 1940.	
	Attachés d'administration principaux.			
Le Clech (A.)	A. A. principal de 2e classe.	Brest.	20 février 1935.	
Cavaloc (J.)	A. A. principal de 2e classe.	Brest.	23 avril 1935.	
Huiby (J.)	A. A. principal de 2e classe.	Lorient.	1er octobre 1936.	
Louarn (F.)	A. A. principal de 2e classe.	Brest.	3 janvier 1938.	
Le Fiem (F.)	A. A. principal de 2e classe.	Toulon.	24 avril 1940.	
Faujour (P.)	A. A. principal de 1re classe.	Brest.	18 juin 1940.	
Richard (A.)	A. A. principal de 2e classe.	Toulon.	1er septembre 1940.	
Le Hir (J.)	A. A. principal de 3e classe.	Brest.	3 février 1941.	
Siquet (A.)	A. A. principal de 2e classe.	Toulon.	1er janvier 1943.	
Grall (J.)	A. A. principal de 3e classe.	Brest.	1er juin 1943.	
	Agents administratifs principaux.			
Poullavec (L.)	A. A. principal de 1re classe.	Brest.	17 octobre 1930.	
Le Roux (E.)	A. A. principal de 1re classe.	Lorient.	31 janvier 1934.	
Auffret (C.)	A. A. principal de 2e classe.	Brest.	3 février 1936.	
	Agents administratifs.			
Peillon (F.)	A. A. de 2e classe.	Toulon.	20 février 1936.	
Peyriga (J.)	A. A. de 1re classe.	Toulon.	6 mars 1936.	
Denhaut (H.)	A. A. de 2e classe.	Rochefort.	15 mai 1937.	
Allain (P.)	A. A. de 2e classe.	Brest.	29 juin 1938.	

Liste des demandes de réintégration ou de réaffectation à l'un des ports métropolitains ou établissements hors des ports au 1er juillet 1949.

(Arrêté ministériel du 23 décembre 1926.)

Personnel civil administratif des services « Commissariat et santé ».

NOMS ET PRÉNOMS	GRADE OU EMPLOI	ANCIENNETÉ	RÉSIDENCE actuelle.	DATE d'affectation.	PORT métropolitain ou établissement demandé.	DATE de la plus ancienne demande valable.
	Sous-chef de section administrative.					
Rougier (P.)	Sous-chef S. A. de 2e classe.	6 mois.	Paris.	1er décembre 1944.	Toulon.	1er janvier 1945.
	Attachés d'administration principaux.					
Maynard (M.)	A. A. principal de 2e classe.	1 an 6 mois.	Bordeaux.	1er mars 1945.	Toulon.	1er juillet 1945.
Orlusi (P.)	A. A. principal de 1re classe.	3 ans 6 mois.	Marseille.	15 avril 1948.	Toulon.	1er juillet 1948.
Lujan (E.)	A. A. principal de 1re classe.	2 ans 2 mois.	Lorient.	22 janvier 1948.	Toulon.	1er juillet 1948.
Castel (E.)	A. A. principal de 2e classe.	1 an 6 mois.	Marseille.	3 mai 1948.	Toulon.	1er juillet 1948.
Chrislinel (J.)	A. A. principal de 2e classe.	1 an 6 mois.	Lorient.	15 mars 1948.	Toulon.	1er juillet 1948.
Maurice (F.)	A. A. principal de 1re classe.	2 ans 4 mois.	Cherbourg.	8 juin 1949.	Brest.	1er juillet 1949.
	Attachés d'administration.					
Musquin (A.)	A. A. de 2e classe.	1 an 8 mois.	Ajaccio.	20 septembre 1946.	Toulon.	1er juillet 1947.
Masse (P.)	A. A. de 3e classe.	7 mois 6 jours.	Rochefort.	1er avril 1948.	Lorient.	1er juillet 1948.
Quinquis (A.)	A. A. de 3e classe.	7 mois 6 jours.	Cherbourg.	20 octobre 1948.	Lorient.	1er janvier 1949.
Charles (S.)	A. A. de 3e classe.	7 mois 6 jours.	Cherbourg.	19 avril 1948.	Toulon.	1er janvier 1949.
Thomas (J.)	A. A. de 3e classe.	7 mois 6 jours.	Cherbourg.	16 avril 1948.	Toulon.	1er janvier 1949.
Louvart (R.)	A. A. de 3e classe.	7 mois 6 jours.	Cherbourg.	19 avril 1948.	Brest.	1er janvier 1949.
Risticoni (J.)	A. A. de 1re classe.	6 ans 2 mois.	Cherbourg.	10 novembre 1948.	Toulon.	1er juillet 1949.
Fleury (E.)	A. A. de 3e classe.	7 mois 6 jours.	Cherbourg.	1er avril 1948.	Toulon.	1er juillet 1949.
Carre (A.)	A. A. de 3e classe.	7 mois 6 jours.	Cherbourg.	21 mars 1949.	Brest.	1er juillet 1949.
	Elèves attachés d'administration.					
Le Breton (Ch.)	Elève attaché.	6 mois.	Cherbourg.	8 juin 1949.	Brest.	1er juillet 1949.
Jaffre (J.)	Elève attaché.	6 mois.	Cherbourg.	8 juin 1949.	Brest.	1er juillet 1949.
	Agent administratif adjoint.					
Durante (J.)	A. A. A de 3e classe.	1 an 8 mois 6 j.	Cherbourg.	1er avril 1949.	Toulon.	1er juillet 1949.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Décret en date du 17 septembre 1949 portant approbation d'une nouvelle convention entre la ville de Paris et la Compagnie parisienne de l'air comprimé pour l'exploitation de la distribution de l'air comprimé à Paris.

Par décret en date du 17 septembre 1949, est approuvée la convention susvisée en date du 1er mars 1949, passée entre la ville de Paris et la Compagnie parisienne de l'air comprimé à l'effet de remplacer le traité du 19 avril 1892 et l'avenant du 13 mai 1925.

Un exemplaire de ladite convention restera annexé au présent décret.

Décret portant témoignage de la Reconnaissance française.

Rectificatif au *Journal officiel* du 21 juin 1949: page 6095, 3e colonne, 18e ligne, au lieu de: « M. Lefort (André), 7, boulevard Paul-Hayez, à Douai (Nord) », lire: « M. Le Fort (Gérard), 7, boulevard Paul-Hayez, à Douai (Nord) ».

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Décret portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Rectificatif au *Journal officiel* du 2 septembre 1949:

Page 8806, 3e colonne, 21e ligne, au lieu de: « Mme Drouhin (Marcelle-Berthe), inspectrice générale des écoles maternelles », lire: « Mme Drouin (Marcelle-Berthe), née Royère, inspectrice générale des écoles maternelles ».

Page 8807, 1re colonne, 51e ligne, au lieu de: « Cros (Alban), président de la fédération des œuvres laïques, 44 ans de services civils et militaires », lire: « Cros (Alban), président de la commission de contrôle de l'œuvre des colonies de vacances à Périgueux, 44 ans de services civils et militaires ».

Officiers de l'instruction publique et officiers d'académie.

Par arrêtés en date des 16, 20, 21, 27, 28 mai, 1er, 3, 9, 10, 13, 14, 16, 17, 18, 20, 24, 25, 29, 30 juin, 1er, 2, 5, 7, 8, 15, 18, 20, 21, 22, 27, 28 juillet, 5 et 9 août 1949, pris à l'occasion de différentes cérémonies ayant eu lieu pendant les mois de mai, juin, juillet et août.

1° Sont promus:

Officier de l'instruction publique.

M. Arnaud (Ulysse-Clodomir), à la Rochenard (Deux-Sèvres): services rendus aux sports.

M. Baillet (Hippolyte), à Lens (Pas-de-Calais): services rendus à l'art musical.

M. Billy (Roger-Ernest-Auguste), à Niort (Deux-Sèvres): services rendus à l'enseignement technique.

M. Bluteau (Pierre-Paul-Henri), à Bordeaux (Gironde): services rendus aux œuvres postscolaires.

M. Bonneau (Henri-Léon), à Thouars (Deux-Sèvres): services rendus à l'art musical populaire.

M. Cadot (Jean), à Tassin-la-Demi-Lune (Rhône): services rendus à l'enseignement technique.

M. Caillaud (Henry-Alexandre), à Niort (Deux-Sèvres): services rendus à l'art musical populaire.

M. Chambre (René-Joseph), à la Madeleine (Nord): services rendus à l'enseignement et aux œuvres postscolaires.

M. Chevrier (Louis-Henri), à Fontainebleau (Seine-et-Marne): services rendus à l'art musical populaire.

M. Coulembier (Théophile), à Lille (Nord): services rendus à l'art musical.

M. Dauthy (Etienne), directeur adjoint de la production agricole, chargé de l'enseignement, ministère de l'agriculture.

M. Davril (Auguste-Georges-Eugène), à Cassel (Nord): services rendus aux œuvres postscolaires.

M. Dekeyser (Marcel-Alfred), à Malo-les-Bains (Nord): services rendus à l'art musical.

M. Delacour (Lucien-Jules-Nicolas), à Beaugency (Loiret): services rendus à l'art musical.

M. Douchez (Pierre-Joseph), à Vouziers (Ardennes): services rendus à l'art musical populaire.

M. Dugast (Armand-Marie-Louis), à Rochesservière (Vendée): services rendus aux œuvres postscolaires.

M. Echinard (Paul), à Lyon (Rhône): services rendus aux œuvres post et périscolaires.

Mlle Elien (Régine), à Niort (Deux-Sèvres): services rendus à l'enseignement technique.

Mme Ferment, née Lemaire (Madeleine-Marie), à Paris (Seine): services rendus à l'éducation nationale.

M. Guillabot (Jean), à Quincié-en-Beaujolais (Rhône): services rendus aux œuvres post et périscolaires.

M. Henriet (Alexandre-Henri), à Paris (Seine): services rendus aux œuvres scolaires.

M. Houillon (Lucien), à Awoingt (Nord): services rendus aux œuvres scolaires.

M. Janin (Jean), à Lyon (Rhône): services rendus aux œuvres scolaires.

M. Kromm (Martin-Henri), à Bordeaux (Gironde): services rendus aux œuvres postscolaires.

M. Langer (Edmond), à Strasbourg (Bas-Rhin): services rendus à l'artisanat.

M. Lebrun (Paul), à la Grosse-Héricy (Seine-et-Marne): services rendus à l'art musical populaire.

M. Leclercq (Léon), à Denain (Nord): services rendus à l'art musical populaire.

M. Lefebvre (Paul-César), à Douai (Nord): services rendus à l'art musical.

Mlle Levarey (Andrée-Marie-Yvonne), au Havre (Seine-Inférieure): services rendus à l'enseignement technique.

M. Loiseau (Henri-Emile), à Fontainebleau (Seine-et-Marne): services rendus à l'art musical populaire.

M. Malfait (Paul-Henri), à Roubaix (Nord): services rendus aux œuvres postscolaires.

M. Marin (Paul-Emile), à Paris (Seine): services rendus aux œuvres scolaires.

M. Mennweg (Albert), à Lyon (Rhône): services rendus à l'enseignement technique.

M. Millevoy (Maurice), au Havre (Seine-Inférieure): services rendus aux œuvres postscolaires.

M. Mosser (Edouard), à Sand (Bas-Rhin): services rendus à l'art musical populaire.

M. Perrichon (Anthelme), à Lyon (Rhône): services rendus à l'enseignement technique.

M. Quinette (André), à Eaubonne (Seine-et-Oise): services rendus à l'éducation nationale.

M. Regis (Marcel-Henri), à Sévéran-le-Château (Aveyron): services rendus à l'enseignement.

M. Roquebrun (Augustin), à Marseille (Bouches-du-Rhône): services rendus à la culture populaire.

M. Unselt (Emile), à Strasbourg (Haut-Rhin): services rendus à l'enseignement professionnel.

2° Sont nommés:

Officier d'académie.

M. Allard (Raymond), directeur d'un centre agricole à Escaudain (Nord).

Mme Ambonville, née Lacroix (Jeanne-Louise-Claudine), à Lyon (Rhône): services rendus à l'éducation nationale.

M. Anstett (Georges), à Hœnheim (Bas-Rhin): services rendus à l'enseignement professionnel.

M. Audigier (Louis), à Lyon (Rhône): services rendus aux œuvres postscolaires.

M. Ayne (René), directeur d'école à Jauney-Clan (Vienne).

M. Bailly (Julien), à Paris (Seine): services rendus à l'art musical populaire.

M. Bardiaux (Pierre-Joseph), au Cateau (Nord): services rendus aux œuvres scolaires et postscolaires.

M. Bardin (Joseph), à Lyon (Rhône): services rendus à l'enseignement technique.

M. Bariggi (Eugène), à Paris (Seine): services rendus à l'éducation nationale.

M. Basquin (Marcel), instituteur itinérant agricole à Sergy (Ain).

M. Basset (Léon-Joseph), à Sainte-Verge (Deux-Sèvres): services rendus à l'éducation populaire.

M. Benoit (Marcel), à Bordeaux (Gironde): services rendus aux œuvres postscolaires.

M. Berard (Antoine-Eugène-Etienne), à Remiremont (Vosges): services rendus à l'éducation nationale.

M. Berger (Henri-Félix), à Saint-Louis (Sénégal): services rendus aux sciences.

Mlle Bernard (Anna-Pauline-Rose), dite Valère (Bernard), à Marseille (Bouches-du-Rhône): services rendus à la culture populaire.

M. Berneron (Charles-Léopold), à Chassant (Eure-et-Loir): services rendus aux œuvres scolaires.

M. Bertrand (Eugène), à Bischwiller (Bas-Rhin): services rendus à l'enseignement technique.

M. Biglot (Pierre), au Mans (Sarthe): services rendus à l'éducation nationale.

M. Bœgner (Alfred-Charles), à Saint-Louis (Sénégal): services rendus à l'enseignement.

M. Bonnamour (Louis), à Lyon (Rhône): services rendus à l'enseignement technique.

M. Bourzeau (Ludovic), à Béleymas (Dordogne): services rendus aux œuvres scolaires.

M. Brunerie (Jean-Marius), à Saint-Fons (Rhône): services rendus aux œuvres scolaires.

M. Bruyère (Armand), à Denain (Nord): services rendus à l'art musical.

M. Brechon (Yves), à Nantes (Loire-Inférieure): services rendus à l'enseignement professionnel.

Mlle Brethes (Jeanne-Marie), à Paris (Seine): services rendus à l'éducation nationale.

M. Buisson (Emile-Marcel), à Saint-Louis (Sénégal): services rendus aux sciences.

Mme Caberty, née Ranlin (Odette), à Saint-Louis (Sénégal): services rendus à l'enseignement.

M. Carrere (Jean), à Peyrehorade (Landes): services rendus à l'art choral.

M. Carron (Rodier), à Lyon (Rhône): services rendus à l'enseignement technique.

M. Cassant (René-Pierre-Jean-Ernest), à Dakar (Sénégal): services rendus à l'enseignement.

M. Cazals (Marcellin-Joseph), à Saint-Chély-d'Apcher (Lozère): services rendus à l'enseignement.

M. Chabanne (André), directeur du cours agricole de Vilaine-sous-Malicorne (Sarthe).

Mlle Chabrier (Jeanne), directrice d'école, à Sermontizon (Puy-de-Dôme).

M. Chamant (Francis-Jean-Pierre), à Marseille (Bouches-du-Rhône) : services rendus aux arts et aux lettres.

Mme Chambon, née Leroy (Eva-Geneviève-Elisabeth), à Châteauneuf-en-Thymerais (Eure-et-Loir) : services rendus aux œuvres scolaires.

Mme Chanoine, née Mariot, dite A. de Minou (Jeanne-Elisabeth), à Colombes (Seine) : services rendus aux arts.

M. Chanteaud (Jacques), à Paris (Seine) : services rendus à l'éducation nationale.

M. Charles (Daniel), à Nogent-sur-Marne (Seine) : services rendus à l'enseignement technique.

M. Charpenet (Gabriel-Claudius), à Lyon (Rhône) : services rendus aux œuvres scolaires et postscolaires.

M. Charvet (Henri), à Saint-Rambert-l'Ile-Barbe (Rhône) : services rendus aux œuvres périscolaires.

M. Chebroult (Albert-Jean-Baptiste), à Niort (Deux-Sèvres) : services rendus à l'art musical populaire.

M. Chesneau (Marie), directeur d'école, à Erné (Mayenne).

M. Cheval (Raymond), ingénieur en chef, directeur des services agricoles de la Sarthe.

M. Chol (Antoine), directeur d'école à Saint-Genis-l'Argentière (Rhône).

M. Cholmliansky (Alexandre), à Vincennes (Seine) : services rendus à l'éducation nationale.

M. Chupin (Marcel), à Nantes (Loire-Inférieure) : services rendus à l'enseignement professionnel.

Mlle Clavier (Albertine), à Nantes (Loire-Inférieure) : services rendus à l'enseignement technique.

M. Coillard (Antoine), à Villefranche (Rhône) : services rendus à l'art musical.

M. Colombet (Barthélémy), à la Fouillouse (Loire) : services rendus à l'art musical populaire.

M. Commarmond (Claudius), à Lyon (Rhône) : services rendus à l'enseignement technique.

M. Cornu (Joachinm-Louis-Marie), à Nantes (Loire-Inférieure) : services rendus à l'enseignement professionnel.

Mme Coutom (Thérèse), à Saint-Louis (Sénégal) : services rendus à l'enseignement.

M. Decanini (Delphin-Robert), à Marseille (Bouches-du-Rhône) : services rendus aux arts.

M. Decloitre (Lucien-Maurice-André), à Rufisque (Sénégal) : services rendus à l'enseignement.

M. Delamaison (André), à Lyon (Rhône) : services rendus à l'enseignement technique.

M. Deschamps (Maurice), à Niort (Deux-Sèvres) : services rendus à l'enseignement technique.

M. Desire (Jean-Baptiste), à Lille (Nord) : services rendus aux arts.

M. Desmolle (Benoit), à Saint-Didier-sur-Beaujeu (Rhône) lieu de Dormans : services rendus aux œuvres scolaires.

M. Desprat (Philibert), à Villefranche-sur-Saône (Rhône) : services rendus à l'art musical.

M. Deswarte (Théophile-Emile), à Bailleul (Nord) : services rendus aux œuvres scolaires et postscolaires.

M. Detaille (Albert-Fernand-Eugène), à Marseille (Bouches-du-Rhône) : services rendus aux arts et aux lettres.

M. Diop (Ibrahima), à Bignona (Sénégal) : services rendus à l'enseignement.

M. Diouf (Ibrahima), à Kasnack (Sénégal) : services rendus à l'enseignement.

M. Drevet (Louis), à la Fouillouse (Loire) : services rendus à l'art musical populaire.

M. Ducas (François-Auguste-Henri), à Cognac (Charente) : services rendus à l'éducation nationale.

M. Duclion (Jean-Georges), à Libourne (Gironde) : services rendus aux œuvres postscolaires.

M. Dufour (Claudius), à Villeurbanne (Rhône) : services rendus aux œuvres scolaires.

M. Dussud (Jacques-Marius), à Lyon (Rhône) : services rendus aux œuvres post et périscolaires.

M. Duval (Théodore-Emilien), à Beaumont-le-Roger (Eure) : services rendus aux œuvres scolaires et postscolaires.

Mme Faribault, veuve Delacourt (Madeleine-Marguerite-Clémence-Antoinette), à Pont-de-l'Arche (Eure) : services rendus à l'art musical.

M. Ferriere (Joseph), à Lyon (Rhône) : services rendus aux œuvres postscolaires.

M. Fiaud (Paul), à Châteauroux (Indre) : services rendus aux œuvres scolaires.

M. Fischer (Joseph), à Strasbourg (Bas-Rhin) : services rendus à l'artisanat.

M. Flosi (Mathieu), à Dakar (Sénégal) : services rendus à l'enseignement.

M. Focke (Alfred-Lucien-Ernest), à Gouyas par Montagrier (Dordogne) : services rendus à l'éducation nationale.

M. Forestier (Henri-Joseph), à Niort (Deux-Sèvres) : services rendus à l'art musical populaire.

M. Forstmann (Henri), à Haguenau (Bas-Rhin) : services rendus à l'enseignement technique.

M. Fournioux (Alfred-Jean), à Lyon (Rhône) : services rendus aux œuvres postscolaires.

M Fraichet (Jean-Pierre), à Grigny (Rhône) : services rendus aux œuvres postscolaires.

M. Froidefond (Jean-Pierre-Antoine), à Libourne (Gironde) : services rendus à l'éducation nationale.

M. Front (Lucien), à Avon (Seine-et-Marne) : services rendus à l'art musical populaire.

M. Galy (Georges), à Bordeaux (Gironde) : services rendus aux œuvres postscolaires.

M. Garon (François-Etienne), à Ampuis (Rhône) : services rendus aux œuvres périscolaires.

M. Gaudin (Alfred-Charles-Maurice), à la Roche-sur-Yon (Vendée) : services rendus à l'enseignement professionnel.

M. Gautier (Roger-Ange), à Chartres (Eure-et-Loir) : services rendus aux œuvres scolaires.

M. Ginter (Paul), à Haguenau (Bas-Rhin) : services rendus à l'enseignement technique.

M. Girard (Jacques), à Tarascon (Bouches-du-Rhône) : services rendus à l'éducation nationale.

M. Glasser (Camille), à Paris (Seine) : services rendus à l'enseignement technique.

M. Goiffon (Jean), à Grigny (Rhône) : services rendus aux œuvres scolaires

M. Gomis (Joseph), à Dakar (Sénégal) : services rendus à l'enseignement.

M. Gosselin (Marcel-Henri-Félix), à Pont-de-l'Arche (Eure) : services rendus à l'art dramatique.

M. Grignon (Omer), à la Loupe (Eure-et-Loir) : services rendus aux œuvres scolaires.

M. Gross (Paul), à Mulhouse (Haut-Rhin) : services rendus à l'enseignement technique.

M. Gruesenmeyer (Joseph), à Strasbourg (Bas-Rhin) : services rendus à l'enseignement technique.

M. Gueugnon (Louis), à Saint-Jean-des-Vignes (Saône-et-Loire) : services rendus aux sports.

M. Guyomaud (Louis), professeur chargé de cours agricole à Saint-Brieuc.

M. Hamon (Yves), administrateur civil chef du 3e bureau de la sous-direction de l'enseignement (ministère de l'agriculture).

M. Hebsacker (Alexandre), à Strasbourg (Bas-Rhin) : services rendus à l'enseignement technique.

M. Helfter (Jean-Baptiste), à Mulhouse (Haut-Rhin) : services rendus à l'enseignement technique.

M. Hervouet (Auguste-Louis-Victor), à Nantes (Loire-Inférieure) : services rendus à l'enseignement professionnel.

M. Hyot (Emile), à Ambleinville (Oise) : services rendus à l'éducation physique

M. Jamier (Lucien), à Lyon (Rhône) : services rendus aux œuvres post et périscolaires.

M. Janex (Jean-Baptiste), à Saint-Germain-sur-l'Arbuste (Rhône) : services rendus aux œuvres scolaires.

M. Jasmin (Joseph-Alexandre), à Ampuis (Rhône) : services rendus à l'art médical populaire.

M. Joos (Daniel-Marius-Maurice), à Malo-les-Bains (Nord) : services rendus à l'art musical.

M. Jourjon (Claudius-Marius), à la Fouillouse (Loire) : services rendus à l'art musical populaire.

M. Kane (Issa), à Matam (Sénégal) : services rendus à l'enseignement.

M. Kirsten (Oscar-Ernest), à Strasbourg-Neudorf (Bas-Rhin) : services rendus aux œuvres postscolaires.

M. Kunkel (René), à Strasbourg-Neudorf (Bas-Rhin) : services rendus aux œuvres postscolaires.

Mme Lafon (Camille-Jeanne), directrice d'école à Saint-Célerin (Sarthe).

M. Laleix (Georges), à Lyon (Rhône) : services rendus aux œuvres scolaires et postscolaires.

M. Lapalud (Camille-René-Joannès), à Ampleputs (Rhône) : services rendus aux œuvres post et périscolaires.

M. Laroche (Elie), directeur d'école à Tours-sur-Meymont (Puy-de-Dôme).

M. Lasnier-Lachaise, ingénieur en chef, directeur des services agricoles du Bas-Rhin.

M. Lasolle (Charles), à Villemomble (Seine) : services rendus aux œuvres scolaires.

M. Latil (Raymond-Fernand-Lucien), à Marseille (Bouches-du-Rhône) : services rendus à la culture populaire.

M. Lauzier (André), à Marseille (Bouches-du-Rhône) : services rendus aux œuvres scolaires et postscolaires.

M. Lebugle (Paul-Albert), à Beaugency (Loiret) : services rendus aux œuvres postscolaires.

M. Léger (Marcel), au Havre (Seine-Inférieure) : services rendus à l'enseignement professionnel.

Mlle Legniastranec, dite Noële Santon, à Saint-Jean-d'Angély (Charente-Maritime) : services rendus à l'éducation nationale.

M. Legrand (Samuel), à Saint-Jean-d'Angély (Charente-Maritime) : services rendus à l'éducation nationale.

M. Lemarchand (Fernand), instituteur à Sotteville-lès-Rouen (Seine-Inférieure).

M. Lenoble (Robert), au Havre (Seine-Inférieure) : services rendus aux œuvres postscolaires.

M. Le Prin (Pierre-Léon-Alexandre), à Nantes (Loire-Inférieure) : services rendus à l'enseignement technique.

M. Levrel (Pierre), aide de laboratoire au lycée Condorcet, à Paris (Seine) : services rendus à l'éducation nationale.

M. Linck (Frédéric), à Schiltigheim (Bas-Rhin) : services rendus à l'enseignement technique.

M. Loiret (Henri-Victor-François), à Sotteville-lès-Rouen (Seine-Inférieure) : services rendus aux œuvres postscolaires.

Mlle Loisellier (Marguerite-Alice) dite Alice Ryngere, à Paris : services rendus à l'éducation nationale.

M. Longin (Charles), à Grenoble (Isère) : services rendus aux œuvres scolaires.

Mme Lorne, née Coranson-Beaudu (Stéphanie), à Saint-Louis (Sénégal) : services rendus à l'enseignement.

M. Ange de Lucca, à Marseille (Bouches-du-Rhône) : services rendus à l'art musical.

M. Magne (Antoine-Paul-Joseph), à Bordeaux (Gironde) : services rendus aux œuvres postscolaires.

M. Magne (Augustin-Ernest), à Marseille (Bouches-du-Rhône) : services rendus à l'art théâtral.

Mme Marcinkowski, née Breteaux (Marcelle-Lucienne), à Paris : services rendus à l'enseignement technique.

M. Marcou (Charles-François-Jules), à Paris : services rendus à l'éducation nationale.

M. Margarit (Paul), inspecteur général de l'agriculture chargé de l'enseignement.

M. Martin (Roger), ingénieur en chef, directeur des services agricoles du Nord.

M. Marty (Bernard), à Béleymas (Dordogne) : services rendus aux œuvres scolaires.

M. Masson (Jean-Roger), à Champagne (Rhône) : services rendus aux œuvres scolaires et postscolaires.

M. M'Baye (Joseph), à Dakar (Sénégal) : services rendus à l'enseignement.

M. Meignaud (Henri-Georges), à Laon (Aisne) : services rendus à la culture populaire.

M. Menoux (Joseph), à Saint-Louis (Sénégal) : services rendus à l'enseignement.

M. Mignot (Charles-Fernand), à Montendre (Charente-Maritime) : services rendus aux œuvres scolaires.

M. Mouzin (François-Gaston), à Cherveux (Deux-Sèvres) : services rendus à l'art musical populaire.

M. N'Diaye Balacar Sidyh, à Dakar (Sénégal) : services rendus à l'enseignement et aux œuvres scolaires.

M. Nemos (Charles-Antoine), à Charly, lieu de la Côte (Rhône) : services rendus aux œuvres scolaires.

M. Noël (Georges-Emile), à Saint-Cloud (Seine-et-Oise) : services rendus à l'art musical.

M. Paul (Marcel-Léon), à Nantes (Loire-Inférieure) : services rendus à l'enseignement professionnel.

Mlle Paulin (Andrée), directrice de l'école d'enseignement ménager agricole du Rhône.

M. Pelisson (Victor), à Lyon (Rhône) : services rendus aux œuvres postscolaires.

M. Pelle (Arsène), à Thiès (Sénégal) : services rendus à l'enseignement.

Mme Perdrier, née Stouls, veuve Leblais, à Romorantin (Loir-et-Cher) : services rendus à l'enseignement.

M. Perret (Louis-André), à Condrieu (Rhône) : services rendus aux œuvres post et périscolaires.

Mme Perrot, née Baudon (Marie), à Paris : services rendus à l'enseignement technique.

M. Petruzzelli (Salvator), à Puteaux (Seine) : services rendus à l'enseignement technique.

Mlle Peyronnet (Julienne), à Annonay (Ardèche) : services rendus à l'enseignement technique.

M. Pochelon (Marius), à Lyon (Rhône) : services rendus aux œuvres postscolaires.

M. Poirier (Fernand-Eugène), à Paris (Seine) : services rendus à l'éducation nationale.

Mme Pouilhes, née Bouffartigues (Marcelle-Jeanne-Bernadette), à Héricy-sur-Seine (Seine-et-Marne) : services rendus à l'art musical populaire.

M. Poulain (Paul-Louis-André), à Paris (Seine) : services rendus aux sciences.

Mme Pouzolle, née Combes (Henriette), à Aulnay-sous-Bois (Seine-et-Oise) : services rendus à l'enseignement technique.

M. Priam (Prosper-René-Jean-Pierre), à Dakar (Sénégal) : services rendus à l'enseignement.

M. Raissiguier (Louis-Paul), à Marseille (Bouches-du-Rhône) : services rendus aux œuvres postscolaires.

M. Rauch (Conrad-Paul), à Saverne (Bas-Rhin) : service rendus à l'enseignement professionnel.

M. Redien (Lucien-Jules), à Cherveux (Deux-Sèvres) : services rendus à la culture populaire.

M. Renoux (Yvon-Victor-Edouard), à Niort (Deux-Sèvres) : services rendus à l'art musical populaire.

M. Rigault (Eugène), à Héricy (Seine-et-Marne) : services rendus à l'art musical populaire.

M. Roche (Claudius), à Ampuis (Rhône) : services rendus à l'art musical populaire.

M. Roche (Jules), à Quincié (Rhône) : services rendus aux œuvres scolaires.

M. Rodier (Georges), à Lyon (Rhône) : services rendus à l'enseignement technique.

M. Roget (Jean), à Lyon (Rhône) : services rendus à l'enseignement technique.

M. Roussel (Edouard), à Saint-Just-en-Chaussée (Oise) : services rendus à l'éducation physique.

M. Royet (Jean-Etienne), à Lyon (Rhône) : services rendus aux œuvres postscolaires.

M. Sandrin (Emile), à Strasbourg (Bas-Rhin) : services rendus à l'enseignement technique.

M. Sany (Louis), à Villefranche (Rhône) : services rendus à l'art musical populaire.

M. Seret (Anatole-Paul), à Blangy-sur-Bresle (Seine-Inférieure) : services rendus à l'enseignement.

M. Seroul (Roger-Adrien), à Grenoble (Isère) : services rendus à l'éducation nationale.

M. Serre (Jean-Marie), préparateur en pharmacie, à Tarascon (Bouches-du-Rhône) : services rendus à l'éducation nationale.

M. Sicaire (Edouard-Jean), à Libourne (Gironde) : services rendus aux œuvres postscolaires.

M. Sorgius (Georges), à Strasbourg-Cronenbourg (Bas-Rhin) : services rendus à l'artisanat.

M. Soubeyroux (Alcippe-René), à Brioude (Haute-Loire) : services rendus à l'art musical.

M. Sow (Ousmane), à Saint-Louis (Sénégal) : services rendus à l'enseignement.

M. Sow (Moustaph-Baldy), à Saint-Louis (Sénégal) : services rendus à l'enseignement.

M. Suard (René-Renri), à Vendôme (Loir-et-Cher) : services rendus à l'éducation nationale.

M. Tall (Maury), à Bakel (Sénégal) : services rendus à l'enseignement.

M. Thenin (Charles), à Cormeilles-en-Parisis (Seine-et-Oise) : services rendus aux œuvres scolaires.

M. Theroix (Emile), à Châteauroux (Indre) : services rendus aux œuvres scolaires.

M. Tourel (Charles), à Chelles (Seine-et-Marne) : services rendus à l'éducation nationale.

Mlle Treillard (Isabelle-Marie), à la Roche-sur-Yon (Vendée) : services rendus à l'enseignement professionnel.

M. Truffert (Louis-Marie-Albéric), à Paris (Seine) : services rendus aux sciences.

M. Vales (Georges), à Brignais (Rhône) : services rendus aux œuvres scolaires.

M. Vancostenoble (Robert-Jules), à Nieppe (Nord) : services rendus aux œuvres scolaires et postscolaires.

M. Vandycke (Maurice-Henri-Pierre), à Godewaersvelde (Nord) : services rendus aux œuvres scolaires et postscolaires.

M. Veaux (Georges-Alfred), à Culsery (Saône-et-Loire) : services rendus à l'éducation nationale.

M. Verdon (Marcel-Yvon-Lucien), à la Roche-sur-Yon (Vendée) : services rendus à l'enseignement professionnel.

M. Verry (Louis), au Creusot (Saône-et-Loire) : services rendus aux sports.

M. Voulliaume (Louis), instituteur à Chardogne (Meuse).

M. Wachenheim (Jules), à Sélestat (Bas-Rhin) : services rendus à l'enseignement technique.

M. Weigel (Thiébaut), à Mulhouse (Haut-Rhin) : services rendus à l'enseignement technique.

Art. 2. — Le directeur adjoint, chef du bureau du cabinet, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 14 septembre 1949.

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur du cabinet,
LÉON BROUART.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Mines grisouteuses.

Par arrêté en date du 16 septembre 1949, est agréé pour être employé dans les mines grisouteuses l'interrupteur type CMN 111 A, construit par la société anonyme Téléphones Le Las, 131, rue de Vaugirard, à Paris.

Les usagers ne pourront utiliser ces appareils que s'ils satisfont aux conditions suivantes :

1° La différence de diamètre entre l'axe de commande et son logement ne devra pas dépasser 0,5 mm ;

2° Ils seront équipés d'entrées de câble d'un type agréé faisant avec le carter un joint d'au moins 25 mm de largeur et dont les vis de fixation ne déboucheront pas à l'intérieur de celui-ci.

Par arrêté en date du 16 septembre 1949, sont agréées pour être employées dans les mines grisouteuses les Boîtes de branchement à entrées juxtaposées type BDV 117 A, à entrées opposées type BDV 118 A, construites par la société anonyme Téléphones Le Las, 131, rue de Vaugirard, à Paris.

Les usagers ne pourront utiliser ces appareils que s'ils sont équipés d'entrées de câble d'un type agréé faisant avec le carter un joint d'au moins 25 mm de largeur et dont les vis de fixation ne déboucheront pas à l'intérieur de celui-ci.

Par arrêté en date du 16 septembre 1949, est agréé pour être employé dans les mines grisouteuses le Commutateur va-et-vient à entrées juxtaposées type CMN 112 A, ou à entrées opposées type CMN 113 A, construit par la société anonyme Téléphones Le Las, 131, rue de Vaugirard, à Paris (15e).

Les usagers ne pourront utiliser ces appareils que s'ils satisfont aux conditions suivantes :

1° La différence de diamètre entre l'axe du commutateur et son logement ne devra pas dépasser 0,5 mm ;

2° Ils seront équipés d'entrées de câble d'un type agréé faisant avec le carter un joint d'au moins 25 mm de largeur et dont les vis de fixation ne déboucheront pas à l'intérieur de celui-ci.

Par arrêté en date du 16 septembre 1949, est agréée pour être employée dans les mines grisouteuses la Trompe type T. P. E 103 A, construite par la société anonyme Téléphones Le Las, 131, rue de Vaugirard, à Paris (15e).

Les usagers ne pourront utiliser ces appareils que s'ils satisfont aux conditions suivantes :

1° La différence de diamètre entre l'axe du vibreur et son logement ne devra pas dépasser 0,5 mm ;

2° Ils seront équipés d'entrées de câble d'un type agréé faisant avec le carter un joint d'au moins 25 mm de largeur et dont les vis de fixation ne déboucheront pas à l'intérieur de celui-ci.

Par arrêté en date du 16 septembre 1949, est agréé pour être employé dans les mines grisouteuses l'interrupteur type CMN 110 A, construit par la société anonyme Téléphones Le Las, 131, rue de Vaugirard, à Paris (15e).

Les usagers ne pourront utiliser ces appareils que s'ils satisfont aux conditions suivantes :

1° La différence de diamètre entre l'axe de commande et son logement ne devra pas dépasser 0,5 mm ;

2° Ils seront équipés d'entrées de câble d'un type agréé faisant avec le carter un joint d'au moins 25 mm de diamètre et leurs vis de fixation ne devront pas déboucher à l'intérieur de celui-ci

Par arrêté en date du 16 septembre 1949, est agréée pour être employée dans les mines grisouteuses la Sonnerie trembleuse type SNT 100 A, construite par la société anonyme Téléphones Le Las, 131, rue de Vaugirard, à Paris (15e).

Les usagers ne pourront utiliser ces appareils que s'ils sont équipés d'entrées de câble d'un type agréé faisant avec le carter un joint d'au moins 25 mm de largeur et dont les vis de fixation ne débouchent pas à l'intérieur de celui-ci.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Décrets et arrêtés portant promotions et nominations dans l'ordre du Mérite agricole.

Rectificatif au *Journal officiel* du 20 août 1949:

Page 8277, 2e colonne, au lieu de: « 390 Brissare », lire: « Brisbare ».

Page 8280, 2e colonne, au lieu de: « 790 Defoulay », lire: « Defouloy ».

Page 8281, 1re colonne, au lieu de: « 841 Denizan (Léon), agriculteur à Saint-Denoual (Côtes-du-Nord) », lire: « aux Tronchais, commune de Morieux (Côtes-du-Nord) ».

Page 8286, 1re colonne, au lieu de: « 1468 Jumiet », lire: « Juniet ».

Page 8287, 1re colonne, au lieu de: « 1589 Leclerce », lire: « Leclère ».

Page 8289, 3e colonne, au lieu de: « 1885 Meuret (Paul-Auguste), cultivateur à Pranthois », lire: « à Prauthoy ».

Page 8304, 2e colonne, au lieu de: « 275 Mme veuve Gaudissart, née Noël (Georgette), agriculteur à Fouquentes », lire: « à Fouquenies ».

Page 8305, 1re colonne, au lieu de: « 343 Lacabanne (Georges), directeur d'établissement pénitentiaire à Dermingen », lire: « à Ermingen ».

Page 8308, 1re colonne, au lieu de: « 40 Cormier (Daniel-Désiré), ingénieur subdivisionnaire du génie rural à Montmorillon (Vienne) », lire: « Cormier (Daniel-Désiré), agent technique principal du génie rural de 4e classe à Montmorillon (Vienne) ».

Même page, 3e colonne, au lieu de: « 120 Mme veuve Pellegry (Marie-Françoise), rédactrice au haut commissariat au ravitaillement à Paris », lire: « Mme Pellegry ».

Génie rural.

Par arrêté en date du 13 septembre 1949, M. de Cumond, ingénieur adjoint du génie rural a été placé sur sa demande, à titre rétroactif, en disponibilité sans traitement, du 19 juillet 1949 au 10 août 1949 inclus.

Liste complémentaire d'admission à l'institut national agronomique d'élèves réguliers à la suite du concours de 1949.

106e MM. Siraut (Claude).
107e . Chamayou (Hubert).
108e Lasry (Louis).
109e Vinarnic (Louis).
110e Gouin (Léopold).
111e Guichard (Edmond).
112e Viart (Pierre).

Liste complémentaire de candidates admises comme élèves de 1re année à l'école nationale d'enseignement ménager agricole de Cottogon-Rennes à la suite du concours des 19 et 20 juillet 1949.

No 8 *ex æquo* Mlle Queyrel (Andrée).

MINISTÈRE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Décret du 23 août 1949 portant convocation dans les établissements français de l'Océanie des collèges électoraux pour l'élection d'un député à l'Assemblée nationale.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la France d'outre-mer,

Vu la loi no 46-668 du 12 avril 1946 instituant une procédure exceptionnelle de vote par procuration en faveur de certaines catégories d'électeurs;

Vu la loi no 46-815 du 26 avril 1946 tendant à rendre application pour 1946 aux assemblées prévues par la Constitution les inéligibilités relatives aux élections de 1945;

Vu la loi no 46-2173 du 1er octobre 1946 fixant à vingt-trois ans l'âge de l'éligibilité aux assemblées ou collèges électoraux élus au suffrage universel et direct;

Vu la loi no 46-2174 du 4 octobre 1946 relative à l'inéligibilité;

Vu la loi no 46-2151 du 5 octobre 1946 relative à l'élection des membres de l'Assemblée nationale;

Vu le décret no 46-2068 du 25 septembre 1946 déterminant les conditions d'application aux électeurs ressortissants des territoires relevant du ministère de la France d'outre-mer de la loi no 46-668 du 12 avril 1946 précitée;

Vu le décret no 46-2189 du 9 octobre 1946 fixant les modalités d'application dans les territoires relevant du ministère de la France d'outre-mer du titre VI de la loi du 5 octobre 1946 précitée;

Vu le décret no 46-2192 du 10 octobre 1946 fixant les modalités d'application dans les territoires relevant du ministère de la France d'outre-mer du titre V de la loi du 5 octobre 1946 précitée;

Vu la lettre du secrétaire général de l'Assemblée nationale en date du 6 août 1949 informant le ministre de la France d'outre-mer du décès de M. Georges Ahnne, député des établissements français de l'Océanie, décès survenu le 3 août 1949,

Décrète:

Art. 1er. — Les collèges électoraux des établissements français de l'Océanie sont convoqués pour le dimanche 23 octobre 1949 en vue de procéder à l'élection d'un député à l'Assemblée nationale dans les formes prévues par la loi susvisée du 5 octobre 1946 et par les lois qui l'ont modifiée et complétée.

Art. 2. — L'élection aura lieu d'après les listes électorales les plus récentes arrêtées avant le 23 octobre 1949.

Toutefois, seront admis au vote, quoique non inscrits sur les listes électorales, les électeurs porteurs d'une décision du juge de paix ordonnant leur inscription ou d'un arrêt de la cour de cassation annulant un jugement qui aurait prononcé leur radiation.

Art. 3. — Le scrutin ne durera qu'un jour. Il sera ouvert à huit heures.

Toutefois, le gouverneur pourra, par arrêté, déterminer les conditions dans lesquelles il sera possible de devancer cette heure pour faciliter aux électeurs l'exercice de leurs droits.

Dans tous les cas, le scrutin sera clos à dix-huit heures.

Art. 4. — Le dépouillement des résultats suivra immédiatement le scrutin. Entreront seuls en compte les bulletins des candidats pour lesquels un récépissé définitif aura été délivré.

Art. 5. — Le ministre de la France d'outre-mer est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française ainsi qu'au *Journal officiel* des établissements français de l'Océanie et inséré au *Bulletin officiel* du ministère de la France d'outre-mer.

Fait à Paris, le 23 août 1949.

HENRI QUEUILLE.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de l'agriculture, ministre de la France d'outre-mer par intérim,

PIERRE PFLIMLIN.

Décret du 19 septembre 1949 conférant l'honorariat du grade de gouverneur des colonies et de directeur à l'administration centrale du ministère de la France d'outre-mer.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de la France d'outre-mer,

Vu l'article 30 de la Constitution de la République française;

Vu le décret no 48-1564 du 28 septembre 1948 concernant l'octroi des titres de gouverneur honoraire et de gouverneur général honoraire des colonies;

Vu le décret du 2 août 1949 admettant, sur sa demande, pour compter du 2 août 1949, M. Saint-André (Maurice), gouverneur de 2e classe des colonies, à faire valoir ses droits à une pension d'ancienneté avec dispense de la condition d'âge;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. Saint-André (Maurice), gouverneur de 2e classe des colonies en retraite, est nommé gouverneur honoraire des colonies et directeur honoraire à l'administration centrale du ministère de la France d'outre-mer.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre de la France d'outre-mer sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 19 septembre 1949.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,

HENRI QUEUILLE.

Le ministre de la France d'outre-mer,

PAUL COSTE-FLORET.

Décret du 19 septembre 1949 portant désignation du gouverneur par intérim du Dahomey.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de la France d'outre-mer;

Vu l'article 30 de la Constitution de la République française;

Vu le décret du 23 avril 1945 relatif au statut des administrateurs des colonies;

Vu le décret du 6 février 1928 réglant notamment les conditions dans lesquelles sont exercées outre-mer les fonctions intérimaires de gouverneur des colonies;

Vu le décret du 21 août 1948 nommant secrétaire général du Dahomey, M. Valluy (Claude), administrateur de 1re classe des colonies;

Vu le décret du 24 novembre 1948 nommant gouverneur du Dahomey, M. Boissier (Jacques-Alphonse), gouverneur de 3e classe des colonies;

Vu le décret du 2 août 1949 mettant M. Boissier, gouverneur de 3e classe des colonies à la disposition du ministre de l'intérieur et le nommant préfet de 3e classe;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. Valluy (Claude), administrateur de 1re classe des colonies, secrétaire général du Dahomey, est nommé gouverneur par intérim de ce territoire.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre de la France d'outre-mer sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 19 septembre 1949.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,

HENRI QUEUILLE.

Le ministre de la France d'outre-mer,

PAUL COSTE-FLORET.

Création de comités techniques paritaires au ministère de la France d'outre-mer.

Le ministre de la France d'outre-mer et le secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et de la réforme administrative,

Vu la loi n° 46-2294 du 19 octobre 1946 relative au statut général des fonctionnaires et notamment ses articles 20, 21 et 22;

Vu le décret n° 47-1370 du 24 juillet 1947 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 22 de la loi du 19 octobre 1946 précitée;

Vu l'arrêté du 13 novembre 1948 portant création de comités techniques paritaires au ministère de la France d'outre-mer,

Arrêtent:

Art. 1er. — Sont institués au ministère de la France d'outre-mer:

1° Un comité technique paritaire auprès du ministre;

2° Huit comités techniques paritaires centraux auprès du directeur du personnel.

Art. 2. — Le comité technique paritaire ministériel comprend:

Le ministre ou son représentant, président.
Sept membres titulaires représentant l'administration.
Huit membres titulaires représentant le personnel à raison d'un membre pour chacun des comités techniques centraux choisis parmi les représentants du personnel dans ces comités.

Art. 3. — Chacun des huit comités techniques paritaires centraux comprend:

Le directeur du personnel ou son représentant, président.
Deux membres titulaires représentant l'administration.
Trois membres titulaires représentant le personnel intéressé, soit:

Pour le premier comité central, les administrateurs des colonies et les administrateurs des services civils de l'Indochine;

Pour le deuxième comité central dit d'administration générale, le cadre d'administration générale, le cadre des bureaux des services civils de l'Indochine, des secrétariats généraux des colonies, des chiffreurs, des greffiers en chef, le cadre général des infirmières et sages-femmes, le personnel métropolitain de l'administration centrale et des services annexes du ministère de la France d'outre-mer;

Pour le troisième comité central, dit des travaux publics et des techniques industrielles, les cadres des travaux publics, des mines, des géologues, des ports et rades, des chemins de fer, du service météorologique, de l'aéronautique civile;

Pour le quatrième comité central, les cadres de l'agriculture, de l'élevage, des eaux et forêts, des vétérinaires, des chasses et du génie rural;

Pour le cinquième comité central, le cadre des transmissions coloniales;

Pour le sixième comité central, le cadre des trésoreries coloniales;

Pour le septième comité central, les cadres de l'enseignement, de la jeunesse et des sports;

Pour le huitième comité central, les cadres de l'inspection du travail.

Art. 4. — Les représentants de l'administration aux comités techniques visés aux articles 2 et 3 ci-dessus sont désignés par arrêté ministériel, dans les conditions fixées à l'article 41 du décret n° 47-1370 du 24 juillet 1947.

Les représentants du personnel sont désignés parmi les fonctionnaires en service dans la métropole par les organisations syndicales dont la liste est établie dans les conditions fixées à l'article 42 du décret du 24 juillet 1947 précité. Au cas où un accord ne pourrait se réaliser quant au nombre de représentants de chacune des organisations syndicales, il sera tenu compte du résultat des élections aux commissions administratives paritaires ou, à défaut, de celui d'un referendum organisé parmi le personnel intéressé présent en France.

Les représentants du personnel au comité ministériel devront être choisis par les organisations syndicales, parmi les représentants désignés pour siéger aux divers comités centraux à raison d'un représentant pour chacun de ces comités.

Les représentants titulaires de l'administration et du personnel sont éventuellement remplacés par des suppléants désignés pour chaque catégorie dans les mêmes conditions que les titulaires et en nombre égal à celui de ces derniers.

Art. 5. — Le comité technique paritaire ministériel est compétent pour connaître des questions d'organisation et de fonctionnement de l'administration centrale et des services annexes du département, également de la fixation des normes et de l'attribution des primes de rendement spécialement prévues aux articles 35 et 37 de la loi du 19 octobre 1946.

Les comités techniques centraux sont compétents pour connaître de l'élaboration ou de la modification des règles statutaires régissant les personnels qui leur sont rattachés selon l'énumération donnée pour chacun de ces comités à l'article 3 ci-dessus.

Art. 6. — La liaison entre le comité technique paritaire ministériel et les services ayant compétence pour traiter les questions énumérées à l'article 44 du décret du 24 juillet 1947, est assurée par le chef du premier bureau de la direction du personnel à l'administration centrale.

De même, la liaison entre chaque comité technique paritaire central et les services compétents, a lieu par l'intermédiaire du même fonctionnaire.

Art. 7. — Les dispositions de l'arrêté du 13 novembre 1948 portant création de comités techniques sont rapportées.

Fait à Paris, le 17 septembre 1949.

Le ministre de la France d'outre-mer,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
MARCEL CARCASSONE.

Le secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et de la réforme administrative,
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
Le chef de cabinet,
ROGER LABRUSSE.

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Décret n° 49-1263 du 4 septembre 1949 fixant les conditions d'intégration dans les corps d'adjoints administratifs, de secrétaires sténodactylographes, de sténodactylographes et d'employés de bureau à l'administration centrale.

Le président du conseil des ministres, ministre des finances et des affaires économiques par intérim,

Sur le rapport du ministre du travail et de la sécurité sociale et du secrétaire d'Etat à la présidence du conseil (fonction publique et réforme administrative),

Vu la loi n° 46-2154 du 7 octobre 1946 portant ouverture et annulation de crédits sur l'exercice 1946 et notamment son article 119;

Vu la loi n° 46-2294 du 19 octobre 1946 portant statut général des fonctionnaires;

Vu le décret n° 47-1236 du 7 juillet 1947 portant règlement d'administration publique relatif à l'organisation dans les administrations centrales des ministères et des administrations assimilées des cadres d'adjoints administratifs et d'employés de bureau et à la fixation du statut de ces fonctionnaires et notamment son article 4;

Vu le décret n° 47-1237 du 7 juillet 1947 portant règlement d'administration publique relatif à l'organisation dans les administrations centrales des ministères et des administrations assimilées des cadres de secrétaires sténodactylographes et des sténodactylographes et à la fixation du statut de ces fonctionnaires et notamment son article 4;

Vu le décret n° 48-2035 du 30 décembre 1948 portant règlement d'administration publique pour la fixation des effectifs des corps d'adjoints administratifs, des secrétaires sténodactylographes, des sténodactylographes et d'employés de bureau à l'administration centrale du ministère du travail et de la sécurité sociale,

Décrète:

Art. 1er. — Le nombre des fonctionnaires qui, répondant aux conditions prévues par le décret n° 47-1236 du 7 juillet 1947 susvisé, peuvent être intégrés dans le corps des adjoints administratifs, est fixé à 200 se répartissant comme suit:

Au maximum 114 adjoints administratifs recrutés directement parmi les chefs de groupe, les commis et sténodactylographes de l'administration centrale ou les fonctionnaires titulaires des services extérieurs affectés à l'administration centrale remplissant les conditions prévues aux paragraphes 1 à 4 de l'article 20 du décret n° 47-1236 du 7 juillet 1947;

Au minimum, 58 adjoints administratifs recrutés directement parmi les commis, sténodactylographes et agents de bureau du cadre complémentaire de l'administration centrale ou les fonctionnaires titulaires des services extérieurs affectés à l'administration centrale remplissant les conditions prévues au paragraphe 5 de l'article 20 du décret n° 47-1236 du 7 juillet 1947;

Au minimum, 28 adjoints administratifs recrutés à la suite d'un examen d'aptitude parmi les agents titulaires, auxiliaires, temporaires ou contractuels remplissant les conditions prévues à l'article 21 du décret n° 47-1236 du 7 juillet 1947.

Dans le cas où le nombre des agents effectivement intégrés au titre des paragraphes 1 à 4 de l'article 20 serait inférieur au maximum de 114, les emplois restant à pourvoir seraient comblés par des intégrations au titre de l'article 20, paragraphe 5, et de l'article 21 dans la proportion prévue par ces articles.

Art. 2. — Le nombre des sténodactylographes susceptibles d'être intégrés dans le corps des secrétaires sténodactylographes au titre de l'article 14 du décret n° 47-1237 du 7 juillet 1947 est fixé à 13.

Art. 3. — Le nombre des dames sténodactylographes des agents de bureau du cadre complémentaire et des auxiliaires de bureau, susceptibles d'être intégrés dans le corps des sténodactylographes au titre de l'article 15 du décret n° 47-1237 du 7 juillet 1947 est fixé à 114.

Art. 4. — Le nombre des agents de bureau et des auxiliaires de bureau susceptibles d'être intégrés en qualité d'employé de bureau dactylographe au titre de l'article 35 du décret n° 47-1236 du 7 juillet 1947 est fixé à 82.

Art. 5. — Le ministre du travail et de la sécurité sociale et le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil (fonction publique et réforme administrative) sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de

l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 4 septembre 1949.

HENRI QUEUILLE.

Par le président du conseil des ministres, ministre des finances et des affaires économiques par intérim:

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,

DANIEL MAYER.

Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil (fonction publique et réforme administrative) par intérim,

PAUL DEVINAT.

Agrément des caisses professionnelles industrielles et commerciales.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale et le secrétaire d'Etat au commerce,

Vu la loi n° 48-101 du 17 janvier 1948 instituant une allocation de vieillesse pour les personnes non salariées;

Vu le décret n° 48-1756 du 19 novembre 1948 portant règlement d'administration publique relatif au régime provisoire de l'organisation autonome d'assurance-vieillesse des professions industrielles et commerciales et notamment les dispositions de l'article 5;

Vu le décret n° 49-618 du 9 mai 1949 portant règlement d'administration publique relatif au classement, dans l'un des quatre groupes mentionnés à l'article 3 de la loi du 17 janvier 1948, de l'ensemble des ressortissants d'une activité professionnelle qui relèvent simultanément de plusieurs de ces groupes;

Vu le décret n° 49-1211 du 28 août 1949 relatif à l'affiliation des boulangers et boulangers pâtissiers à l'organisation autonome d'allocation-vieillesse des professions industrielles et commerciales;

Vu le décret n° 49-1210 du 28 août 1949 relatif à l'affiliation des bouchers à l'organisation autonome d'allocation-vieillesse des professions industrielles et commerciales,

Arrêtent:

Art. 1er. — Sont approuvés les statuts des caisses professionnelles industrielles et commerciales dont la dénomination, le siège et la circonscription territoriale sont indiqués au tableau ci-après:

Caisse nationale d'allocation-vieillesse de la boulangerie et de la boulangerie-pâtisserie française. — N° d'enregistrement: 75-W-80. — Siège social: Paris. — Circonscription territoriale: ensemble du territoire métropolitain.

Caisse de retraite et de prévoyance de la boucherie française. — N° d'enregistrement: 75-W-81. — Siège social: Paris. — Circonscription territoriale: ensemble du territoire métropolitain.

Art. 2. — Le maître des requêtes au conseil d'Etat, directeur général de la sécurité sociale et le directeur du commerce intérieur, sont chargés, chacun en ce qui ce concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 13 septembre 1949.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,

Pour le ministre et par délégation:

Pour le maître des requêtes au conseil d'Etat, directeur général de la sécurité sociale:

Le directeur adjoint,

NETTER.

Le secrétaire d'Etat au commerce,

JULES-JULIEN.

Agrément de caisses interprofessionnelles industrielles et commerciales.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale et le secrétaire d'Etat au commerce,

Vu la loi n° 48-101 du 17 janvier 1948 instituant une allocation de vieillesse pour les personnes non-salariées;

Vu le décret n° 48-1756 du 19 novembre 1948 portant règlement d'administration publique relatif au régime provisoire de l'organisation autonome d'assurance vieillesse des professions industrielles et commerciales et notamment les dispositions de l'article 5,

Arrêtent:

Art. 1er. — Sont approuvés les statuts des caisses interprofessionnelles industrielles et commerciales dont la dénomination, le siège et la circonscription territoriale sont indiqués au tableau ci-après:

Caisse industrielle et commerciale d'allocation vieillesse de la Charente. — Numéro d'enregistrement: 16-W-76. — Siège social: Angoulême. — Circonscription territoriale: département de la Charente.

Caisse interprofessionnelle d'assurance vieillesse des professions industrielles et commerciales du département de la Marne. — Numéro d'enregistrement: 51-W-77. — Siège social: Reims. — Circonscription territoriale: département de la Marne.

Caisse industrielle et commerciale d'allocation vieillesse du département de l'Ain. — Numéro d'enregistrement: 01-W-78. — Siège social: Bourg. — Circonscription territoriale: Département de l'Ain.

Caisse interprofessionnelle d'allocation vieillesse du commerce et de l'industrie des Côtes-du-Nord, du Finistère et de l'Ille-et-Vilaine. — Numéro d'enregistrement: 35-W-79. — Siège social: Rennes. — Circonscription territoriale: Départements des Côtes-du-Nord, du Finistère et de l'Ille-et-Vilaine.

Art. 2. — Le maître des requêtes au conseil d'Etat, directeur général de la sécurité sociale et le directeur du commerce intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 13 septembre 1949.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,

Pour le ministre et par délégation:

Le directeur du cabinet,

FERNAND SAMSON.

Le secrétaire d'Etat au commerce,

JULES-JULIEN

Salaires des techniciens et agents de maîtrise de l'industrie et du commerce pharmaceutiques.

Rectificatif au *Journal officiel* du 29 juillet 1949: page 7442, 2e colonne, après: « Arrête », ajouter: « Article 1er ».

Salaires des employés, cadres et assimilés des cabinets de gérance d'immeubles, administrateurs de biens et des sociétés immobilières.

Rectificatif au *Journal officiel* du 18 août 1949:

Page 8163, 3e colonne, article 2, au lieu de: « Le ministre du travail est chargé... », lire: « Le directeur du travail est chargé... ».

Page 8163, 1re colonne, II, Complément à l'annexe concernant les marchands de biens, B, Cadres et assimilés, Secrétaire général, 3e et 4e ligne, au lieu de: « Règle tous litiges, établit le dossier de contentieux », lire: « Règle tous litiges, établit les dossiers de contentieux ».

AVIS & COMMUNICATIONS

Ministère de l'agriculture.

Avis aux importateurs de moutons et de porcs en provenance des territoires de l'Afrique du Nord.

Par dérogation aux dispositions de l'arrêté du 13 juillet 1945 prohibant l'importation en France de tous animaux sur pied des espèces bovine, ovine, caprine et porcine provenant de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc, les importations, dans la métropole, de moutons et de porcs vivants de cette provenance sont autorisées:

Par le port de Sète et de la Rochelle, pour les animaux de l'espèce ovine seulement.

Les conditions à respecter lors de ces importations sont celles déjà précisées dans l'avis aux importateurs de moutons et de porcs en provenance des territoires de l'Afrique du Nord, avis paru au *Journal officiel* du 19 août 1949.

Ministère des finances et des affaires économiques.

Avis aux importateurs titulaires de licences délivrées sur autorisations d'achat Marshall des premier et second trimestres 1949.

Les titulaires de licences d'importation délivrées sur les autorisations d'achat dont le numéro ECA 38 se termine par le groupe de chiffres 491 (1er trimestre 1949) ou 492 (2e trimestre 1949), sont avisés que l'administration de coopération économique accepte d'examiner les demandes de prorogation qui lui seront présentées par le Gouvernement français en vue de reporter au 31 décembre 1949 la date limite de livraison primitivement fixée au 30 septembre 1949.

Les livraisons postérieures au 31 décembre 1949 sont exclues du champ d'application de cette mesure et ne pourront s'effectuer que sous le couvert de nouvelles licences qu'il appartiendra aux importateurs intéressés de demander à leur direction technique. Par ailleurs, les conditions suivantes sont exigées:

1° Licences délivrées au titre du premier trimestre 1949 (491).

a) La prorogation ne sera accordée qu'à titre exceptionnel et sur justification de l'importateur;

b) Les contrats devront avoir été passés au plus tard le 31 mai 1949 ainsi que le prévoyait l'avis aux importateurs publié au *Journal officiel* du 13 avril 1949, p. 3769.

2° Licences délivrées au titre du deuxième trimestre 1949 (492).

a) La demande de prorogation sera acceptée d'office lorsque les contrats auront été conclus avant le 30 juin 1949.

b) Les titulaires de licences 492 se rapportant à des contrats passés après le 30 juin 1949, désireux d'obtenir une prorogation au 31 décembre sont également invités à déposer leur demande dans les conditions prévues ci-dessous, en vue d'une régularisation éventuelle.

Dans tous les cas, les importateurs intéressés devront faire parvenir à la direction technique, ayant visé leur licence, soit directement, soit par le canal des organismes professionnels compétents, et pour le 30 septembre au plus tard, une demande de prorogation accompagnée des renseignements suivants:

Raison sociale de l'importateur.
Raison sociale du fournisseur.
Numéro ECA de l'autorisation d'achat.
Numéro de la Letter of Commitment.
Numéro de la licence.
Numéro de la licence P. R. E.
Montant en dollars du contrat.
Nature de la marchandise
Date du contrat.
Date de livraison envisagée.
Justification de la demande de prorogation (dans le cas des autorisations du premier trimestre seulement, voir ci-dessus, paragraphe 1 *a*).

MINISTÈRE DES FINANCES ET

DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS. — CONTRIBUTIONS

RELEVÉ PAR

STATISTIQUE MEN

CAMPAGNE 1948-1949. —

NUMÉROS d'ordre.	DÉPARTEMENTS	QUANTITÉS DE VINS SORTIES DES CHAIS DES RÉCOLTANTS								
		Vins à A. O. C. et vins d'Alsace.			Vins de consommation courante.			Total.		
		Août.	Antérieurs.	Campagne.	Août.	Antérieurs.	Campagne.	Août.	Antérieurs.	Campagne.
1	Ain	»	124	124	3.488	16.962	20.450	3.488	17.086	20.574
2	Aisne	23	9.730	9.753	2	417	419	25	10.147	10.172
3	Allier	»	»	»	4.835	24.239	22.074	4.835	24.239	29.074
4	Alpes (Basses-)	»	»	»	1.110	10.133	11.243	1.110	10.133	11.243
5	Alpes (Hautes-)	»	»	»	473	5.381	5.854	473	5.381	5.854
6	Alpes-Maritimes	»	78	78	12	1.051	1.063	12	1.129	1.141
7	Ardèche	1.496	1.472	2.968	28.151	205.146	233.300	29.650	206.618	236.268
8	Ardennes	»	»	»	»	»	»	»	»	»
9	Ariège	»	»	»	370	1.524	1.894	370	1.524	1.894
10	Aube	54	12.759	12.813	17	586	603	71	13.345	13.416
11	Aude	131	4.791	4.922	424.565	3.153.980	3.578.545	424.696	3.158.771	3.583.467
12	Aveyron	»	»	»	1.883	10.511	12.394	1.883	10.511	12.394
13	Bouches-du-Rhône	108	661	769	17.237	427.622	444.859	17.345	428.283	445.628
14	Calvados	»	»	»	»	»	»	»	»	»
15	Cantal	»	»	»	»	»	»	»	»	»
16	Charente	»	»	»	68.554	645.858	714.412	68.554	645.858	714.412
17	Charente-Maritime	»	»	»	77.962	846.031	923.993	77.962	846.031	923.993
18	Cher	469	3.828	4.297	656	8.305	8.961	1.065	12.133	13.198
19	Corrèze	»	»	»	37	1.447	1.484	37	1.447	1.484
21	Côte-d'Or	4.667	83.767	88.434	5.281	31.398	36.679	9.948	115.165	125.113
22	Côtes-du-Nord	»	»	»	»	»	»	»	»	»
23	Creuse	»	»	»	»	»	»	»	»	»
24	Dordogne	18.323	115.975	129.298	24.247	315.344	369.591	37.570	461.319	498.889
25	Doubs	»	»	»	2	123	125	2	123	125
26	Drôme	2.658	23.046	25.704	5.095	62.427	67.522	7.753	85.473	93.226
27	Eure	»	»	»	»	»	»	»	»	»
28	Eure-et-Loir	»	»	»	»	»	»	»	»	»
29	Finistère	»	»	»	»	»	»	»	»	»
30	Gard	462	20.417	20.879	224.930	1.996.655	2.221.585	225.392	2.017.072	2.242.464
31	Garonne (Haute-)	»	»	»	19.033	157.117	176.150	19.033	157.117	176.150
32	Gers	»	»	»	101.141	728.394	829.538	101.141	728.394	829.538
33	Gironde	98.237	880.426	978.663	208.608	1.346.259	1.554.867	306.845	2.226.685	2.533.530
34	Hérault	137	3.628	3.765	940.518	6.504.631	7.445.149	940.655	6.508.259	7.448.914
35	Ille-et-Vilaine	»	»	»	»	»	»	»	»	»
36	Indre	»	106	106	4.768	29.125	33.893	4.768	29.231	33.999
37	Indre-et-Loire	7.858	43.009	50.867	19.505	175.734	195.239	27.363	218.743	246.106
38	Isère	»	39	39	3.847	21.639	25.486	3.847	21.678	25.525
39	Jura	448	4.425	4.873	567	7.903	8.470	1.015	12.328	13.343
40	Landes	»	»	»	16.544	157.747	174.291	16.544	157.747	174.291
41	Loir-et-Cher	697	4.722	5.419	43.011	366.267	409.278	43.708	370.989	414.697
42	Loire	1	176	177	2.540	37.230	39.770	2.541	37.406	39.947
43	Loire (Haute-)	»	»	»	15	637	652	15	637	652
44	Loire-Inférieure	3.180	26.858	30.038	36.223	308.481	344.704	39.403	335.339	374.742
45	Loiret	»	»	»	2.981	33.841	36.822	2.981	33.841	36.822
46	Lot	»	»	»	7.308	83.235	90.543	7.308	83.235	90.543
47	Lot-et-Garonne	98	7.043	7.141	31.279	421.934	453.213	31.377	428.977	460.354
48	Lozère	»	»	»	44	262	306	44	262	306

DES AFFAIRES ECONOMIQUES

INDIRECTES. — 2e DIVISION. — 3e BUREAU

DÉPARTEMENT

SUELLE DES VINS

MOIS D'AOUT 1949

QUANTITÉS DE VINS SORTIES DES CHAIS DES RÉCOLTANTS									STOCK commercial
Vins à A. O. C.			Vins de consommation courante.			Total.			
Août.	Antérieurs.	Campagne.	Août.	Antérieurs.	Campagne.	Août.	Antérieurs.	Campagne.	
265	4.473	4.738	21.885	185.972	207.857	22.150	190.445	212.595	31.609
484	5.083	5.567	27.923	217.991	245.914	28.407	223.074	251.481	44.755
425	6.661	7.089	40.439	304.987	345.426	40.864	311.651	352.515	39.840
30	197	227	4.933	37.009	41.942	4.963	37.206	42.169	3.480
28	281	309	7.345	60.182	67.527	7.373	60.463	67.836	6.500
828	6.931	7.759	41.968	334.245	376.213	42.796	341.176	383.972	32.498
177	3.183	3.360	7.961	127.747	135.708	8.138	130.930	139.068	25.878
301	3.134	3.435	36.906	117.288	154.194	37.207	120.422	157.629	21.994
55	1.337	1.392	4.567	102.678	107.245	4.622	104.015	108.637	8.292
869	6.383	7.252	26.521	207.096	233.617	27.390	213.479	240.869	39.844
235	3.268	3.503	19.574	281.210	300.784	19.809	284.478	304.287	101.738
79	884	963	20.804	173.345	194.149	20.883	174.229	195.112	21.570
6.777	10.823	17.600	59.916	840.931	900.847	66.693	851.754	918.447	109.633
1.279	10.943	12.222	15.694	133.406	149.100	16.973	144.349	161.322	23.554
»	810	810	9.918	193.338	203.256	9.918	194.148	204.066	14.447
248	2.132	2.380	25.546	146.379	171.925	25.794	148.511	174.305	17.753
202	2.138	2.340	26.709	218.925	245.634	26.911	221.063	247.974	37.008
478	5.388	5.866	25.927	208.071	233.998	26.405	213.459	239.864	29.101
116	1.651	1.767	22.803	182.005	204.808	22.919	183.656	206.575	19.639
4.942	72.028	76.970	40.808	326.575	367.383	45.750	398.603	444.353	314.646
367	3.392	3.759	16.399	138.071	154.470	16.766	141.463	158.229	26.583
11	361	372	14.434	163.990	178.424	14.445	164.351	178.796	26.812
548	15.633	16.181	21.800	158.232	180.032	22.348	173.865	196.213	25.746
373	5.735	6.108	37.492	340.331	377.823	37.865	346.066	383.931	48.726
342	6.526	6.868	9.920	91.861	101.781	10.262	98.387	108.649	32.583
305	3.738	4.043	9.247	92.469	101.716	9.552	96.207	105.759	14.025
225	3.112	3.337	20.490	161.668	182.158	20.715	164.780	185.495	30.413
689	6.849	7.538	64.735	554.949	619.684	65.424	561.798	627.222	76.176
303	4.179	4.482	32.203	310.432	342.635	32.506	314.611	347.117	56.355
532	5.585	6.117	36.929	316.017	352.946	37.461	321.602	359.063	24.181
32	1.239	1.271	4.748	57.094	61.842	4.780	58.333	63.113	24.885
7.424	118.116	155.540	85.442	796.281	881.723	92.866	944.397	1.037.263	759.155
392	6.589	6.981	42.410	616.846	659.256	42.802	623.435	666.237	293.665
409	7.803	8.212	7.339	131.187	138.826	7.748	139.290	147.038	27.222
56	1.057	1.113	14.548	127.135	141.683	14.604	128.192	142.796	12.273
1.388	19.557	20.945	16.138	180.779	196.917	17.526	200.336	217.862	57.075
409	19.322	19.731	51.321	435.841	487.162	51.730	455.163	506.893	49.200
507	5.281	5.788	22.581	155.036	177.617	23.088	160.317	183.405	20.860
71	870	941	15.194	133.954	149.148	15.265	134.824	150.089	16.981
251	2.777	3.028	18.364	173.776	192.140	18.615	176.553	195.168	52.504
1.152	12.340	13.492	81.788	762.708	847.496	85.940	775.048	860.988	95.979
54	773	827	25.725	226.175	251.900	25.779	226.948	252.727	26.934
2.213	20.185	22.398	64.464	502.136	566.600	66.677	522.321	588.998	77.313
385	5.059	5.444	33.280	276.859	310.139	33.665	281.918	315.583	32.359
72	754	826	7.602	66.210	73.812	7.674	66.964	74.638	6.937
»	3.060	3.060	15.949	94.538	110.487	15.949	97.598	113.547	31.812
5	61	66	7.276	69.689	76.965	7.281	69.750	77.031	10.154

NUMÉROS d'ordre.	DÉPARTEMENTS	QUANTITÉS DE VINS SORTIES DES CHAIS DES RÉCOLTANTS								
		Vins à A. O. C.			Vins de consommation courante.			Total.		
		Août.	Antérieurs.	Campagne.	Août.	Antérieurs.	Campagne.	Août.	Antérieurs.	Campagne.
49	Maine-et-Loire	7.990	105.999	113.989	19.806	318.433	338.239	27.796	424.432	452.228
50	Manche	»	»	»	»	»	»	»	»	»
51	Marne	1.630	129.721	131.351	362	3.777	4.139	1.992	133.498	135.490
52	Marne (Haute-)	»	»	»	40	504	544	40	504	544
53	Mayenne	»	»	»	»	37	37	»	37	37
54	Meurthe-et-Moselle	»	»	»	90	1.175	1.265	90	1.175	1.265
55	Meuse	»	»	»	153	1.292	1.445	153	1.292	1.445
56	Morbihan	»	»	»	»	34	34	»	34	34
57	Moselle	»	»	»	»	4	4	»	4	4
58	Nièvre	232	3.698	3.930	12	452	464	244	4.150	4.394
59	Nord	»	»	»	»	»	»	»	»	»
60	Oise	»	»	»	»	»	»	»	»	»
61	Orne	»	»	»	»	»	»	»	»	»
62	Pas-de-Calais	»	»	»	»	»	»	»	»	»
63	Puy-de-Dôme	»	»	»	2.701	28.213	30.914	2.701	28.213	30.914
64	Pyrénées (Basses-)	702	4.528	5.230	8.586	60.413	68.999	9.288	64.941	74.229
65	Pyrénées (Hautes)	»	2	2	197	4.747	4.944	197	4.749	4.946
66	Pyrénées-Orientales	12.510	110.593	123.103	184.996	1.923.283	2.108.279	197.506	2.033.876	2.231.382
67	Rhin (Bas-)	5.302	74.868	80.170	150	6.450	6.300	5.452	81.018	86.470
68	Rhin (Haut-)	14.066	211.698	225.764	»	964	964	14.066	212.662	226.728
69	Rhône	21.490	160.364	181.854	11.808	91.310	103.118	33.298	251.674	284.972
70	Saône (Haute-)	»	»	»	»	»	»	»	»	»
71	Saône-et-Loire	9.977	99.119	109.096	19.507	164.937	184.444	29.484	264.056	293.540
72	Sarthe	»	299	299	8	6.158	6.166	8	6.457	6.465
73	Savoie	»	»	»	1.306	11.999	13.305	1.306	11.999	13.305
74	Savoie (Haute-)	3	411	414	58	1.454	1.512	61	1.865	1.926
75	Seine	»	»	»	»	»	»	»	»	»
76	Seine-Inférieure	»	»	»	»	»	»	»	»	»
77	Seine-et-Marne	»	»	»	»	»	»	»	»	»
78	Seine-et-Oise	»	»	»	»	»	»	»	»	»
79	Sèvres (Deux-)	30	972	1.002	4.050	25.038	29.088	4.080	26.010	30.090
80	Somme	»	»	»	»	»	»	»	»	»
81	Tarn	4.864	46.036	50.900	39.054	470.011	509.065	43.918	516.047	559.965
82	Tarn-et-Garonne	»	»	»	6.193	135.948	142.141	6.193	135.948	142.141
83	Var	294	588	882	105.252	1.063.642	1.168.894	105.546	1.064.230	1.169.776
84	Vaucluse	5.204	111.260	116.464	16.416	373.793	390.201	21.620	485.053	506.673
85	Vendée	»	»	»	20.129	139.360	159.489	20.129	139.360	159.489
86	Vienne	185	1.451	1.636	20.949	166.641	187.590	21.134	168.092	189.226
87	Vienne (Haute-)	»	»	»	»	»	»	»	»	»
88	Vosges	»	»	»	»	4	4	»	4	4
89	Yonne	1.884	12.021	13.855	2.103	13.133	15.236	3.937	25.154	29.091
	Sarre	»	»	»	»	844	844	»	844	844
	Total pour la métropole et la Sarre	(1) 220.300	2.320.708	(2) 2.541.008	2.790.771	23.189.326	25.980.097	3.011.071	25.510.034	28.521.105
	Alger	»	»	»	249.466	3.715.462	3.964.928	249.466	3.715.462	3.964.928
	Constantine	»	»	»	72.123	1.096.750	1.168.873	72.123	1.096.750	1.168.873
	Oran	»	»	»	228.935	5.848.775	6.077.710	228.935	5.848.775	6.077.710
	Total pour l'Algérie	» (1)	»	»	550.524	10.660.987	11.211.511	550.524	10.660.987	11.211.511
	Résultat général	220.300	2.320.708	(2) 2.541.008	3.341.295	33.850.313	37.191.609	3.561.595	36.171.021	39.732.616

(1) Y compris 19.368 hl de vins d'Alsace.
(2) Y compris 305.934 hl de vins d'Alsace.

STATISTIQUE MENSUELLE DES CIDRES.

Quantités imposées { Mois de juillet 1949.....
Antérieurs .....
Total pour la campagne 1948-1949.....

Stock commercial.....

Imprimerie, 31, quai Voltaire, Paris (7e). — Le Préfet.

QUANTITÉS DE VINS SOUMISES AU DROIT DE CIRCULATION									STOCK commercial.
Vins à A. O. C.			Vins de consommation courante.			Total.			
Août.	Antérieurs.	Campagne.	Août.	Antérieurs.	Campagne.	Août.	Antérieurs.	Campagne.	
2.765	37.103	39.868	17.449	235.491	252.940	20.214	272.594	292.808	151.542
595	7.660	8.255	7.487	82.090	89.577	8.082	89.750	97.832	20.960
5.946	72.220	78.166	67.999	587.184	655.183	73.945	659.404	733.349	922.214
174	1.855	2.029	18.018	141.349	159.367	18.192	143.204	161.396	20.354
250	3.331	3.581	3.296	27.514	30.810	3.546	30.845	34.391	6.432
1.084	13.242	14.326	73.116	622.607	695.723	74.200	635.849	710.049	92.109
222	2.560	2.782	20.546	174.012	194.558	20.768	176.572	197.340	23.569
316	2.798	3.114	15.433	157.482	172.915	15.749	160.280	176.029	25.020
337	5.054	5.391	26.463	349.478	375.941	26.800	354.532	381.332	51.449
583	6.813	7.396	30.291	242.485	272.776	30.874	249.298	280.172	25.954
9.475	115.211	124.686	88.025	1.038.600	1.126.625	97.500	1.153.811	1.251.311	224.122
384	6.359	6.743	24.926	237.964	262.890	25.310	244.323	269.633	33.884
487	5.971	6.458	4.769	43.574	48.343	5.256	49.545	54.801	9.868
3.822	39.932	43.754	47.789	460.223	508.012	51.611	500.155	551.766	88.959
676	6.722	7.398	48.936	437.125	486.061	49.612	443.847	493.459	51.507
981	5.475	6.456	43.661	350.948	394.609	44.642	356.423	401.065	34.855
262	1.695	1.957	16.334	143.765	160.099	16.596	145.460	162.056	13.159
1.860	27.302	29.162	12.797	212.639	225.436	14.657	239.941	254.598	82.436
253	3.826	4.079	25.693	319.284	344.977	25.946	323.110	349.056	83.546
167	2.245	2.412	37.366	408.301	445.667	37.533	410.546	448.079	104.414
4.554	84.482	89.036	122.411	1.103.970	1.226.381	126.965	1.188.452	1.315.417	214.052
328	4.515	4.843	28.063	233.349	261.412	28.391	237.864	266.255	34.547
2.405	29.851	31.956	48.061	382.123	430.184	50.166	411.974	462.140	126.298
1.454	7.388	8.842	17.810	121.499	142.309	18.964	131.887	150.851	21.194
361	3.981	4.342	26.169	219.239	245.408	26.530	223.220	249.750	34.868
261	3.505	3.766	19.699	152.723	172.422	19.960	156.228	176.188	41.991
24.119	361.497	385.616	685.830	6.649.539	7.335.369	709.949	7.011.036	7.720.985	1.382.261
3.165	32.458	35.623	66.418	549.364	615.782	69.583	581.822	651.405	107.898
537	6.564	7.101	29.476	235.489	264.965	30.013	242.053	272.066	37.337
2.038	26.813	28.851	76.354	772.461	848.815	78.392	799.274	877.666	103.310
110	1.351	1.461	22.841	160.080	182.921	22.951	161.431	184.382	20.320
1.058	12.858	13.916	25.366	239.309	264.675	26.424	252.167	278.591	30.835
390	5.680	6.070	15.812	172.451	188.293	16.232	178.131	194.363	39.565
74	832	906	3.982	42.574	46.556	4.056	43.406	47.462	5.247
269	5.342	5.611	48.298	382.570	430.868	48.567	387.912	436.479	37.446
682	10.469	11.151	13.633	127.226	140.859	14.315	137.695	152.010	64.705
101	649	750	9.850	102.045	111.895	9.951	102.694	112.645	21.619
89	1.437	1.526	13.317	107.191	120.508	13.406	108.628	122.034	12.548
159	2.601	2.760	42.938	347.234	390.172	43.097	349.835	392.932	37.845
342	4.535	4.877	37.444	320.319	357.763	37.786	324.854	362.640	45.891
793	7.732	8.525	20.176	152.777	172.953	20.969	160.509	181.478	30.548
205	3.061	3.266	5.129	61.076	66.205	5.334	64.137	69.471	13.294
109.866	1.442.659	1.552.525	3.278.166	30.443.667	33.721.833	3.388.032	31.886.326	35.274.358	7.443.719
»	»	»	36.071	420.195	456.266	36.071	420.195	456.266	317.170
»	»	»	15.715	157.120	172.835	15.715	157.120	172.835	36.877
»	»	»	27.295	322.181	349.476	27.295	322.181	349.476	338.498
»	»	»	79.081	899.496	978.577	79.081	899.496	978.577	692.545
109.866	1.442.659	1.552.525	3.357.247	31.343.163	34.700.410	3.467.113	32.785.822	36.252.935	8.136.264

CAMPAGNE 1948-1949. — MOIS D'AOUT 1949

	Hectolitres.
.....	294.700
.....	4.124.439
.....	4.419.139
.....	307.708

Directeur des Journaux officiels : PIERRE CASSAGNEAU,

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS
Compte chèque postal 1.014.00, Paris
ET DANS SES SUCCURSALES DES DÉPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

Tirages financiers

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

DIRECTION GÉNÉRALE : 1, RUE TAITBOUT, PARIS
SERVICE DES TITRES :
68, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, PARIS

OBLIGATIONS DE 1.000 F 5 1/2 0/0 1931
DE LA
Société générale de force et lumière

Les porteurs d'obligations 5 1/2 0/0 de 1.000 francs (émission 1931) de la Société générale de force et lumière, en liquidation par suite de sa nationalisation (loi du 8 avril 1946 et décret d'application du 21 mai 1946), sont informés que cette dernière, usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, a procédé par voie de rachats en Bourse à son amortissement du 25 novembre 1949. En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Numéros des obligations restant à rembourser.

NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.
11 à 18	46	4.241 à 244	45
176 à 180	43	4.246 à 248	45
195 et 196	44	4.250	45
513	44	4.359 et 360	44
662 à 668	46	4.625	45
702 à 708	44	4.723 et 724	46
710 à 719	44	4.727	46
962 et 963	44	4.730	46
1.001 à 010	45	4.955 et 956	45
1.021 à 027	46	4.958 et 959	45
1.511 à 013	46	4.971 à 973	44
1.716 et 017	43	4.977 à 979	44
1.972	45	5.052 et 053	45
2.002 à 006	44	5.125 et 126	46
2.121	44	5.181 à 183	44
2.125	44	5.211 et 212	46
2.177 à 180	46	5.218	46
2.367 à 370	44	5.261 à 265	46
2.613 à 615	46	5.430	45
2.661	45	5.571 à 580	44
2.668	45	5.635	45
2.732 à 740	44	5.916	44
2.741	46	6.121	44
2.883	45	6.126	44
2.911 à 915	46	6.930	46
2.918 à 920	46	6.936 et 937	43
3.079 et 080	46	7.338 et 339	44
3.188 à 190	45	7.874 et 875	46
3.298 à 300	44	8.031	44
3.628 et 629	44	8.371 à 330	44
3.731	45	8.474	45
3.828 à 830	44	8.989 et 990	46
4.005 à 009	46	9.042	46
4.023 à 030	44	9.321	44
4.194	44	9.471 à 473	46
9.477 et 478	46	22.211 à 216	46
9.731 et 732	46	22.368 à 370	44
10.311	44	22.909 et 910	44
10.671 à 680	46	23.001	44
10.764 à 766	46	23.471 à 474	46
10.768 à 770	46	23.874 et 875	44
10.771 à 773	45	24.045 à 048	44
11.002 à 004	46	24.275	46
11.076 à 079	45	24.277 et 278	46
11.207 à 210	44	24.391 à 394	44
11.264	46	24.952	45
11.265	45	24.955 à 960	45
11.391 et 392	46	25.321 à 324	45
11.400	46	25.406 à 410	44
11.481	46	25.525 à 530	46
11.483 à 485	46	26.564	45
11.487 à 490	46	26.672 et 673	46
11.746	44	26.680 à 682	46
11.749	44	26.685	46
11.760	45	26.758	45
12.069	45	27.039	45
12.311 à 320	46	27.219 et 220	44
12.381	44	27.223 à 230	45
12.575 et 576	46	27.352	44
12.839 et 840	45	27.354 à 356	44
13.008 à 010	46	27.359 et 360	44
13.219	44	27.498 à 500	46
13.653 à 656	44	27.583 à 586	46
14.000	46	27.962 et 963	45
14.151 à 158	44	27.966 à 970	45
14.209 et 210	46	28.238 à 240	46
14.601 à 610	46	28.480	45
14.761 à 767	45	29.047 et 048	44
15.051 et 052	43	29.101 et 102	45
15.054 à 059	43	29.255 à 260	46
15.312 à 315	44	29.629 et 630	46
15.320	44	29.712 et 713	45
15.664 à 667	44	30.061 à 064	45
15.712 à 715	46	30.067 à 070	45
15.781 et 782	45	30.145	43
15.788	45	30.251 à 255	45
15.807	46	30.316 à 319	44
15.809	46	30.475 à 477	44
15.817 à 819	46	30.862	46
16.001 et 002	46	30.992	44
16.430	43	30.994	44
16.499	46	31.161 et 165	46
16.573	44	31.223	46
17.375 à 380	44	31.543 à 545	44
17.829 et 830	45	32.114 et 115	46
17.878 à 880	46	32.119 et 120	46
18.021 et 022	44	32.283 à 287	45
18.064 à 068	45	32.321 à 327	46
18.228 à 230	46	32.329	46
18.448 à 450	46	32.398 à 400	44
18.489 et 490	44	32.792 à 800	44
18.493	44	32.874	46
18.810	44	32.877	46
18.821 à 827	46	33.077 à 079	45
19.022	46	33.363 à 369	46
19.354 à 360	46	33.591	45
19.441 et 445	44	33.701 à 710	46
19.452	44	33.997 à 999	44
20.081 à 086	45	34.072	44
20.267 et 268	44	34.421	46
20.467	43	34.624	45
20.902	44	34.661 et 662	46
21.051 à 055	46	34.679 et 680	46
21.330	46	35.036 à 039	46
21.842 à 844	46	35.331	44
21.967	44	35.511	46
35.591 et 592	46	43.376 à 379	43
35.892 et 893	45	43.529 et 530	44
35.985 et 986	46	43.721 à 723	46
35.990	46	44.779 et 780	46
36.055 à 060	44	45.473 et 474	46
36.160	46	45.675	44
36.271 à 279	44	45.678	44
36.783 à 786	46	46.032 et 033	44
36.788	46	47.081 à 085	45
36.790	46	47.105 à 107	46
36.857 à 859	45	47.434 à 439	44
36.876 à 878	46	47.971	45
36.919 et 920	44	48.035	46
37.759 et 760	45	48.037 à 040	46
38.044	44	48.342 à 350	44
38.293 à 296	45	48.511	45
38.311 et 312	46	48.694 à 698	46
38.423	44	48.814 à 820	44
38.781	46	48.911 à 920	43
39.428 à 430	45	49.691 et 692	44
39.925 à 930	44	49.751 à 755	46
39.991 à 40.000	46	49.757 à 760	46
40.274 à 280	46	49.974 à 976	46
40.313	45	50.062 à 065	46
40.421 à 430	46	50.285	46
40.552	45	50.287 à 290	46
40.821	46	50.751 à 760	44
41.552 à 556	44	50.828 et 829	46
41.586	43	51.601 et 602	44
41.683	45	51.811 à 820	46
42.121 à 130	46	51.891 et 892	46
42.520	46	51.911 à 913	46
42.823	45	52.371 à 375	46
42.828 et 829	45	52.401 à 410	44
43.045 à 050	44	52.411 et 412	43
43.051	45	52.468	46
43.069	46		

Produits Céramiques de Touraine

SOCIÉTÉ ANONYME
AU CAPITAL SOCIAL DE 18 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL :
SELLES-SUR-CHER (LOIR-ET-CHER)
Registre du commerce : Romorantin n° 2216.

TABLEAU D'AMORTISSEMENT

de 1.600 obligations 6 3/4 0/0 1949 de 5.000 F nominal, amortissables en vingt ans.

Dates des amortissements et nombre de titres à amortir.

15 août 1950.....	40	15 août 1960.....	77
— 1951.....	43	— 1961.....	82
— 1952.....	46	— 1962.....	88
— 1953.....	49	— 1963.....	94
— 1954.....	52	— 1964.....	100
— 1955.....	55	— 1965.....	107
— 1956.....	59	— 1966.....	114
— 1957.....	63	— 1967.....	122
— 1958.....	68	— 1968.....	130
— 1959.....	72	— 1969.....	139

Total : 1.600 obligations.

CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE

DIRECTION GÉNÉRALE: 1, RUE TAITBOUT, PARIS

SERVICE DES TITRES:

68, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, PARIS

OBLIGATIONS DE 1.000 F 5 0/0 1931

DE LA

société Houillère de Liévin.

En liquidation par suite de sa nationalisation (loi du 17 mai 1946 et décret d'application du 28 juin 1946).

Amortissement du 15 octobre 1949.

1° Quatre-vingt-seize obligations rachetées et amorties;

2° Liste numérique: *a*) des neuf cent soixante-quatorze obligations sorties au tirage du 1er septembre 1949, formant le complément de l'amortissement, remboursables à partir du 15 octobre 1949 avec le coupon du 15 avril 1950 attaché à 1.000 F; *b*) des obligations amorties aux tirages antérieurs à 1949 et restant à présenter au remboursement.

Nota. — Les nombres portés en regard des numéros des titres indiquent l'année d'échéance de remboursement.

NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.
1 à 10	49
259	45
294 à 298	48
401 à 407	46
409 et 410	46
571 et 572	46
583 à 587	47
621 à 630	49
851 à 853	48
855 à 860	48
961 à 967	49
991 à 999	47
1.071 à 080	49
1.173	47
1.176 à 179	47
1.231	49
1.233 à 237	49
1.243 à 250	48
1.372 et 373	49
1.393 à 400	48
1.401 à 403	48
1.405	48
1.408 à 410	48
1.422 à 430	48
1.481 à 490	48
1.521 à 525	49
1.527 à 530	49
1.574 à 578	47
1.811 à 816	49
1.818 à 820	49
1.941 à 945	48
2.061 à 069	48
2.084	45
2.087	45
2.094	42
2.142 à 150	47
2.191 à 200	49
2.204	47
2.208 à 210	47
2.213 et 214	46
2.218	46
2.220	46
2.250	46
2.321 à 327	49
2.421 et 422	48
2.424 à 428	48
2.491 à 500	49
2.541	48
2.546	48
2.550	48
2.611 à 617	49
2.650	49
2.651 à 655	49
2.658 à 660	49
2.671 à 674	47
2.681 à 690	49
2.712 à 714	48
2.763 à 767	47
2.769	47
2.811 et 812	49
2.814	49
2.946 à 950	49
3.121 à 130	49
3.311 à 314	47
3.331	48
3.361 à 370	49
3.572 à 574	49
3.576 à 580	49
3.584 et 585	48
3.597	47
3.628 à 630	47
3.663 et 664	46
3.666 et 667	46
3.751	48
3.756	48
3.758 à 760	48
3.815	48
3.817	48
3.857 à 859	46
3.861 à 867	47
4.131 à 133	49
4.140	49
4.231 et 232	46
4.261 à 266	45
4.268	45
4.271 à 280	49
4.371 et 372	46
4.390	47
4.431 à 436	48
4.531 à 540	49
4.552 à 558	48
4.581	46
4.583 à 590	46
4.633 à 638	46
4.761 et 762	49
4.765 à 768	49
4.770	49
4.828 à 830	47
4.866 à 868	45
4.940	47
5.331 à 340	49
5.405 à 407	47
5.506 et 507	48
5.509 et 510	48
5.681 à 683	49
5.687	49
5.689 et 690	49
5.805 à 810	48
5.976	46
6.111 à 118	49
6.120	49
6.121	45
6.125 à 128	45
6.141 à 143	46
6.231 à 240	49
6.271 et 272	47
6.441 à 449	49
6.463	47
6.519 et 520	48
6.584 à 586	48
6.589	43
6.590	48
6.601 à 605	46
6.651 et 652	48
6.654 à 658	48
6.771 et 772	49
6.778 à 780	49
7.031 à 035	49
7.037 à 040	49
7.051 à 055	48
7.059	48
7.121	49
7.123 à 130	49
7.144 à 146	47
7.149 et 150	47
7.151 à 154	47
7.156	47
7.181 à 185	48
7.187	48
7.189	48
7.216 à 218	46
7.251 à 255	49
7.257	49
7.281 à 286	45
7.501 à 510	48
7.626	48
7.628 à 630	48
7.757	47
7.764	43
7.777	48
7.816	45
7.821 à 829	47
7.866 à 870	49
7.981 à 985	47
7.990	47
8.061 et 062	48
8.071 à 080	49
8.081 à 087	49
8.089 à 090	49
8.096 à 100	46
8.161 à 164	48
8.177 à 180	44
8.181 à 185	49
8.186	43
8.189 et 190	49
8.337	48
8.339 et 340	48
8.391 à 396	48
8.398 à 400	48
8.422 et 423	49
8.661	47
8.669 et 670	47
8.711 et 712	47
8.715 et 716	47
8.843 à 850	46
8.881 à 890	49
8.893	47
8.895 à 898	47
8.900	47
9.011 à 015	49
9.071 à 080	47
9.192 à 200	48
9.311 à 312	47
9.320	47
9.321 et 322	46
9.355 à 360	48
9.381	46
9.471 à 480	49
9.491 à 496	47
9.529 et 530	47
9.541	49
9.543 à 550	49
9.603	46
9.731 à 735	49
9.804 à 806	47
9.810	47
9.961 à 970	47
10.061 à 066	47
10.068 à 070	47
10.081 à 090	49
10.121 à 130	48
10.269 et 270	47
10.454 à 460	47
10.618 à 620	49
10.631	47
10.635 à 640	47
10.673	48
10.758 à 760	46
10.941 à 950	49
11.081 à 085	49
11.115 à 129	47
11.121	44
11.167 à 170	45
11.201 à 208	47
11.210	47
11.218	46
11.251 à 260	49
11.304	43
11.382 à 386	49
11.388	49
11.511 à 520	49
11.536 et 537	45
11.743 et 744	47
11.746 à 748	47
11.750	47
11.813	47
12.141 à 150	48
12.151	49
12.156	49
12.191 à 197	49
12.241 à 250	47
12.360	43
12.391 à 398	49
12.430	49
12.436	44
12.471 et 472	48
12.504 et 505	46
12.531 à 540	49
12.541	46
12.546 à 550	46
12.618 à 620	48
12.814	44
12.830	48
12.831 à 833	46
12.836	46
12.921 à 925	49
12.928 à 930	49
12.937	46
13.489 et 490	48
13.606 et 607	44
13.611	49
13.613 à 620	49
13.621 et 622	48
13.714 à 717	46
13.761 et 762	46
13.840	45
13.911	48
13.943	48
13.946 et 947	48
13.992	45
14.041	49
14.134	45
14.182 et 183	48
14.331	49
14.335 à 340	49
14.421	47
14.429 et 430	47
14.443 à 446	47
14.591 et 592	48
14.616	46
14.618 à 620	46
14.621 et 622	47
14.628 à 630	47
14.713 à 717	47
14.793 à 797	47
14.853 à 855	46
14.859	46
14.878 à 880	47
14.881 à 890	49
14.904	47
15.007 et 008	48
15.092 à 094	48
15.096 à 100	48
15.271 à 276	45
15.287 à 290	49
15.371 à 374	48
15.376 à 378	48
15.521	49
15.546 à 550	46
15.572 à 576	49
15.603 et 604	47
15.612 à 620	49
15.641 et 642	49
15.644 à 650	49
15.701	48
15.708et 709	48
15.731	49
15.861	48
15.867 à 870	48
15.885 à 887	48
15.971 à 980	48
16.013 à 015	48
16.252 à 255	48
16.257 à 260	48
16.311 à 320	49
16.354 à 533	48
16.607	43
16.671 à 680	49
16.717 à 720	48
16.781 à 790	48
16.881 à 890	49
16.931 à 935	48
16.937 à 940	48
16.987 et 988	47
16.994	46
17.101 à 110	49
17.291 et 292	49
17.291 à 300	49
17.421 à 424	49
17.426 à 430	49
17.481 et 482	47
17.484	47
17.489	47
17.508 à 510	48
17.511 à 520	48
17.521 à 530	48
17.542 à 550	48
17.591 à 600	49
17.731 à 733	44
17.754 à 759	48
17.921 à 930	48
18.011 et 012	49
18.014 à 020	49
18.021	49
18.023 à 030	49
18.171 à 180	49
18.245 et 246	48
18.248 à 250	48
18.251 à 260	49
18.291 à 295	49
18.297 à 300	49
18.311 et 312	47
18.316 à 320	47
18.361 à 370	49
18.381	46
18.451 à 460	49
18.531 à 540	49
18.571 à 576	48
18.591	48
18.621 à 630	49
18.641 à 643	48
18.671 à 680	49
18.751	49
18.757 à 760	49
18.921 à 930	49
18.931 à 940	49
19.251 à 260	49
19.261 à 270	49
19.301 à 303	49
19.305 à 307	49
19.309 et 310	49
19.357 et 358	48
19.361 à 370	49
19.470	45
19.552 à 560	49
19.671 à 680	48
19.908	42
20.071 à 079	49
20.111 à 120	48
20.151	47
20.240	47
20.321 à 328	47
20.371 à 380	49
20.461 à 468	48
20.591 à 593	48
20.596 et 597	48
20.771 à 774	48
20.776 à 779	48
20.991 à 998	48
21.264 et 265	46
21.381 à 385	48
21.442 à 446	44
21.461 à 470	49
21.491 à 500	49
21.572 à 580	49
21.622 à 625	49
21.627 à 630	49
.21671 à 673	47
21.941 et 942	45
21.951 à 960	49
22.056 à 060	48
22.181 à 184	48
22.561 à 570	49
22.661 à 670	48
22.701 à 703	49
22.705 et 706	49
22.721 à 730	48
22.881 à 883	45
23.171 à 180	49
23.185	43
23.221 et 222	49
23.224 à 230	49
23.299 et 300	48
23.382	46
23.400	48
23.401 à 410	49
23.631 à 635	48
23.640	48
23.641 à 650	49
23.671 à 680	49
23.691 à 695	48
23.797	46
23.831 à 835	48
23.941 à 950	49
23.951 à 953	48
24.002	46
24.005 à 008	46
24.202 à 207	48
24.209 et 210	48
24.211 à 220	48
24.241	46
24.245	46
24.249	46
24.260	45
24.641 à 650	48
24.681 à 690	47
24.771 et 772	48
24.776 à 780	48
24.824 et 825	46
24.874 à 880	48
25.073 à 076	49
25.078 à 080	49
25.552 à 555	48
25.557 à 560	48
25.632 et 633	47
25.635 à 637	47
25.713 et 714	48
25.823	47
25.830	47
25.915	48
25.941	48
25.973 à 980	49
26.041 à 046	48
26.391 à 398	49
26.400	49
26.421 à 430	48
26.439	45
26.456	48
26.459 et 460	48
26.681 à 687	49
26.689 et 690	49
26.811 à 815	49
26.871 à 880	49
26.911 et 912	47
26.941 à 947	49
26.949 et 950	49
26.993 et 999	47
27.096 à 100	48
27.116 à 120	48
27.171 à 176	49
27.179 et 180	49
27.221 à 226	48
27.228 à 230	48
27.271 à 280	49
27.651 à 660	49
27.701 à 703	48
27.781	47
27.783 à 786	47
27.789	47
27.831 à 840	48
28.127 à 129	47
28.161 à 165	49
28.341 à 350	49
28.361 à 370	46
28.601	49
28.603 à 610	49
28.868 à 870	47
28.921 à 929	49
29.054 et 055	47
29.131 à 140	49
29.211 à 220	46
29.391 à 400	46
29.489	46
29.571 à 573	48
29.575	48
29.577 à 580	48
29.581 à 590	48
29.671 à 680	47
29.971 à 975	49

Brasseries et Malteries Franche-Comté-Alsace

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 56.400.000 F

SIÈGE SOCIAL: SOCHAUX (DOUBS

Obligations 4 1/4 0/0 1942.

En conformité du droit qu'elles se sont réservé lors de l'émission des obligations 4 1/4 pour 100 1942, les Brasseries et Malteries Franche-Comté-Alsace ont procédé au rachat en Bourse des 420 obligations dont l'amortissement était prévu pour le 1er octobre 1949. En conséquence, il n'a pas été effectué de tirage au sort.

Numéros des obligations antérieurement amorties et non encore remboursées.

NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.	NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.
12	1948	5849	1945
13	1948	5854	1945
14	1948	5855	1945
15	1948	5871	1948
16	1948	5872	1948
41	1948	5873	1948
42	1948	5884	1948
43	1948	5894	1948
44	1948	5895	1948
45	1948	5896	1948
46	1948	7428	1946
47	1948	7429	1946
48	1948	7502	1945
56	1948	8307	1948
57	1948	8308	1948
58	1948	8309	1948
59	1948	8310	1948
1147	1945	8311	1948
2408	1945	8312	1948
2409	1945	8313	1948
3639	1946	8320	1948
5806	1948	8329	1948
5808	1948	8365	1948
5809	1948	8366	1948
5810	1948	8367	1948
5815	1945	8368	1948
5816	1945	8383	1948
5817	1945	8384	1948
5818	1945	8385	1948
5819	1945	8396	1948
5848	1945		

Ces obligations sont remboursables à 2.000 francs depuis le 1er octobre de l'année inscrite à la droite de chaque numéro, munies de tous les coupons échus après cette date.

AVIS D'ADJUDICATIONS

Secrétariat d'Etat aux postes, télégraphes et téléphones.

Travaux de construction d'un hôtel des postes à Golfe-Juan (Alpes-Maritimes).

AVIS D'ADJUDICATION

Il sera procédé prochainement, à une date qui sera fixée ultérieurement, à l'adjudication publique restreinte, sur soumissions fermées et à forfait, du lot ci-après désigné, concernant la construction d'un hôtel des postes à Golfe-Juan:

Lot n° 1. — Entreprise générale (gros œuvre, menuiserie, serrurerie, quincaillerie, ferronnerie, plomberie, zinguerie, sanitaire, peinture, vitrerie.

Montant approximatif: 12 millions de francs.

Les demandes d'admission à soumissionner devront parvenir à la direction régionale des services postaux à Marseille, service des bâtiments, 13, rue Henri-Barbusse, le 10 octobre 1949 au plus tard.

Elles seront accompagnées des pièces prévues aux articles 2 et 3 du cahier des charges générales de l'administration des postes, télégraphes et téléphones du 10 janvier 1938, modifiés par l'article 3 de l'annexe au cahier des charges générales du 25 juillet 1949, soit notamment:

a) Deux certificats délivrés sur timbre par des hommes de l'art et ayant moins d'un an de date ou une liste de références avec indication de la date et du montant des travaux exécutés;

b) Une pièce justifiant que le candidat est patenté pour l'année courante et pour la spécialité objet de l'adjudication;

c) Un certificat délivré par un organisme qualifié dépendant du ministère du travail et de la sécurité sociale attestant la régularité de la situation du candidat en matière de sécurité sociale et d'allocations familiales;

d) Une pièce justifiant qu'il appartient à l'une des professions dont relèvent les travaux envisagés;

e) Une pièce authentique constatant la qualité de Français du candidat ou des pièces visées à l'article 2 du cahier des charges générales s'il s'agit d'une société constituée sous le régime de la loi française.

Les entreprises figurant déjà sur une liste d'admissibilité des entrepreneurs autorisés à effectuer des travaux pour le compte de l'administration des postes, télégraphes et téléphones sont dispensées de fournir ces pièces.

Il est précisé que les entreprises constituées en société peuvent avoir déposé une fois pour toutes les pièces justificatives prévues à l'article 2 du cahier des charges générales. Si elles ne l'ont pas effectué, elles ont la faculté de le faire. Dans les deux cas, le chef de service détenteur du dossier délivre, à la demande de la société, une attestation de dépôt valable pendant un mois, ladite attestation remplaçant les pièces justificatives précitées à condition de mentionner la mise à jour du dossier depuis son dépôt.

Le cahier des prescriptions spéciales, les plans et devis descriptif seront adressés ultérieurement aux candidats admis à soumissionner. Tous renseignements complémentaires pourront être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessus, les jours ouvrables, de neuf heures à onze heures et de quinze heures à dix-sept heures.

Le cahier des charges générales et son annexe peuvent être acquis dans tous les bureaux de poste moyennant le prix de 105 F (références administratives: *Bulletin officiel* des postes, télégraphes et téléphones, n° 21 de 1947, p. 412, et *Bulletin officiel* 1949, document 1071-11, p. 42 z). Ces documents peuvent être également consultés dans toutes les directions des postes, télégraphes et téléphones.

Marseille, le 6 septembre 1949.

Le directeur des services postaux de la région de Marseille,

BRACHET.

Demandes de changement de nom

M. André-Charles-Emile Cohen-Nehamia, étudiant, né à Paris (16e), le 20 octobre 1925, domicilié 23, avenue Théophile-Gautier, Paris (16e), dépose une requête auprès du garde des sceaux en vue de changer son nom patronymique en celui de Naulac.

M. Hittler (Emile), né à Gunstett (Bas-Rhin), le 23 mai 1922, demeurant à Sepvigny (Meuse), dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Jully.

M. Colombo (Jean-François), dessinateur, né à Grenoble (Isère) le 16 juillet 1924, domicilié à Grenoble, 41, rue Génissieu, agissant tant en son nom personnel qu'en celui de sa fille mineure Colombo (Geneviève-Georgette-Lucienne), née à Grenoble le 2 avril 1949, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique Colombo, celui de Colombot et d'y ajouter Berton, pour s'appeler désormais Colombot-Berton.

DÉCLARATIONS D'ASSOCIATIONS

Prix des insertions des déclarations d'associations: 75 fr. la ligne (Décret du 16 avril 1948, art. 1er.)

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

(Décret du 16 août 1901.)

30 août 1949. Déclaration à la préfecture de police. ASSOCIATION DES LOCATAIRES DU GROUPE D'IMMEUBLES « VAUBAN ». But: défense des intérêts des associés. Siège social: 5, rue Bixio, Paris (7e).

1er septembre 1949. Déclaration à la sous-préfecture de Sens. SOCIÉTÉ DE CHASSE DE SAINT-JULIEN-DU-SAULT. But: repeuplement du gibier, répression du braconnage, destruction des nuisibles. Siège social: chez M. Gritte (Louis), président, Saint-Julien-du-Sault.

1er septembre 1949. Déclaration à la sous-préfecture de Valenciennes. SOCIÉTÉ DE CHASSE DES HOUILLÈRES NATIONALES, FOSSE LAGRANGE, GROUPE DE VALENCIENNES, siège n° 4. But: mise en commun et exploitation de la chasse. Siège social: 28, rue Ghesquière, Escautpont.

2 septembre 1949. Déclaration à la préfecture de Laval. ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE LAUNAY-VILLIERS. But: l'organisation, le fonctionnement matériel, la rémunération des maîtres des écoles libres et spécialement des écoles catholiques de Launay-Villiers. Siège social: écoles catholiques, Launay-Villiers.

3 septembre 1949. Déclaration à la sous-préfecture de Béthune. SOCIÉTÉ DE CHASSE DE LA COMMUNE D'ISBERGUES. But: protection du gibier. Siège social: café Delgéry-Chappe, place Jean-Jaurès, Isbergues.

4 septembre 1949. Déclaration à la sous-préfecture de Die. ASSOCIATION AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE LUC-EN-DIOIS. But: venir en aide aux sapeurs-pompiers de la subdivision et resserrer, entre eux, les liens de camaraderie. Siège social: mairie de Luc.

5 septembre 1949. Déclaration à la sous-préfecture de Bernay. AMICALE DES CHASSEURS DE FORTMOVILLE. But: favoriser la protection et le repeuplement du gibier, la répression du braconnage, la protection des animaux utiles et la destruction des animaux nuisibles. Siège social: mairie de Fortmoville.

7 septembre 1949. Déclaration à la sous-préfecture de Louhans. LA CHASSE BRESSANE. But: exercice de la chasse sur terrains loués concédés à la société; protection du gibier et des récoltes, repeuplement, répression du braconnage et destruction des animaux nuisibles. Siège social: chez M. Charles Vantard, président, Mouthier-en-Bresse.

8 septembre 1949. Déclaration à la sous-préfecture de Rambouillet. ASSOCIATION DES CHASSEURS DES CARNEAUX. But: exercice de la chasse en commun, location de terre et bois en vue de la chasse, défense des intérêts des chasseurs, répression du braconnage. Siège social: manoir des Carneaux, Chalo-Saint-Mars.

Paris. — Imp. des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire.